

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806  
 70 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration (039) 21 11 35  
 Rédaction

## Tandis qu'elle accroît son effort en faveur des réfugiés indochinois La CEE suspend son aide au Vietnam

La CEE a décidé de suspendre son aide au Vietnam prévue pour 1979 et de consacrer les sommes ainsi disponibles au ravitaillement des réfugiés indochinois, a annoncé hier un porte-parole de la Commission européenne. Cette décision avait été prise au sommet de Strasbourg, il y a deux semaines, « essentiellement pour des raisons humanitaires mais aussi pour des raisons politiques ». L'aide de la CEE consentie à Hanoi s'était élevée à 34 millions de dollars pour l'année en cours.

nouvelle étape en accusant hier l'Union soviétique de « porter une responsabilité écrasante dans la formation du gouvernement vietnamien et l'exportation de réfugiés ».

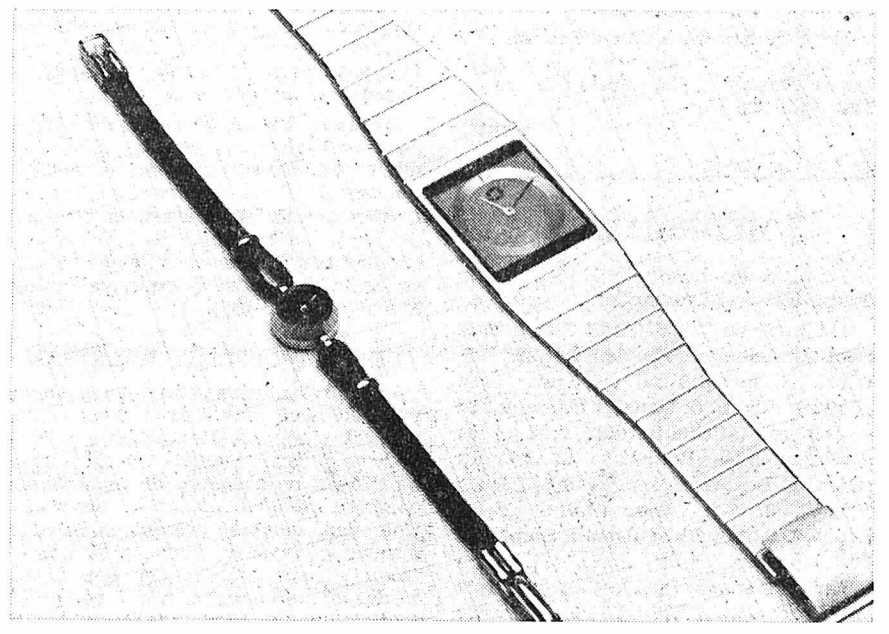
Selon « Chine Nouvelle », incapables de nourrir leur peuple, les autorités vietnamiennes se sont décidées à organiser des expulsions massives en direction des pays voisins pour tourner ses difficultés économiques.

« C'est avec l'appui de l'Union soviétique que le Vietnam a lancé son offensive contre le Kampuchea et renforcé son contrôle au Laos, obligeant un grand nombre de réfugiés à quitter ces deux pays », estime « Chine Nouvelle » qui dénonce le « génocide » vietnamien contre les indésirables.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, s'est de son côté refusée mardi devant les communes à engager la Grande-Bretagne à accueillir de nouveaux réfugiés, mais a également annoncé l'interruption de son aide au Vietnam, qui a représenté pour les deux dernières années l'équivalent de 3,5 millions de livres.

Elle a d'autre part révélé qu'au cours de son escale à Moscou, à son retour du sommet de Tokyo, ses entretiens avec le premier ministre soviétique, M. Kossyguine, lui avaient paru « encourageants ». (ap)

## Double record mondial horloger Aux limites du possible technologique à Fontainemelon



La montre « Mini 101 » en terminaison classique: une puce à côté du « Delirium », record de minceur 1979. (Photo Impar)

— par Roland CARRERA —

Ce n'est pas une bête de race qui tient sur ses pattes en couveuse de collection! Le joyau électronique-

mécanique de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon (FHF), nouveau record mondial baptisé « Mini 101 » est un calibre qui a un bel avenir devant lui, un produit industrialisé! Même si on a atteint avec lui des limites techniques qu'il sera très difficile de franchir sans taquiner le centième de millimètre en « artificielle »...

Du moins avec ce que l'on connaît aujourd'hui en matière de diminution du volume des composants. En attendant, le fameux « Guinness Book of Records » — registre dont on sait que certains jouent avec leur vie parfois pour y figurer — pourra ajouter un chapitre à la rubrique: « Watch smallest ». A la plus petite montre mécanique du monde de LeCoultre, inscrite et donc inégalée depuis quarante ans, viendra tenir compagnie la miniature à quartz avec cadran et aiguilles de FHF. Les horlogers apprécieront la qualité de la performance: quatre et quart lignes rond, y compris la pile! Autrement dit: dix et demi millimètres de diamètre et moins de trois de hauteur totale d'un mouvement qui inclut une batterie dans son volume de 215 millimètres cubes! En volume, le record est absolu.

► Suite en page 9

Il y a actuellement 200.000 réfugiés en Thaïlande, 76.000 en Malaisie et plus de 55.000 en Indonésie, plus quelques centaines à Singapour et aux Philippines.

### ACCUSATIONS DE LA MALAISIE

Lundi cependant, un bateau transportant 419 réfugiés a réussi à forcer le blocus et à accoster en Malaisie, à 300 km. au nord-est de Kuala Lumpur, mais au moment du débarquement, une jeune fille de 17 ans est morte dans la bousculade. La police a ajouté que le bateau avait été remorqué en attendant la décision des autorités, après avoir été ravitaillé en vivres, en eau potable et en fuel.

De son côté, le ministre malaisien de l'Intérieur, M. Ghazali Shafie, a accusé les Etats-Unis et l'Australie de ne pas accueillir parmi les réfugiés ceux susceptibles de pouvoir travailler, ce qui a été démenti par les responsables américains à Kuala Lumpur.

La Chine a également franchi une

### Dans le Sud des Etats-Unis

## Recrudescence de violences raciales

De notre correspondant aux USA: Louis WIZNITZER

Le Sud est depuis quelque temps le théâtre d'une recrudescence de violences raciales et, en particulier, on y assiste à une véritable résurrection du Ku Klux Klan. Les confrontations

enregistrées se situent hors de la mouvance nationale: elles interviennent dans les petites et les toutes petites villes. Face à la remontée d'un racisme qu'on croyait apaisé sinon éteint, s'est effectué le réveil du Southern Christian Leadership (SCLC) dont le révérend Martin Luther King avait été le chef prestigieux et qui a connu depuis sa mort un déclin certain.

### LA RENAISSANCE DU KKK

En réalité, les Blancs et les Noirs n'ont pas fait la paix à la fin des années 60 comme on avait pu le croire: ils ont conclu une trêve ou, si l'on préfère, suspendu les hostilités. Les Noirs ont depuis réalisé des progrès indéniables dans le domaine de l'éducation, de l'emploi, de la participation au vote. Mais les « petits Blancs » n'en éprouvent que plus de ressentiment et sont aujourd'hui, à ce qu'il semble, d'humeur vengeresse. Le

KKK généralement considéré comme moribond, renaît de ses cendres et attise le sentiment racial. Il proclame plus que jamais qu'il est voué à « l'idéal » de la « suprématie blanche ». Il recrute avec dynamisme et reçoit à nouveau d'abondantes contributions financières. Bill Wilkinson, son grand manitou, a déclaré au cours d'un rallye, récemment: « Tout peut se résumer en une phrase: la race blanche est supérieure à la race noire ». Il s'est dit favorable à l'instauration aux Etats-Unis d'un système semblable à l'apartheid pratiqué en Afrique du Sud.

### CONTRE-MANIFESTATIONS NOIRES

De leur côté, les Noirs ne sont pas disposés à revenir au statu quo ante. Ils sont plus conscients politiquement, mieux organisés qu'avant la lutte pour les « droits civils » des années 60. Ce

► Suite en dernière page

### Sur la route de La Vue-des-Alpes

## Tragique collision Un couple loclois trouve la mort



En descendant la route de La Vue-des-Alpes, un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule et a heurté une voiture locloise qui montait normalement. Cette dernière a été projetée dans la forêt et ses deux occupants ont été tués sur le coup. L'accident s'est produit peu en dessus de Malvilliers. Notre photo Impar-Bernard montre la voiture descendante après le choc.

Lire en page 7

## En Algérie Ben Bella libéré



Ben Bella photographié peu avant son incarcération. (Photo arch.)

Le gouvernement algérien a décidé hier de remettre l'ancien président Ben Bella en liberté, a-t-on annoncé, à Alger, de source officielle. Cette décision a été prise à l'occasion du 17<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance.

► Suite en dernière page

**AU VAL-DE-TRAVERS**  
 Fabricant d'absinthe  
 condamné  
 Lire en page 9

**A TRAMELAN**  
 Plusieurs milliers  
 de personnes  
 manifestent  
 Lire en page 11

**TAXES RADIO - TV**  
 Plus 15 pour cent  
 dès le 1er octobre  
 Lire en page 15

### OPINION

## Vent nouveau sur l'Angleterre

Surprise! Voici un candidat à des élections nationales qui, après avoir formulé des promesses, ne les oublie pas une fois élu!

La nouvelle locataire du 10, Downing Street, à Londres, Mme Margaret Thatcher, avait promis de réduire les impôts directs: la première décision du gouvernement britannique issu des élections du 3 mai dernier a été de passer effectivement aux actes.

Héritiers d'une situation peu brillante sur le plan de l'économie et des finances, les conservateurs parvenus au pouvoir tentent ainsi de démontrer qu'ils inaugureront une politique nouvelle et hardie. Plus facile à dire qu'à faire, face aux pressions intérieures et avec une arrière-scène internationale malade du pétrole et de toutes façons assez peu favorable.

On peut considérer que le passage d'un régime d'impôts directs à un régime d'impôts indirects, combiné avec la réduction des dépenses publiques, une politique de restriction de la croissance monétaire et de relance de l'initiative privée, sont à la fois un moyen d'éviter que les choses ne se dégradent davantage tout en constituant le premier trait au crayon fort sur l'esquisse d'une stratégie bien déterminée.

Encore que sur le plan budgétaire, les conservateurs n'ont pas pu aller beaucoup plus loin que n'en auraient été capables les travaillistes sortants...

Le relèvement de la TVA, qui concrétise le changement d'orientation fiscale, en passant d'un taux variable de 8 et 12,5 pour cent, à un taux unique de 15 pour cent, est une mesure rétrograde puisqu'elle érode en quelque sorte les effets de la diminution de l'impôt direct, qu'elle déplace le poids fiscal sur une partie de population moins favorisée, entraîne la hausse de l'indice des prix de détail et par conséquent celle de l'inflation, tout en rendant de nouvelles revendications salaria-

les pratiquement inévitables... Il faut pourtant pomper l'argent quelque part et, pour alimenter le Trésor public, la vente d'actions de la British Petroleum qui devrait rapporter un milliard de livres sterling ne suffirait pas à couvrir les besoins. Il n'empêche que le budget semble hâtivement taillé, quoique dans les circonstances présentes personne n'aurait pu faire mieux.

La Grande-Bretagne paraît donc s'acheminer vers une inflation accrue et une compétitivité hypothéquée sur les marchés extérieurs.

Cependant, sur un fond de perspectives économiques immédiates, plus promptes à empirer, au total, qu'à s'améliorer, on aurait tort de sous-estimer les potentialités contenues dans le renversement le plus important opéré par le gouvernement de Mme Thatcher: celui qui va faire passer le pays d'un mouvement continu vers une économie centralisée, à un autre, orienté en direction d'un retour à l'initiative privée.

Le programme gouvernemental sera évidemment soumis à de nombreuses pressions et critiques. Il apparaît pourtant que les conservateurs cherchent à rendre en définitive, aux citoyens-sujets britanniques un revenu réel décent. Lorsque l'on songe que celui des Français et des Allemands est deux fois plus élevé — pour ne considérer que des partenaires importants de la Grande-Bretagne qui étaient, à la fin de la Seconde Guerre mondiale dans une situation catastrophique par rapport à elle — le défi sera dur à relever.

Les virages à négocier sont pleins de périls pour Mme Thatcher, mais si elle parvient à réveiller les énormes capacités latentes, notamment humaines et pas seulement industrielles ou économiques de son pays, elle serait bien capable de faire renaître une ère de dynamisme et de croissance. Seulement, l'horizon est lourd d'interrogations.  
 Roland CARRERA





### Pensée

Regarde ton prochain comme ton égal en dignité, et abstiens-toi de le faire servir comme moyen pour atteindre tes fins égoïstes.

Kant

### HIT-PARADE

Résultat de l'enquête No 26 de la Radio-télévision romande:

1. Knock on Wood (Amii Stewart).
2. Sentimentale moi (Plastic Bertrand)\*.
3. Gloria (Umberto Tozzi)\*.
4. Lady Night (Patrick Juvet).
5. Dans la même année — Deborah (Michel Sardou).
6. Y a plus d'printemps — Boulevard de l'Océan (Gérard Lenorman).
7. Nous (Hervé Vilard).
8. Does your Mother know (Abba)\*.
9. Hot Stuff (Donna Summer).
10. Honesty (Billy Joel).
11. Etre (Charles Aznavour).
12. Can you feel the Force (Real Thing).
13. One way Tickets (Eruption)\*.
14. Show me you're man Enough (Karen Cheryl)\*.
15. In the Navy (Village People).
16. Jump down (Belle Epoque).
17. Pauvres diables (Julio Iglesias)\*.
18. Good Times (Chic)\*\*.
19. Love you inside out (The Bee Gees).
20. Pop Musik (M.)\*\*.

\* = En hausse cette semaine  
\*\* = nouveaux venus.

### Bientôt à Lucerne

## Semaines internationales de musique

Le Festival de musique de Lucerne 1979 est placé sous le signe de l'Italie.

Il est structuré autour de onze concerts symphoniques auxquels prendront part l'Orchestre suisse du Festival, la Sechsische Staatskapelle de Dresde, l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orchestre et le chœur de la Scala de Milan, les Orchestres symphoniques de Boston et de Cleveland et l'Orchestre philharmonique d'Israël. Parmi les chefs citons Sergiu Celibidache, Kiril Kondrashine, Nello Santi, Herbert Blomstedt, Seiji Ozawa, Herbert von Karajan, Claudio Abbado, Lorin Maazel, Zubin Mehta.

Deux concerts symphoniques s'enrichiront d'œuvres chorales, le premier par le « Stabat mater » de Rossini, interprété par le chœur lucernois du Festival, Elisabeth Speiser, Clara Wirz, Peter Keller et Kurt Widmer, tandis que le neuvième concert symphonique sera donné par le chœur et l'orchestre de la Scala de Milan, on y entendra les voix de Maria Zampieri, Margaret Price, Lucia Valentini, Eleonora Jankovic, Lajos Kozma.

Le théâtre de Lucerne présentera en coproduction avec l'Opéra de la ville de Cologne « Le mariage secret » opéra bouffe de Cimarosa, dans la version originale italienne. Barbara Daniels, Georgina Resick, Martha Szirmay, Fernando Corena, Claudio Nicolai et Michael Rosness assumeront les prin-

cipaux rôles au cours des quatre représentations.

Comme de coutume de nombreuses séances de musique de chambre encadreront ces manifestations: Virtuosi di Roma, Severino Gazzelloni, flûtiste, Festival strings de Lucerne, Luzerner Vokalsolisten avec Michel Corboz, Sérénades par le Collegium musicum de Zurich, des récitals de chant avec Dietrich Fischer-Dieskau et Jörg Demus, Peter Schreier et Rudolf Dunckel, des récitals de piano avec Andrej Gavrilov et Maurizio Pollini, du quatuor, du trio, des soirées « Jeunes artistes », musique ancienne, un nocturne avec la célèbre soprano Cathy Berberian.

Autour du Conservatoire de Lucerne graviteront les traditionnels cours d'interprétation, piano Mieczyslaw Horowitzski, violon Wolfgang Schneiderhan, violoncelle Arto Noras, guitare Alexandre Lagoya, flûte douce Hans-Martin Linde, chant Elisabeth Grummer et Hugo Dietz.

Le Musée des Beaux-Arts de Lucerne exposera des « Dessins de maîtres italiens du 16e au 18e siècles » et les Semaines de musique présenteront deux expositions commémoratives, l'une dédiée à Ottorino Respighi (1879-1936), la seconde à Wilhelm Furtwängler (1886-1965), tandis que la ville de Lucerne présente une « Collection Pablo Picasso » à la maison Am Rhyn. (D. de C.)

### Musique

## Un nouveau disque de Perspectives romandes et jurassiennes

Parti de Neuchâtel il y a quelques années, le mouvement de Perspectives romandes et jurassiennes s'est donné pour tâche de faire graver sur disque des œuvres marquantes de compositeurs romands et jurassiens. En effet, si les musiciens de nos régions peuvent se faire entendre dans des émissions radiophoniques ou en concert, la gravure sur disque leur est rendue prohibitive par les coûts exorbitants qu'elle entraîne. Il y avait donc là une lacune à combler, tant pour le compositeur que pour l'auditeur, à qui des écoutes répétées rendent plus vivantes et familières la musique de chez nous.

Après un disque consacré, en 1977, à Jean-Frédéric Perrenoud, puis un album, l'année suivante, présentant des œuvres de René Gerber, les Perspectives romandes et jurassiennes viennent de sortir un troisième disque portant, sur une face, des œuvres de Jean Daetywyler, et sur l'autre des œuvres de Jost Meier (Gallo 30-239).

### UN COMPOSITEUR VALAISAN

La présentation du compositeur valaisan n'est plus à faire. Fort connu par ses chansons, Daetywyler est l'auteur de plusieurs œuvres orchestrales, de ballets, de concerts, de musique de chambre ou pour chant et orchestre. Une des œuvres présentées sur le disque, « Capriccio, andante et humoresque » pour piccolo, cor des Alpes, cordes et percussions, a été composée spécialement pour Perspectives. Jozsef Molnar, cor des Alpes, y démontre les capacités étonnantes de son instrument dans le domaine des arpèges, des gammes souvent pentatonales, de la souplesse rythmique, ainsi que dans la variété du caractère sonore. Il dialogue avec sa femme Heidi, brillant et spirituel piccolo, tandis que l'orchestre arbitre le débat par des interventions percutantes. La musique grogne,

évoque, se souvient, attestant la trucidation rythmique, le sens mélodique spontané du compositeur, ses trouvailles insolites dans le choix des timbres. Musique sérieuse, certes, mais profondément enracinée dans le folklore national, et qui trouve un contact immédiat avec la sensibilité et l'imagination de l'auditeur. Trois danses pour orchestre, « Danse des masques, danse macabre et Tschägädä », complètent cette face du disque.

### UN CHEF D'ORCHESTRE BIENNOIS

Jost Meier, dont la réputation de chef d'orchestre a largement dépassé Bienne et Soleure, a déjà derrière lui un catalogue de compositions diverses, tant pour orchestre, pour chant, que pour des formations instrumentales variées dans lesquelles le violoncelle joue un rôle prédominant. Le disque de Perspectives présente deux de ses œuvres: « Episodie » pour contrebasse et orchestre à cordes, et « Sonata à cinque » pour clarinette, violon, violoncelle, piano et batterie. Dans le premier morceau, Fritz Hauser, contrebassiste, est au centre d'une partition de caractère rhapsodique, où les élans d'une sensibilité profonde s'allient à l'élaboration rythmique pour conduire l'auditeur dans un univers moderne, certes, mais sans pari intellectuel et voué essentiellement à la compréhension. Par son langage toujours clair, intense, néo-romantique par certains as-

pects, Meier se rattache à la jeune école de compositeurs allemands qui, ayant expérimenté les techniques modernes telles que l'aléatorisme ou toutes les triturations sonores rendues possibles par l'électronique, en viennent à se forger un langage personnel, puisant aussi bien aux sources de l'antiquité, du Moyen Age, que des époques classique, romantique ou contemporaine. Dans la seconde œuvre présentée sur le disque, le jeune compositeur biennois s'inspire de son activité de chef d'orchestre lyrique: de caractère presque scénique, des motifs mélodiques caractérisent chaque instrument, trouvant leurs rapports respectifs dans une construction contrapuntique.

### UN TÉMOIGNAGE VIVANT

Témoignage vivant de la santé de la musique de chez nous, ce disque atteste, au travers de la variété de deux sensibilités, une caractéristique que l'on retrouve chez J.-F. Perrenoud et chez René Gerber, de même que chez nombre de compositeurs romands: l'élan créateur reste primordial, et si la forme obéit, chez chacun, aux impératifs de connaissances raffinées et d'un équilibre esthétique, elle est toujours subordonnée à la trouvaille sensible et imaginative qui éveillera un écho dans le psychisme de l'auditeur. (sps)

Philippe MULLER

### LE SAVIEZ-VOUS?

« Whip », mot anglais (« fouet, fouetter »), est utilisé par extension en droit parlementaire pour désigner certains députés de la Chambre des communes qui ont mission de rameuter leurs collègues au moment d'un vote, afin d'assurer la discipline de vote du groupe et d'empêcher certains de ses membres de se réfugier dans l'abstention.

Le hamster femelle creuse de nombreuses voies d'accès à sa tanière, et les petits, qui jouent volontiers aux alentours, peuvent se mettre à l'abri très rapidement. La tanière du mâle, en revanche, ne possède qu'une seule entrée.

La Bugatti « Royale » (France, 1927) fut l'une des plus grandes voitures jamais construites. Plus de 6 m. de long, de 2 m. de large, moteur de 12,8 litres, vitesse maximale de 200 km-h. Elle n'a été construite qu'à sept exemplaires, et le châssis à lui seul coûtait 800.000 fr. de l'époque.

Les Polonais qui habitent entre Białystok, Varsovie et Lublin sont très patriotes, comme tous les frontaliers, mais conservent des habitudes ukrainiennes. Ils affectionnent les meubles peints, les maisons de bois, les grands poêles de faïence, les tissus bariolés et les jougs d'attelage en forme de fer à cheval.

L'énergie solaire en l'an 2000 en France sera de trois pour cent de la consommation (estimations officielles); aux Etats-Unis et en Suisse, de 30 pour cent. Un capteur solaire (non posé) vaut, en France 600 fr. le mètre carré, aux Etats-Unis 150 fr. le mètre carré.

### Jazz

## Des horizons nouveaux au Festival de Montreux

Pendant très longtemps, le Festival de Montreux — alors fort justement nommé Festival de Jazz — se contentait de présenter les musiciens les plus cotés d'Europe et des Etats-Unis.

Grâce au renom considérable acquis à l'étranger, le Festival a non seulement été invité à « s'exporter » — à Sao Paulo, l'on s'en souvient —, mais encore à recevoir des demandes, de plus en plus nombreuses et importantes, de réserver une place importante à des pays où la musique de jazz et la musique populaire — traditionnelle et contemporaine — sont en constante mutation et ébullition. Rappelons simplement les Cubains d'Irakere qui font actuellement sensation aux Etats-Unis! Le Brésil, une nouvelle fois, tout comme le Japon et le Canada et, pour la première fois, la chaleureuse Jamaïque, viennent à point pour confirmer cette constatation.

On connaît l'importance du Reggae sur la scène internationale et les disques d'ici et d'ailleurs. Ces rythmes nouveaux, venus des ghettos de Kingston, sont en passe de révéler un monde musical à la fois inattendu et fascinant.

Les Etats-Unis et l'Europe applaudissent depuis longtemps les nombreuses écoles de samba, Baden Powell, Gilberto Gil, le couple Airto-Flora Purim, sans parler d'Astrud Gilberto ou de Milton Nascimento. La soirée brésilienne du Festival 1978 a battu tous les records d'affluence. C'est la raison pour laquelle un double concert sera à nouveau dédié à ce pays.

On y découvrira Elis Regina et le génial Hermeto Pascoal.

### Technique

## Pommes de terre et canne à sucre au lieu de pétrole

Les cultivateurs et les planteurs vont peut-être nous éviter à l'avenir de renoncer à notre voiture par manque d'essence. L'alcool tiré des pommes de terre, de la canne à sucre, des betteraves à sucre et du millet, alcool que l'on nomme aussi éthanol (ou alcool éthylique), ainsi que l'alcool méthylique ou méthanol tiré du bois, du charbon ou des déchets, pourraient remplacer au moins en partie les carburants extraits du pétrole.

Au Brésil, par exemple, le carburant auto contient déjà du méthanol afin de réduire la consommation d'essence. Et en République fédérale d'Allemagne un certain nombre de voitures expérimentales circulent depuis plusieurs années avec un mélange essence-méthanol dans leur réservoir. Pour 1980 on a même projeté les premiers essais avec comme carburant de l'alcool pur.

### BILAN ÉNERGÉTIQUE

Les chercheurs qui travaillent dans le domaine de la technique énergétique et des nouvelles technologies donnent de bonnes chances d'avenir au carburant extrait de la « biomasse ». Ils ont déjà démontré entre autres que le gain d'énergie pour la canne à sucre — si l'on y oppose l'énergie nécessaire pour la culture, les engrais, la récolte, le traitement et la distribution — se monte à 36 pour cent.

Le bilan énergétique pour les betteraves à sucre allemandes est lui aussi positif. Mais il est impossible de faire des prévisions exactes sur les surfaces cultivables nécessaires et il est certain qu'elles ne sont pas disponibles en quantité suffisante en République fédérale d'Allemagne.

Si l'Allemagne coopérait cependant avec le Brésil pour cultiver en commun la canne à sucre et les betteraves sucrières, 2 pour cent de la surface du pays sud-américain suffiraient pour faire marcher toutes les voitures allemandes et brésiliennes avec l'alcool ainsi extrait.

### A AMÉLIORER...

Parmi les diverses possibilités visant à rendre à long terme l'automobile indépendante des carburants tirés du pétrole, ce sont en tout cas les alcools extraits des biomasses (organiques) qui présentent le plus grand intérêt.

Pour les pays disposant d'abondantes réserves en charbon, bois et gaz naturel ainsi que pour les pays développés il s'agirait selon les chercheurs de la meilleure solution. Dans les pays dotés d'une luxurieuse végétation l'éthanol serait de son côté le carburant de l'avenir. Il s'agit toutefois d'améliorer les procédés de transformation. (dad)

### éphéméride

Jeudi 5 juillet 1979, 186e jour de l'année.

### FÊTES A SOUHAITER:

Saint Antoine Marie Zaccaria.

### PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1777. — Au Pakistan, Zulfikar Ali Bhutto, président du Conseil, est renversé par l'armée qui prend le pouvoir, sans effusion de sang.
1976. — José Lopez Portillo est élu président de la République mexicaine, succédant à Luis Echeverría.
1975. — Les îles du Cap Vert accèdent à l'indépendance, après 500 ans de tutelle portugaise.
1973. — Putsch au Rwanda.
1970. — Un avion canadien s'écrase en tentant de se poser à Toronto: 109 morts.
1969. — Tom M'Boya, commissaire au plan kenyan, qui passe pour le dauphin du président Jomo Kenyatta, est assassiné à Nairobi.
1932. — Oliveira Salazar est élu chef du gouvernement portugais et institue un régime fasciste.
1865. — William Booth créée, à Londres, l'Armée du salut.

### ILS SONT NÉS UN 5 JUILLET:

Phineas Taylor Barnum, impresario et directeur de cirque américain (1810-1891); Jean Cocteau, écrivain français (1889-1963); Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères (1909).

## Enfance et fleurs



Chaque année, les jardiniers de la petite cité lémanique de Nyon rivalisent d'ingéniosité pour confectionner un gigantesque massif fleuri. Cette année, c'est sur le thème de l'Année Internationale de l'Enfance qu'ils ont fait preuve d'imagination. (asl)



Promotion régionale et protection du patrimoine peuvent aller de pair

## Un projet séduisant s'élabore pour le « Manège »

Le vent tournerait-il, depuis qu'il ne s'engouffre plus par les fenêtres, désormais fermées par des panneaux joliment décorés, de l'ancien Manège ?

Il se pourrait en effet que l'on assiste à une phase décisive dans les efforts accomplis par le comité « Sauvons le Manège » pour faire « revivre » cet immeuble historique, dont on ne rappellera jamais assez qu'il illustre de manière unique les principes architecturaux et sociaux ayant marqué le milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

Désormais, les membres de « Sauvons le Manège » ne sont plus seuls à vouloir ce sauvetage, cette réhabilitation, et à les croire nécessaires et possibles, à lutter pour les obtenir. Désormais, l'avenir du « Manège » ne se résume plus en un concours inégal entre « les beaux rêves coûteux d'une poignée d'idéalistes » (selon l'image qu'on semble se faire encore, au niveau des autorités, du comité !) et les projets concrets et « rentables » de promoteurs immobiliers !

Amené par un ami pour voir la fameuse cour intérieure de l'immeuble, un fabricant d'horlogerie fine de La Chaux-de-Fonds est entré dans le « Manège », l'autre samedi, à l'occasion de la fête organisée par le comité. Pour deux minutes, disait-il. Il est resté deux heures. Il a tout visité. Plus que conquis: enthousiasmé, il a donné forme à une idée sur laquelle « Sauvons le Manège » avait déjà travaillé: faire du « Manège » un centre d'artisanat.

Une sorte de souk à l'occidentale, qui deviendrait un symbole de la vocation horlogère et artistique régionale, où l'on trouverait rassemblés sous un seul toit tous ces artisans aujourd'hui disséminés qui participent d'une manière ou d'une autre à la création, à la fabrication, à la vente des plus belles œuvres horlogères: stylistes, prototypes, bijoutiers, graveurs, émailleurs, faiseurs de cadrans ou de bracelets, sertisseurs, fournisseuriers, soudeurs, photographes, décorateurs, gainiers, publicistes, etc. Les industriels ou commerçants horlogers qui traitent avec cette gamme de spécialistes de la « belle œuvre » n'auraient ainsi plus à courir de l'un à l'autre. La promotion de tout un secteur méconnu de la création horlogère en particulier, artisanale en général, serait aussi mieux assurée par un tel centre, où les artisans, détenant individuellement leurs ateliers en copropriété, disposeraient d'un secrétariat commun. Le cadre particulier du « Manège », outre qu'il se prêterait sans problème à une telle affectation, ajouterait encore à cet effet promotionnel.

### DES « ATELIERS D'ARTS RÉUNIS »

L'idée est en effet de créer quelque chose qu'on ne trouve nulle part ailleurs: un endroit où les acheteurs ou « donneurs d'ordres » du domaine de l'horlogerie, de haut de gamme de la joaillerie, puissent rencontrer dans les meilleures conditions l'ensemble des artisans capables de représenter dignement toutes les opérations liées à la naissance et à la diffusion d'un tel

produit. Il s'agit d'associer une opération de sauvegarde d'un élément du patrimoine, avec une opération de promotion de la région, dans un des domaines où elle peut exceller, se refaire une réputation: la création, la fabrication, l'habillage de montres de haut de gamme, à l'échelle artisanale pour laquelle une clientèle, une demande existe et se développera. Ces « Ateliers d'arts réunis », comme le comité Sauvons le Manège les appelle provisoirement, s'ouvriraient bien sûr sur d'autres domaines que l'horlogerie. Ils pourraient offrir de nouvelles perspectives non seulement aux artisans déjà établis, mais encore aux filières de l'École d'arts appliqués. D'ores et déjà, notre enthousiaste fabricant s'est acquis l'adhésion entière d'un collègue de la place, et a déjà obtenu un accord de principe d'une demi-douzaine d'artisans divers.

### UNE AUBERGE DE JEUNESSE

De son côté, le comité Sauvons le Manège poursuit ses pourparlers avec le comité régional des Auberges de jeunesse, toujours très intéressé à installer au « Manège » une nouvelle AJ chaux-de-fonnière, remplaçant la malcommode et insuffisante auberge de la rue Fritz-Courvoisier. Soucieux de conserver au bâtiment une destination future qui corresponde à son caractère et permette un contact permanent avec le public, ledit comité a donc établi un projet global d'affectation comprenant pour l'essentiel le centre artisanal, pour un quart environ du volume (l'aile ouest) l'Auberge de jeunesse, assurant aussi des possibilités de logement aux visiteurs, plus un café-restaurant qui serait le « cœur », le lieu de rencontre, l'élément d'animation du « Manège », plus aussi quelques logements de service et un petit atelier d'architecture, lié à une permanence d'accueil et de dialogue sur les problèmes architecturaux et urbanistiques. Le comité envisage maintenant de modifier ses statuts, de se constituer en association sous une forme à définir, afin de devenir « copropriétaire collectif », sous forme

coopérative, de la partie « café-restaurant » et de maintenir ainsi son rôle catalyseur, animateur, d'un « Manège » réaffecté.

Cette évolution des projets est en effet au point où il va falloir maintenant passer aux actes, c'est-à-dire au rachat de l'immeuble, entre les différents partenaires intéressés, avec un recours obligatoire aux banques. Les autorités communales, dûment avisées de la situation, pourraient désormais la regarder d'un oeil plus favorable, dans la mesure où la solution envisagée n'impliquerait pas les finances publiques. S'agissant d'un élément du patrimoine, il demeure pourtant souhaitable qu'elles lui apportent leur caution. Plus que jamais, cette solution est aussi l'affaire des citoyens dans leur ensemble, et le comité Sauvons le Manège souhaite vivement que le plus grand nombre possible de Chaux-de-Fonniens et voisins manifestent concrètement appuis, suggestions, engagement sous forme de souscription de parts sociales ou d'inscription comme co-propiétaire éventuel, etc.

Michel-H. KREBS

\* SAUVONS LE MANÈGE, M. Marc Emery, président, Place-d'Armes 3, tél. 22 65 51.

## Nouveau président au FC La Sagne

Les membres du Football-Club ont tenu récemment leur assemblée générale, sous la présidence de M. Marcel Perret. Après adoption des comptes, ils ont décidé d'acheter une tondeuse à gazon pour le nouveau terrain. Ils ont ensuite discuté les nouveaux statuts et les ont approuvés. Les entraîneurs ont dressé ensuite le bilan de la saison écoulée. M. J.-A. Vuille s'estime satisfait de la prestation des juniors D, en compagnie de M. F. Robert, ils ont eu du plaisir avec cette jeune volée. Pour les juniors B, M. M. Wutrich se montre aussi content, l'assiduité aux entraînements fut excellente. Pour la IIB qui évolue en quatrième ligue, M. P. Schafer est heureux que son équipe de « copains » ait pu terminer cinquième. En IIA, M. B. Reichenbach souligne l'excellente deuxième place de sa formation, Ticino était plus fort et a mérité sa première place. Pour l'équipe fanion du club, M. B. Corti est satisfait du comportement de ses gars; avec les mutations enregistrées, il faut former une ossature nouvelle; il est toutefois un peu déçu des résultats obtenus, mais la saison prochaine devrait se présenter sous de meilleures auspices. Après les admissions et démissions, le vice-président M. Reichenbach annonça que deux membres du comité quittent leur charge: M. P. Matthey, secrétaire pendant 17 ans, et M. M. Perret, président

durant cinq ans; une attention leur fut remise et des acclamations les remercièrent pour les nombreux services rendus. Après discussion, le nouveau président fut élu en la personne de M. P. Schafer. Font partie du comité selon propositions: Mme J. Baillod, MM. S. Robert, B. Reichenbach, J. Hutzi, C. Barras et V. Pattelli. Les entraîneurs pour 1979-1980 sont désignés comme suit: équipe de troisième ligue, M. B. Corti; quatrième ligue IIA, M. B. Reichenbach; quatrième ligue IIB, M. Kolonovics; juniors A, M. C. Perret; juniors C, M. F. Robert. L'assemblée se termina par diverses questions administratives, et le nouveau président, en souhaitant de bonnes vacances à chacun, donna rendez-vous en août prochain pour une saison placée sous le signe de la sportivité avant tout, relevant que l'équipe IIB a réussi sa saison 1978-1979 sans un seul avertissement. (dl)

### Distinction

M. Bernard Perrenoud vient de se voir décerner le premier diplôme d'électronicien en radio et télévision du canton de Neuchâtel. Il l'a obtenu au Technicum de Saint-Imier après cinq jours d'exams ardues, et à la suite d'une formation acquise auprès de son maître, M. C. Reichenbach, de La Chaux-de-Fonds.

## tribune libre

## tribune libre

### Ascenseur du passage Zimmermann: pire qu'une panne...

(Réponse à la « Tribune libre » du 25 juin intitulée: « Passage Zimmermann: une longue et fâcheuse panne ».) La panne survenue à l'ascenseur du Passage Zimmermann le 3 mai dernier n'était pas due à un mauvais fonctionnement de l'appareil, mais malheureusement à un nouvel acte de vandalisme pour lequel plainte a été déposée auprès du Procureur.

Les dégâts causés sont importants puisque la porte coulissante a été arra-

chée ainsi que le levier de commande, tandis que les câbles de commande ont été sectionnés. Il est à préciser que ces détériorations n'ont pu être faites qu'avec des outils.

Le 4 mai, le réparateur était sur place et les pièces de rechange ont été commandées immédiatement. Cependant, malgré notre insistance, il n'a pas été possible au fournisseur de livrer ces pièces aussi rapidement que le souhaitait le Service des bâtiments et ce

n'est que le 25 juin que l'installation pouvait être remise en fonction.

Il est bien évident que s'il ne s'était agi que d'une simple panne, comme le laisse supposer le correspondant de la Tribune libre, la réparation n'aurait pas pris un temps aussi long. Seule l'ampleur des dégâts est cause de cet arrêt prolongé.

Je regrette infiniment que des personnes âgées, des invalides, etc. aient eu à subir les inconvénients de détours importants par la faute de quelques individus peu respectueux des biens de la collectivité.

Quant à la surveillance, elle a déjà été intensifiée mais, il faut être conscient qu'elle ne peut malheureusement pas être exercée 24 heures sur 24.

Le directeur des Travaux publics:  
Alain Bringolf

## Aidons-les!

Après tant d'appels et de collectes en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique, il serait mal venu d'essayer de sensibiliser davantage la population. La Chaîne du bonheur a fonctionné, des organisations internationales agissent concrètement, de célèbres personnalités manifestent leur désir de sauver le plus grand nombre de ces gens; bref, l'opinion mondiale est alertée.

Peu importe l'indifférence de beaucoup et les enjeux politiques dont la complexité aveuglante engendre le mépris des vies humaines, des hommes de bonne volonté sont en train de mettre leur ton en oeuvre pour ne pas laisser « l'holocauste moderne » se consumer.

Déjà plusieurs nations ont ouvert leurs portes aux réfugiés, parmi elles, la Suisse qui d'ici la fin de l'année en recevra 1200.

Néanmoins, il reste le problème de l'attribution: les Suisses romands laisseront-ils donc toujours le soin à la seule Suisse allemande de les intégrer ?

C'est sur ce point-là que nous nous permettons modestement d'intervenir: un groupe d'étudiants de l'École de commerce et du Gymnase, constitué par 37 personnes motivées, a décidé de s'unir pour faire appel au Conseil

communal, et à vous, nos aînés, citoyens qui possédez des droits et des moyens matériels que nous n'avons pas; pour qu'il soit possible à la ville de La Chaux-de-Fonds d'accueillir un certain nombre de ressortissants vietnamiens et cambodgiens.

Nous sommes désireux de nous engager envers ces personnes en consacrant la seule chose dont nous disposons, c'est-à-dire une partie de notre temps, pour créer des amitiés et donner un peu de chaleur humaine. Ceci non seulement en vue de leur intégration dans notre ville, mais pour leur montrer qu'ils ne sont pas moins que nous.

Bien qu'appartenant à des milieux étudiants, nous réalisons parfaitement les difficultés auxquelles vous aurez à faire face: une nouvelle crise économique se préparant, il serait naturel de prêter la sauvegarde de notre bien-être et la non-compromission de l'avenir des jeunes! Mais comme nous ne pouvons nous résoudre à rester les bras croisés nous comptons sur l'humanité des habitants et des conseillers communaux pour rendre ce projet matériellement réalisable.

Philippe Horisberger  
et 36 signataires.

### « Malgré tout, un détenu est un être humain... »

Voici une petite histoire que je vous demande de publier. Elle s'est passée en avril dernier.

Martin, c'est son prénom, un jeune Yougoslave de 20 ans, condamné je crois savoir pour une histoire de drogue, vient d'être transféré de l'Hôpital psychiatrique de Cery aux EPO (red: Etablissements de la plaine de l'Orbe, autrement dit le pénitencier de Bochuz); il accepte très mal ce transfert et en ce soir d'avril décide de mettre fin à ses jours.

Je suis de service de nuit, je reçois un téléphone depuis les EPO, que l'on va nous amener quelqu'un. L'ambulance arrive. Martin est étendu sur ce brancard, à moitié inanimé, baignant dans une mare de sang; il est juste

enveloppé dans un drap des EPO, autrement complètement nu. Même pas un pansement compressif pour arrêter l'hémorragie! Alors, Messieurs les gardiens, que faites-vous des cours de premiers-secours? Une identité incomplète, même pas une carte désignant son groupe sanguin; alors, il faut vite commencer par le grouper avant de pouvoir le transfuser. Pendant la nuit, il nous fait des complications et nous arrivons à le sauver. Puis le matin à 7 h., le médecin décide de le renvoyer à Cery plutôt qu'aux EPO.

Cette histoire m'a marquée, car malgré tout un détenu est un être humain et non un animal, il a droit d'être soigné comme tout le monde. Il suffit parfois de pas grand-chose pour se retrouver derrière les barreaux. Il y aurait bien moins de problèmes si chaque personne aidait les détenus à se réintégrer dans la société.

(Anonymat accordé sur demande justifiée de l'auteur, connu de la rédaction).

Autres informations  
chaux-de-fonnières  
en page 26

## chauxorama

### Succès aux examens

Ancien bachelier du Gymnase de la ville, M. Gérard Prétat, de La Chaux-de-Fonds, vient de passer avec succès ses examens de médecine-vétérinaire à l'Université de Berne.

### Le Dispensaire en 1978 Services par milliers

Dans le bref aperçu de leur activité qu'ils fournissent en sollicitant, comme chaque année, l'aide matérielle du public dont ils ont besoin, la Ligue contre la tuberculose et les maladies pulmonaires du district et le Dispensaire rappellent que la tuberculose n'est pas vaincue dans notre pays, même si elle régresse heureusement. Ils signalent aussi que les maladies pulmonaires non tuberculeuses, telles que bronchites chroniques, asthme, emphysème, sont en augmentation, et que la prévention, la prophylaxie, le dépistage de ces affections ainsi que leur traitement ont une importance capitale.

Sur le plan statistique, le Dispensaire informe qu'il a donné 944 consultations médicales dans ses locaux, qu'il a effectué 4902 démarches et consultations sociales, et qu'il a en service trente appareils respirateurs et inhalateurs. La Ligue a fait 5655 radiophotographies. Onze nouveaux cas de tuberculose ont été dépistés, dont quatre contagieux.

Fonctionnant aussi, on le sait, comme poste sanitaire de frontière, le Dispensaire a contrôlé 2071 travailleurs étrangers.

Quant au Service de soins à domicile, il a effectué 3356 visites à domicile pour soins médicaux. (Imp)

### La fête du 1er Août

Dans sa dernière séance, le comité du 1er Août, présidé par M. Bernard Voirol, a préparé le programme de la manifestation patriotique.

Lors de la cérémonie officielle au Parc des Sports de La Charrière, l'orateur officiel sera M. Jean-Claude Jaggi, député au Grand Conseil et ancien président du Conseil général de notre ville.

D'autre part, la traditionnelle cérémonie de la montagne à Poullierel sera présidée par M. Edy Othenin-Girard, président du Club alpin suisse, section de La Chaux-de-Fonds.

## avis urgents

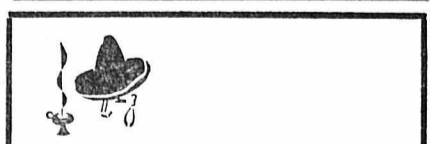
CE SOIR, à 20 heures  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
du F.-C.  
La Chaux-de-Fonds  
HÔTEL DE LA CROIX-D'OR  
(1er étage)  
P 14743

LUNETTERIE CENTRALE  
J. E. MAHÉAS  
Daniel-Jean Richard 15  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 22 11 00  
**EST FERMÉE**  
pendant les  
vacances horlogères  
P 15420

Offre spéciale  
**Pêches jaunes**  
d'ITALIE  
**150**  
le kilo  
**MIGROS**  
P 15356



SALLE DE MUSIQUE  
**CE SOIR**  
à 20 h. 30  
**CONCERT**  
avec  
**AMERICAN MUSIC ABROAD**  
(USA) 150 musiciens et chanteurs  
ENTRÉE LIBRE  
Collecte recommandée  
P 15191



**ARTISTES EN HERBE**  
profitez des vacances  
pour participer au  
**CONCOURS DE CRÉATIVITÉ**  
de  
**LA SEMEUSE**  
LE CAFÉ QUE L'ON SAUVURE.  
Vitrine BNS, av. Léopold-Robert 60  
P 15328



# Printemps

**DISCOUNT**

Nos prix vous aident à économiser!

9% - 10% !!!

**Jelmoli**  
grand passage  
Innovation

**STRUMPFHOSE**  
COLLANT  
GHETTE

GRÈPE - MOUSSE  
FEEN

En lot de 3 paires!  
Collants pour dames  
Grèpe 20 den., premier choix.  
Saskia, Costa-Brava  
Point 8 1/2 - 9, 9 1/2 - 10 1/2.

Les 3 collants **5.-** seulement

En vente aussi à **innovation LE LOCLE**

La Chaux-de-Fonds

Tampax-Super  
Emballage économique de 40

**3.50** seulement

Spray déodorant Rexona  
Sport, sec, 155 g  
Activ. Fresh, Tropic, à 125 g

Pièce **2.95** seulement  
au lieu de 3.95

Camelia 2000  
20 protections avec  
bande adhésive.

**2.95** seulement



<b>Samedi 7 juillet</b> <b>Strasbourg</b> Tour de ville compris	<b>66.-</b> 58.-*
<b>Dimanche 8 juillet</b> A la rencontre du folklore suisse <b>Rencontres folkloriques de Villars</b> Entrée comprise	<b>53.-</b> 43.-*
<b>Mardi 10 juillet</b> <b>L'Auberson - Chalet de Grangeneuve</b> Entrée au musée et collation de midi comprises	<b>42.-</b> 36.-*
<b>Jeudi 12 juillet</b> Train spécial avec wagon-restaurant <b>Île de Mainau</b> Entrée à l'île comprise	<b>68.-</b> 52.-*
<b>Jeudi 12 juillet</b> Train spécial avec wagon-restaurant <b>Zig-zag en Appenzell</b> Train, car PTT	<b>64.-</b> 49.-*
<b>Jeudi 12 juillet</b> Train spécial avec wagon-restaurant <b>Bregenz</b> Train, bateau spécial, autocar	<b>66.-</b> 54.-*
<b>Jeudi 12 juillet</b> Train spécial avec wagon-restaurant <b>Course surprise</b> Train, car postal et 2 funiculaires	<b>64.-</b> 48.-*

\* prix avec abonnement pour demi-billets.

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds  
**Tél. 039 22 41 14**

**Le flâneur suisse**  
Au choix, train pour Zurich ou Genève et vols Zurich-Genève ou vice-versa à bord d'un 'Jumbo' de Swissair  
**Fr. 130.-**  
Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

**Le maître-boucher - votre spécialiste en viande**

★★★

vous remercie de la confiance que vous lui témoignez et vous souhaite

**d'EXCELLENTES VACANCES**

de même qu'un joyeux retour dans vos foyers.

**SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS**  
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets  
Les Ponts-de-Martel — La Sagne — La Brévine

**A REMETTRE**

pour raison de santé, à La Chaux-de-Fonds, centre ville, pour tout de suite ou pour date à convenir

**café-restaurant**

de moyenne importance. Salle pour société. Convierait pour couple cuisinier.

Ecrire sous chiffre JB 15259 au bureau de L'Impartial.

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**

**URGENT**

Nous engageons une

**APPRENTIE VENDEUSE**

**CHAUSSURES BOTTE ROUGE**  
Francillon 22  
2610 Saint-Imier  
Tél. (039) 41 45 35

**NOUVEAUTÉ**  
(brevetée)

Produit alimentaire à forte demande, dont la nouveauté rapide dans sa préparation à la consommation par un «appareil» rapide et attractif. Système efficace et sans concurrence.

Cientèle:

**RESTAURANTS**  
Hôtels - Bars - Piscines - Campings  
Ecoles - Manifestations publiques  
Entreprises - Bureaux, etc.

Nous cherchons les

**DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS**  
pour les 26 secteurs du marché suisse

- De préférence des personnes déjà introduites auprès de la clientèle mentionnée.
- Disposant d'un capital entre Fr 50 000.- et Fr. 100 000.-, suivant la région, le canton ou le secteur.

Le produit étant de grande consommation, les commandes se renouvelleront automatiquement. Bénéfice élevé.

Ecrire sous chiffre PQ 901513 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Toute les offres recevront une réponse et seront traitées avec la discrétion de rigueur.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**CANTON DE BERNE**  
Mise au concours d'une place d'

**employée d'administration**

La Direction des Travaux publics du canton de Berne met au concours la place d'une employée d'administration auprès de l'adjoint du Service des Ponts et Chaussées pour le Jura bernois, avec siège à Sonceboz.

**Champ d'activité :**  
- réception, téléphones, correspondance, établissement des formulaires de soumission et des décomptes de tous genres.

**Exigences :**  
- apprentissage commercial ou d'administration avec diplôme final  
- intérêt pour des tâches et problèmes techniques  
- langue maternelle française.

**Nous offrons :**  
- une activité intéressante et variée  
- des conditions d'engagement correspondantes aux aptitudes et un salaire selon le Décret des salaires du personnel de l'Etat de Berne.

**Entrée en service :** dès que possible.

Les postulations manuscrites et accompagnées des certificats d'usage sont à adresser jusqu'au 31 juillet 1979 à la Direction des Travaux publics du canton de Berne, Gerechtigkeitsgasse 36, 3011 Berne, à l'intention du 1er secrétaire.

Berne le 2 juillet 1979.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DU CANTON DE BERNE

**CENTRE AUTOMOBILE**  
Boudevilliers

**OCCASIONS - EXPERTISÉES**

Mercédès 230 bleu-foncé, 1973	VW Passat LS verte, 1974	Citroën Dyane 6 rouge, 1974
Mercédès 230 brun-métal, 1969	Mercury Cougar vert-métal, 1969	Citroën GS spécial verte, 1972
Mercédès 250 bleu-clair, 1970	Chrysler Valiant autom., grise, 1971	Citroën GS 1220 bleu-métal, 1973
Mercédès 280 E automatic, 1979	Buick Apollo brune, 1974	Citroën GS Break bleu-métal, 1974
Mercédès 350 SLC blanche, 1973	Fiat 128 4 p., jaune, 1971	Citroën GS Break beige, 1975
Mercédès 450 SL bronze, 1974	Audi 50 GL blanche, 1975	Citroën GS 1220 beige, 1976
Mini 1000 rouge, 1974	Ford Granada BR jaune, 1976	Citroën CX 2200 brune, 1976
Mini 1000 orange, 1973	Austin Maxi blanche, 1973	Citroën CX 2000 blanche, 1976
Opel GT 1900 vert-métal, 1970	BMW 2500 blanche, 1970	Fiat 132 1600 S rouge, 1974
Renault 4 L blanche, 1977	BMW Touring noire, 1973	Fiat 132 1800 S blanche, 1972
Renault 5 TS bleu-métal, 1977	Citroën 2 CV 6 orange, 1974	Ford Escort 1300 bleu-métal, 1975
Ford Consul 2300 jaune, 1974	Citroën AK 400 orange, 1974	Ford Taunus GXL 1,6, rouge, 1972
Toyota Carina brun-métal, 1973	Ford Consul BR blanche, 1973	Mazda 616 blanche, 1975
Toyota Corolla lift, bleu, 1978	Citroën 2 CV 6 bleue, 1974	Mercédès 200 bleu-foncé, 1972
Simca 1100 rouge, 1973	Matra Bagheera bronze, 1975	Volvo 144 blanche, 1969
	Sunbeam 1250 rouge, 1973	

**150 VOITURES EN STOCK**

**Willy Christinat**  
(038) 36 14 37

La famille du

**DOCTEUR ANDRÉ NICOLET**

remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée pendant de nombreuses années

et l'informe que le cabinet dentaire sera repris par le

**DOCTEUR ERIC ZWAHLEN, FILS**

qui en continuera l'activité dès le 6 août 1979.

Avenue Léopold-Robert 20 (entrée rue du Marché)  
Téléphone (039) 22 23 90.



Fin du tournoi de football de l'ACFA

# Seconde victoire consécutive des Forges



Les Forges... pour la seconde fois !



Le pavillon des prix 1979

Promenade et la seconde en battant le Centre de Rencontre.

Nous brosserons rapidement le déroulement de cette rencontre où nous y avons vu une grande débauche d'énergie de la part des deux formations en présence. L'adage disant « Rien ne sert de courir, il faut partir à temps », s'appliqua à merveille à cette rencontre. Techniquement plus forts surtout en début de partie, les Forges surent profiter d'un certain flottement et d'une mésentente de la défense de Voumard. Ils assurèrent déjà leur victoire en obtenant deux buts après dix minutes de jeu. Par la suite, le FC Voumard n'ayant plus rien à perdre lança toutes ses forces dans une attaque à outrance, mais par précipitation manqua maints tirs au but.

Pour illustrer la malchance des uns et le bonheur des autres, voici en bref comment furent marqués quatre buts. Le premier vint alors qu'Aellen tira sur un défenseur et le ballon dévié par ce dernier s'en alla gentiment finir sa course au fond des filets. Le troisième,

alors que beaucoup de monde se trouvait regroupé « aux cinq mètres » et à la suite d'un corner la balle passa par-dessus tout le groupe et finit dans les pieds de Favre qui n'eut plus qu'à la pousser dans le but. Quant au quatrième il arriva à la suite d'une mésentente entre le gardien de Voumard et son arrière sur la ligne de but. Gaudfroid en profita pour tendre le pied entre eux deux et placer le ballon au bon endroit.

Rappelons que le FC les Forges fut l'équipe qui représenta l'ACFA chaux-de-fonnière au tournoi romand corporatif et qu'elle se classa première, le week-end précédent.

Voumard: Lechenne; Vicini, Brandt, Venaruzzo, Vuillecard; Rustico, Quarta, Neuenschwander, Gan Baptiste, Guidi, Todeschini. Remplaçants: Sandoz, Mollier, Rossi.

Les Forges: Giacomini, Guyot, Galley, Blanc; Jeanneret, Pellegrini, Favre; Schmidt, Gaudfroid, Aellen, Casotti. Remplaçants: Boichat, Rudolf. Arbitre: M. Albert Droz, excellent.

Le championnat 1979, 42e du nom, de l'Association des clubs de football amateur est terminé. Cette année ce furent au total 28 équipes qui disputèrent le championnat. Celui-ci débuta au début du mois de mai pour se terminer le 28 juin. Il se déroula par des conditions météorologiques plus ou moins favorables. Les différentes rencontres qui durant deux mois ont tenus en haleine les « amateurs » du ballon rond, où l'on en parlait soit dans les fabriques ou dans les cafés, sont dues avant tout à la ténacité et la parfaite organisation d'un comité stable dirigé par M. Jean-Louis Wenger, assisté de MM. R. Portenier, P. Reichenbach et celui qui fut fêté et nommé membre d'honneur de l'ACFA pour dix ans d'activité et de dévouement, M. Roland Huguenin. Nous n'oublions pas d'y associer les arbitres, A. Droz, G. Brossin, M. Monnin dont la tâche n'est pas toujours facile.

La finale qui s'est disputée jeudi dernier, opposait le champion des fabriques, le FC Voumard à celui des sociétés, le FC Les Forges. A l'issue d'une rencontre âprement disputée, mais d'une parfaite correction, Les Forges l'emportèrent par 4 à 0. Ces deux formations s'étaient préalablement qualifiées, la première aux dépens du FC



Le comité de l'ACFA, de gauche à droite, MM. Portenier, Wenger (président), Huguenin et Reichenbach. (Photos Impar-Bernard et Schneider)



Les footballeurs de la Gendarmerie neuchâteloise, champions de groupe



Battu, mais heureux tout de même, le capitaine du FC Voumard reçoit la coupe de champion des fabriques



Voumard FC, champion des fabriques



Le deuxième but des Forges... il sera décisif



Le Centre de Rencontre, champion de groupe

## Le palmarès 1979

- Challenge Voumard (au champion): Les Forges.
- Challenge ACFA (au vice-champion): Voumard.
- Challenge Universo (au champion des fabriques): Voumard.
- Challenge Albert Mauron (idem): Voumard.
- Challenge Fair Play (remis par les arbitres): La Rochelle.
- Coupe de champion de groupe: Centre de Rencontre, Les Forges, Voumard, Promenade.

## Classements :

### Sociétés

#### GROUPE 1

1. Centre de Rencontre, 6 matchs et 12 points; 2. Bâlois, 6-9; 3. Métro, 6-7; 4. Real; 5. La Rochelle; 6. Quickburger.

#### GROUPE 2

1. Les Forges, 6 matchs et 12 points; 2. Pueblos, 6-10; 3. Carlino, 6-7; 4. Sporting, 6-7; ex aequo Portescap, 7-7; 6. Cheminots, 7-6; 7. FNR, 7-2; 8. Services Industriels, 7-0.

### Fabriques

#### GROUPE 3

1. Voumard, 7 matchs et 14 points; 2. Junod, 7-10; ex aequo Quinche, 7-10; 4. Impartial, 7-7; ex aequo Portescap, 7-7; 6. Cheminots, 7-6; 7. FNR, 7-2; 8. Services Industriels, 7-0.

#### GROUPE 4

1. Promenade, 6 matchs et 12 points; 2. Grandjean, 6-8; 3. Union Carbide, 6-7; 4. Ebel, 6-6; 5. Hôpital, 6-4; ex aequo Singer, 6-4; 7. Travaux publics, 6-1.



**Autobus Le Locle ALL SA**  
**SERVICE DE BUS PENDANT LES VACANCES HORLOGÈRES**

Horaire du lundi au samedi, pas de course le samedi après-midi

Départ de (en direction de Centre-Ville)

Les Jeanneret	Le Verger	Le Communal	Les Monts	Les Cardamines
09 h. 00	09 h. 15	09 h. 45	09 h. 30	09 h. 50
10 h. 20	10 h. 35	11 h. 05	10 h. 55	11 h. 10
13 h. 05	13 h. 15	13 h. 45	13 h. 30	13 h. 50
16 h. 45	16 h. 55	17 h. 10	17 h. 30	17 h. 15

Départ de Centre-Ville en direction de

Les Jeanneret	Le Verger	Le Communal	Les Monts	Les Cardamines
10 h. 15	09 h. 05	09 h. 40	09 h. 20	09 h. 40
11 h. 15	10 h. 30	11 h. 00	10 h. 45	11 h. 00
13 h. 50	13 h. 10	13 h. 40	13 h. 20	13 h. 40
17 h. 35	16 h. 50	17 h. 05	17 h. 20	17 h. 05

**Le Progrès**

CAISSE MALADIE - LE LOCLE  
LE BUREAU  
GRANDE RUE 32 - LE LOCLE

**sera ouvert**

LE MATIN DE 8 À 12 H.  
pendant les vacances horlogères

LE BUREAU DE  
LA CHAUX-DE-FONDS  
JAQUET-DROZ 58

**sera fermé**

DU 8 AU 27 JUILLET 1979

Le Comité

**ÉTUDE**  
**Alain MATTHEY**

LE LOCLE

**FERMÉE**

du 9 au 30 juillet 1979

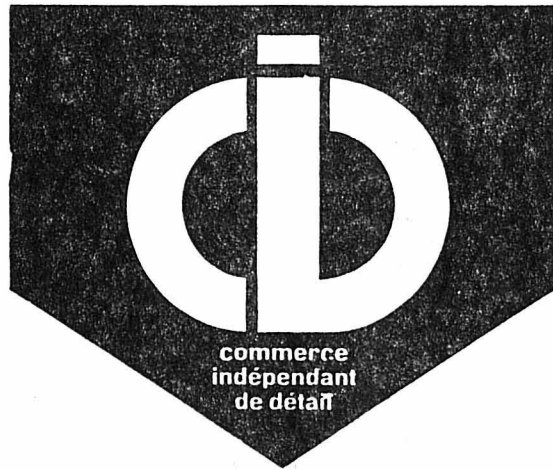
Restaurant  
de La Croisette  
LE LOCLE

**Fermeture annuelle**

DEPUIS LE 7 JUILLET  
Réouverture : le 30 juillet à 6 h.  
Bonnes vacances à tous

**La Boutique de la Jaluse**  
souhaite à tous de bonnes vacances et  
**SERA FERMÉE**  
du 9 au 29 juillet  
Réouverture : LUNDI 30 JUILLET

Partout dans la cité  
et durant toute l'année  
pour vous approvisionner  
et mieux vous conseiller:



Les spécialistes à votre service  
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier

**TOUS vos imprimés**  
Imprimerie Courvoisier, tél. (039) 21 11 35

**HÔTEL DU LAC**  
LES BRENETS

Tous les soirs :  
**fondue bourguignonne 14.50**  
200 gr. de viande et 10 garnitures  
à midi :  
SUR RÉSERVATION  
Tél. (039) 32 12 66

**Etude Pierre Fæssler**

AVOCAT et NOTAIRE  
LE LOCLE

**FERMÉE**

du 9 juillet au 2 août 1979

**C. Matthey**

TAPISSIER - DÉCORATEUR

LE LOCLE

**FERMÉ**

DU 7 AU 28 JUILLET

CONFISERIE - TEA-ROOM  
**Ed JACOT**

Grande Rue 42 - Le Locle

**FERMÉ**

DU 10 AU 30 JUILLET

Réouverture : mardi 31 juillet

**COIFFURE et BEAUTÉ**

MARCEL AUBERT - Tél. (039) 31 30 62 - Temple 7  
LE LOCLE

VACANCES HORLOGÈRES

**OUVERT**  
**LA 3<sup>e</sup> SEMAINE**

**Chez « SANDRO »**

LE LOCLE

**FERMÉ**

DU DIMANCHE 8 JUILLET  
AU JEUDI 2 AOÛT

Réouverture :  
VENDREDI 3 AOÛT

COUPELLERIE  
**P.-A. VERMOT**

Succ. de Matthey-Chesi  
Le Locle

**FERMETURE ANNUELLE**

DU 9 AU 28 JUILLET

MAIS  
profitez d'apporter vos aiguisages  
LA MEULE TOURNERA

**PUBLICITÉ ACTIVE,  
COMMERCE ACCRU!**

RESTAURANT-RÔTISSERIE DU PARC  
Les Brenets - Tél. (039) 32 11 27

cherche pour début août

**sommelière**

connaissant les 2 services

A louer au Locle  
rue Girardet  
**appartement**

DE 3 PIÈCES  
confort.  
Libre dès septem-  
bre.  
Fr. 280.- + charges  
Tél. (039) 31 43 13.

**innovation**  
LE LOCLE

Nous cherchons  
**vendeuse  
auxiliaire**  
à temps partiel

pour nos rayons de ménage  
et divers

Téléphoner au bureau du  
personnel, au (039) 31 66 55.

A VENDRE  
tout de suite (pour raison d'âge)  
au centre du Locle (NE)

**maison  
de 7 appartements**

avec grand jardin.  
Base de discussion Fr. 185 000.-,  
petit acompte.

Ecrire sous chiffre AM 15388 au  
bureau de L'Impartial.

JEUNE FILLE de 18 ans cherche emploi  
pour début octobre comme

**demoiselle  
de réception**

Tél. (039) 31 20 39, heures des repas.

**COIFFURE LUIGI**

39, rue des Envers - LE LOCLE

**Salon pour dames et messieurs**

Durant les vacances horlogères

le salon pour **DAMES** sera ouvert  
**TOUS LES JOURS** de 8 h. à 17 h.

le salon pour **MESSIEURS**  
sera fermé du 16 au 23 juillet

FRANÇOISE

JANINE

JOCELYNE

FRANCO

SERAFINO

vous souhaitent de bonnes vacances

**BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE**

(à conserver  
s. v. p.)

(à expédier sous enveloppe « imprimé » à 20 cts) à l'Administration de L'Impartial,  
Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
(prière d'écrire en lettres majuscules)  
Ancienne adresse : Rue \_\_\_\_\_  
No postal  Localité \_\_\_\_\_  
Nouvelle adresse : Hôtel/chez \_\_\_\_\_  
No postal  Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_  
Pays \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

**AVIS IMPORTANT**

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
2. Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. Emoluments : Pour la Suisse Fr. 2.- par changement  
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50  
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
5. AVION : Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. PAIEMENTS : à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.



• LE LOCLE • LE LOCLE

Feuille d'avis des Montagnes

LE LOCLE • LE LOCLE •

Les Ponts-de-Martel

Belle réussite de la Fête des promotions



Le cortège de la Fête des promotions s'est préparé sous un ciel menaçant, mais petit à petit le soleil a chassé les nuages. La jeunesse a donc pu se répandre dans le village comme cela avait été prévu. La foule des parents et des amis se pressait sur les bords des routes pour regarder passer ceux qui représentent l'avenir du village. Depuis le jardin d'enfants en passant par l'Ecole primaire, chaque classe avait tenu à se manifester d'une manière particulière par un déguisement ad hoc. Fanfare en tête, laquelle était précédée de la bannière communale du président

de la Commission scolaire, du directeur de l'Ecole secondaire et du vice président du Conseil communal, le cortège a parcouru le village.

Après son périple, le cortège a pris la direction du Temple pour la cérémonie officielle. Le président de la Commission scolaire, M. Richard Jeanneret a fait part, au début de son allocution d'une nouvelle attristante. Il s'agit du décès de la maman d'une élève de l'Ecole secondaire. L'assemblée observe une minute de silence.

Les classes primaires ont enchanté le public par quelques interprétations de chansons fort bien réussies. Pour sa part la fanfare de l'Esip a également démontré son savoir faire sous la direction de M. André Horni.

Le directeur de l'Ecole secondaire, M. Monard, a fait part de sa déception face à l'attitude de certains élèves qui se sont endormis au point de ne plus travailler durant quelques semaines. (ff)

**Autres informations locloises en pages 21 et 23**

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Terrible collision près de Malvilliers

Couple loclois tué



Un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. Georges Chappuis, 26 ans, circulait, hier à 16 heures, sur la route de La Vue-des-Alpes à Neuchâtel. Dans le virage avant la carrière, en dessus de Malvilliers, il a dépassé deux voitures. En se rabattant sur la droite, il a dérapé et a heurté un muret sur le bord droit de la chaussée. Sous l'effet de ce choc, son véhicule a traversé la route pour venir heurter de plein fouet l'auto de M. René Ducommun, 63 ans, du Locle, qui arrivait normalement en sens inverse. Suite au choc extrêmement violent, la voiture

de M. Ducommun fut soulevée et projetée dans la forêt en contrebas. M. Ducommun et son épouse, Jeanny, 64 ans, qui avait pris place dans la voiture, ont été tués sur le coup. Blessé, M. Chappuis a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par l'ambulance du Val-de-Ruz. Les deux véhicules sont hors d'usage.

M. Ducommun avait été horloger au Locle chez Zodiac. Depuis la fermeture de cette entreprise, il était au chômage. Le couple laisse un fils et deux petits-enfants domiciliés au Landeron.

mémento

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

DOMBRESSON

Début d'incendie

Hier vers 11 heures, un début d'incendie s'est déclaré dans l'immeuble de la Fondation de la Tertillier. Le jeune Y. M., 1965, de Cortaillod, était occupé à allumer un fourneau à bois. A un certain moment, comme le bois ne prenait pas, il a pris de l'essence dans un bidon et l'a aspergé au moyen d'un gobelet. Une partie de ce liquide se renversa sur le plancher. Lorsqu'il alluma le feu, ce dernier se communiqua au récipient et à la pièce boisée. Les premiers secours de Fontainemelon et les pompiers de Dombresson se sont rendus sur place.

Art et publicité dans le vent

Dans le cadre d'une activité qui se veut vaste et diversifiée, le Club de publicité des Montagnes neuchâtoises (CPMN) avait convié récemment ses membres et leurs amis à une visite commentée de l'exposition « L'épopée du vent », récemment présentée dans les locaux de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent.

Infatigable, dynamique, convaincu aussi de cette nécessité d'entraîner ses semblables dans un sillage fait de découvertes et de tous les éléments qui

ont fait le monde tel qu'il apparaît aujourd'hui, M. Pierre von Allmen, président de la Fondation, avec la verve et l'enthousiasme qui lui sont coutumiers, a conduit ses hôtes devant les cimaises qui racontent l'épopée du vent.

Tous ont été enchantés de cette visite et sans doute également, ils ont été impressionnés par l'aménagement de cette vieille demeure du Grand-Cachot-de-Vent, sauvée des ruines, in extremis, il y aura bientôt vingt ans.

La soirée s'est poursuivie par une râclée servie par le maître des lieux et ses fidèles collaboratrices et dans les brefs propos qu'il a prononcés, M. André Paratte, le cinéaste bien connu et président du Club de publicité des Montagnes neuchâtoises, devait rappeler les buts essentiels de cette association, s'agissant de grouper toutes les personnes intéressées par la vente et la publicité ou pratiquant les unes ou les autres des professions qui s'y rattachent.

Causeries, échanges de vues, familiarisation avec les moyens d'impression et de diffusion de la publicité, projections de films ou de diapositives sont au programme d'une activité trop souvent méconnue et qui participe à une meilleure formation de ceux qui sont appelés à se spécialiser dans la vente ou la publicité, deux fonctions indissolublement liées dans le monde moderne du commerce et de l'industrie. (m)

Sur la pointe des pieds

Les automobilistes doivent savoir ralentir devant « les oranges » de la route. Ils ne sont pas des agrumes mais ils redoutent les pépins ces employés de commune ou d'état qui entretiennent des chaussées très vite mises à mal. Etre cantonnier; ça n'est pas une sinécure. Il est loin le temps où celui-ci se fabriquait de la corne sous le menton à force de s'endormir sur un manche de balai. L'image sentait la jalousie! Mauvais cliché!

Je connais un ancien homme politique, au demeurant fort sympathique, qui par le jeu des circonstances économiques est devenu peintre... sur route. C'est d'ailleurs un vieux copain. Au bord... de prendre la retraite. Quand il militait, il portait le blazer rouge de l'ouvrier pas blasé. Depuis ce temps-là, son blason s'est terni et il a douté... comme un séminariste!

Engoncé dans un costume de lumière à faire pâlir Van Gogh lui-même, il balisait les rues en fixant au sol des quinquets de peinture blanche ou jaune. « STOP » brutalement écrit sur le goudron. Adjoint du Roger; un bon chef.

Aujourd'hui c'est fini. Pas son travail; son costume! Il a été contraint de troquer la salopette orange contre le pantalon blanc du professionnel du pinceau. Roger aussi d'ailleurs. Eh!, pour une fois qu'on blanchit un cadre de la police!

Salopettes rougissantes enveloppant un homme aux idées rougeoiantes! C'était convenable. Comme si un homme de gauche dessinait la place rouge... là où elle est!

Maintenant salopettes blanches, contournant un homme tranquille! Ça ne va pas. Un citoyen comme mon copain n'aime pas changer de veste. Même si cela est au sens propre. Si ses idées sont un peu noires, elles contrasteront avec le blanc de son habit et il restera, au sens symbolique du terme, le croustillant fribourgeois qu'est mon copain Jean. S. L.

état civil

VENREDI 29 JUIN

LE LOCLE

Naissance

Robert-Nicoud, Sabine Claudine, fille de Robert-Nicoud, Valentin Benjamin et de Josette Madeleine, née Müller.

Décès

Perret née Ducommun, Liliane, née en 1943, épouse de Perret, Willy Raymond.

LUNDI 2 JUILLET

Promesses de mariage

Hoffer Patrice et Ulrich Pierrette Lina.

LES BRENETS

Naissance

Juin 26, Bolhy, Isabelle Josiane, fille de Bolhy, Paul Michel et de Ginette Denise, née Robert-Nicoud.

Mariage

Juin 22, Sammal, Selfio et Bolis, Marilène.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Mariage

Juin 22, Huguenin-Bergenat, Jean-Pierre, à La Chaux-du-Milieu et Châtelain, Marianne André, au Locle.

Brillante distinction européenne pour Tissot Synthetic



Hier, en fin de matinée, en présence de M. René Felber, président de la ville du Locle et conseiller national et de plusieurs personnalités du monde de l'industrie, M. Roland Baumann, directeur de Tissot Synthetic SA, a eu le plaisir d'annoncer que cette entreprise locloise, affiliée à la SSIH, a reçu le Trophée international de la qualité 1978, en récompense des efforts qu'elle n'a cessé de mener durant deux décennies dans la micro-injection de composants mécaniques de haute précision, en matière plastique. Dans une prochaine édition, nous reviendrons sur cette brève, mais intéressante manifestation et sur le domaine d'activité dans lequel Tissot Synthetic a fait œuvre de pionnier. (m)

mémento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.  
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.  
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, 14 h. - 18 h. 30.

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS

Remise des certificats de capacité à Fleurier

« Restez fidèles au Val-de-Travers... »

Hier soir s'est déroulée à Fleurier la cérémonie de remise des certificats fédéraux de capacité. En plus des apprentis et de leurs parents, diverses personnalités étaient présentes, notamment le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du Département de l'instruction publique. S'adressant aux lauréats qu'il félicita en leur demandant de rester fidèles au Val-de-Travers, l'homme politique leur conseilla également de rester des généralistes à l'esprit ouvert, capables de suivre l'évolution de notre industrie. Parlant de la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui sera mise sous toit d'ici la fin de cette législature, M. F. Jeanneret rassura les enseignants en affirmant qu'à côté des grands centres d'apprentissage du Littoral et des Montagnes neuchâtoises, le Centre de formation du Val-de-Travers serait maintenu.

D'autres orateurs s'exprimèrent également pendant cette cérémonie: Me André Sutter, président de la Commission de l'Ecole professionnelle de Fleurier; Mlle Sandra Rinaldi, au nom des apprentis; et M. Robert Jéquier, qui se chargea de la proclamation des résultats.

M. Hugo Amiet, chef de l'Orientation professionnelle, et M. Philippe Favarger, ancien président du Tribunal du Val-de-Travers et professeur de droit au Centre de formation, ont reçu un cadeau alors qu'ils quittent chacun leurs fonctions.

A signaler que la cérémonie a été agrémentée par deux musiciens classiques, M. Thierry Jéquier (hautbois) et Laurent Perrenoud (piano), ce dernier offrant même en primeur quelques pages d'une oeuvre intitulée « Le petit cirque » et dont il est l'auteur. (jjc)

Voir autres informations neuchâtoises en page 9



Le palmarès

MECANICIENS DE PRECISION

Tiziano Naoni, moyenne 5,4; Francis Steiner 5,4; Jean-Claude Waelchli 5,4; Jean-Daniel Guye (tous Tornos, Fleurier) 5,2; Alfredo Berion (Ecole technique Couvet) 5,1; Jean-Michel Gerber (Ecole technique Couvet) 5,1; François Cottet (Tornos Fleurier) 5,0; Jean-Luc Stauffer (Tornos, Fleurier) 5,0.

VENDEUSES

Monique Steiner (Gonset SA, Fleurier) 5,3; Edith Haldi (Galeries du Valon) 5,1.

EMPLOYES DE COMMERCE

Annie Rota (Me Hofner, Couvet) 5,2; Sandra Rinaldi (M. Reymond, Fleurier) 5,0; François Piaget (Office des poursuites, Môtiers) 5,0; Milène Haenseler (Commune de Fleurier) 5,0; Mireille Ecuver (Galvanover SA, Les Verrières).

HORLOGER

Christian Rossetti (Classe d'horlogerie, Fleurier).

CERTIFICATS DE CAPACITE

Mécaniciens-électroniciens. — Diego Gaier, Marco Pressello, Michel Vanello.

Mécaniciens-électriciens. — Jean-Louis Girardier, Jean-Dany Leuba.

Mécaniciens de précision. — Walther Zanon, Jean-François Jornod, Joseph Salvalai, Thierry Jeannet, Diego Ulrich, Jean-Marcel Raetz.

Employé(e)s de commerce. — José Camozzi-Bourquin, Laetizia Locatelli, Purification Lopez, Annelise Bourquin, Laurent Bernasconi, Michèle Dreyer, Nicole Bosson, Anne-Catherine Perrin, Luc-André Thiébaud, Marie-France Ferrier, Chantal Bobillier, Yves Cottet.

Vendeuses. — Annelise Schindler, Bluette Oppliger.

Vendeurs. — Serge Frey, Christian Schaefer, René Thalman.



# GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

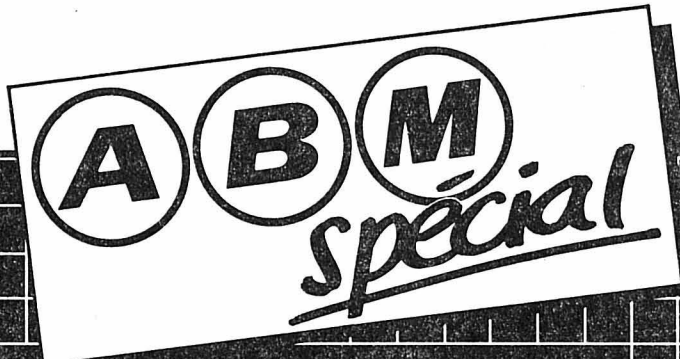
Nous informons notre clientèle ainsi que les automobilistes en général que nos:

- SERVICES DES VENTES
- ATELIERS DE RÉPARATIONS
- DÉPARTEMENTS: SERVICE DE LAVAGE
- MAGASIN PIÈCES DE RECHANGE

**Dépannage jour et nuit**

Tél. (039) 26 81 81

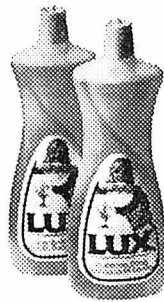
restent ouverts pendant les vacances horlogères



## Articles de marque à prix ABM!

**LUX**

Duo  
Liquide vaisselle



2 x 500 g

**3.-**

**quanto**

2 l



**3.50**

**GENIE**

Lavabo  
Pour toute lessive  
8 sachets



**1.90**

**Amidon 77**

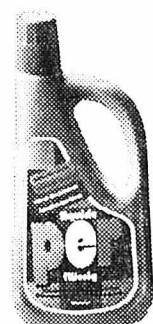
220 g



**2.25**

**per**

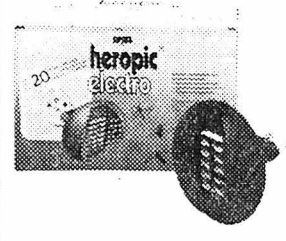
liquide



**2.50**

**heropic**

Electro  
Nuits sans moustiques!



**7.50**

La Chaux-de-Fonds POD 2000 Av. Léopold Robert

## OFFRES D'EMPLOIS

**cmn tc**

**rt jr**

TRANSPORTS RÉGIONAUX NEUCHATELOIS

cherchent une

### employée de commerce

chargée du secrétariat et de divers travaux comptables. Ce poste demande une formation commerciale du niveau diplôme ou certificat fédéral de capacité.

Ainsi qu'un

### jeune dessinateur en génie civil

ou une personne de formation technique correspondante, capable d'initiative et aimant le travail indépendant et varié. Cette personne devra seconder notre responsable technique dans les domaines de la voie, des bâtiments et accessoirement des véhicules et installations électriques.

Ces deux entrées en fonctions sont à convenir.

Les offres de services avec curriculum vitae, photographies, copies de certificats et prétentions de salaire sont à adresser à la Direction des transports régionaux neuchâtelois, avenue Léopold-Robert 77, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Garage et Carrosserie de l'Est**  
Rue de l'Est 31 - Tél. (039) 23 51 88

Ouvert samedi toute la journée

**VW K 70**

60 000 km., bleu-métal, peinture neuve  
Fr. 5700.—

Expertisée, avec garantie

A VENDRE

**Peugeot 304 S coupé**

60 000 km., expertisée, en très bon état.  
Prix intéressant.

Tél. (039) 26 66 54, heures des repas.

OCCASION DE LA SEMAINE

**OPEL REKORD Spécial E**

1978, 31 700 km.

PRIX CHOC Fr. 11 500.—

GARAGE DU MIDI S. A.  
Saint-Imier - Tél. (039) 41 21 25

URGENT - Cherchons

**monteurs en chauffage**

**monteurs sanitaires**

JACQUES DURAND  
Installation chauffage et sanitaire  
La Prairie 12, 1635 La Tour-de-Trême  
Tél. (029) 2 59 42.

Votre journal: L'Impartial

A VENDRE

**bateau-cabine**

120 CV, 5 places, 3 couchettes, évier, WC, cuisinette. Amarrage au Landeron. Taxe et assurances payées.

Tél. (038) 51 15 02.

URGENT

A vendre cause départ  
FIAT 125 commerciale, expertisée. Garantie. Fr. 2200.—, ainsi que compresseur mobile  
Tél. (039) 23 70 44 ou (039) 26 52 48.

Appartements demandés

APPARTEMENT cherché à La Chaux-de-Fonds, 5 pièces minimum, confort ou mi-confort. Fin octobre 1979. Tél. (039) 22 31 88 midi ou soir.

Mélangés

**LONDRES**

A vendre billet Genève-Londres pour fin juillet. Fr. 85.—. Tél. (039) 22 14 46.

Pour notre Cellule CREATION - OMEGA nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

**dessinateurs-constructeurs**

**bijoutiers-prototypistes**

**mécaniciens de précision**

avec connaissance de la boîte de montre.

Lieu de travail jusqu'à environ fin 1980: Peseux (NE), ensuite Bienne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre avec documents usuels à

SSIH MANAGEMENT SERVICES S. A.  
Direction du personnel  
Place de Bienne  
Rue Stämpfli 96  
2500 Bienne  
Tél. (032) 41 06 11



Robert Sabatier

## ALAIN ET LE NÈGRE

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Il aurait aimé qu'on lui posât d'autres questions, mais nul ne le fit. Au fond, cette histoire ne les intéressait pas. Alain s'assit en tailleur contre le mur et garda le silence.

Les autres se concertaient:

— On le lui dit, on le lui dit...

L'un d'eux finit par s'approcher:

— Dis, tout-fou-dingue, tu n'connais pas l'truc?

— L'truc, quel truc?

— Ben, l'truc des hommes et des femmes!

et chacun de faire coulisser l'index d'une main dans l'autre refermée, avec un air légèrement vulgaire.

Comme il ne comprenait toujours pas, on l'initia. La conversation fut longue; les exposés les plus variés, les plus extraordinaires se succédèrent. Chacun parla d'une découverte personnelle. Alain répondit par des oh! des ah! des «c'est des bobards!» des «c'est vrai?» des «sans blague!», puis:

— Alors, le père Mallard fait ça avec la mère Mallard? et il pensa à tous les couples qu'il connaissait, aux propos tenus à la boutique. Il pénétra dans un univers très vague, encore une fois, dans un pays inconnu, un monde laid, horrible, empli de pièges, un monde où il ne saurait vivre. Tout à coup, une boule monta le long de sa gorge, tandis que les autres criaient:

— Il chiale, ma parole, il chiale. Ah, quel oeuf! Eh, la fille! C'est vrai qu'il est dingue!

— Tout-fou-cinglé, la voiture, la voiture...

— Tout-fou-cinglé, la voiture pour Charenton!

Brusquement, on lui passa une raclée magistrale. Même le petit Capdeverre s'en mêla; chacun voulait se venger de quelque chose qu'il n'aurait su dire, peut-être de la «chose» elle-même. Les coups portaient de bon cœur et Alain avec son doigt blessé, trop occupé à le protéger ne put pas se défendre.

Il rentra tout penaud, les vêtements déchirés, sale et saignant du nez. Sa mère, de son comptoir, lui cria:

— Attends un peu!...

Dans la boutique, chacun le regarda avec mépris. La mère Huque secoua la tête:

— Ah, vous êtes bien montée!

Le père Bosquet fit quelques considérations sur l'éducation moderne.

Seule, Lucienne quitta son mêlé-cass pour le rejoindre dans sa chambre. Une assez belle fille rousse, un peu piquante, avec dans sa voix tous les traîneaux de l'argot parisien. Le gosse à plat-ventre sur le lit, sanglotait. Elle s'assit près de lui, le cajola, le caressa, écarta ses cheveux, l'embrassa et il se sentit mieux. Il aimait son par-

fum et aussi d'être embrassé par elle. Quelles lèvres douces! Et son cou, comme il était lisse! Il devait y repenser souvent. L'idée ne l'effleura pas qu'elle aussi pouvait commettre l'acte qu'on lui avait révélé. Ainsi, tous ceux qu'il aimait furent protégés de cette pensée.

Lucienne mit la tête de l'enfant contre sa poitrine et le berça. Il aurait voulu dormir contre cet oreiller tendre. Il y frotta sa joue, poussa un soupir de bien-être tandis qu'elle murmurait:

— Mon p'tit homme, pleure pas, mon p'tit homme!

De nouveau, elle l'embrassa longuement sur les joues, sur le coin des lèvres, et Alain, revivant son évanouissement, retrouva la douceur de glisser dans le sommeil.

— Tu fais une partie de «tique et patte?»

Alain fouilla dans sa poche et en tira cinq billes.

— Je n'en ai plus que cinq!

— Ça ne fait rien, dit l'autre en tapant sur une vieille chaussette qui lui servait de sac à billes, j'ai ma grappe de raisin.

Alain lança une bille qui s'immobilisa entre deux pavés. Le même Loulou visa et jeta la sienne à sa rencontre: elle s'arrêta non loin de la première.

— Y'a patte, dit Loulou et étirant les doigts il entreprit de démontrer que l'espacement était valable.

Alain mesura à son tour, en étirant toutefois un peu moins les doigts, mais convint:

— C'est juste, tu peux rejouer!

Loulou joua et «tiqua», gagnant ainsi la bille.

Alain n'eut successivement que quatre, trois, deux, puis une bille. Il en regagna cinq, en reperdit deux, en

regagna de nouveau trois. Mais le jeu le passionnait moins; il regardait en bas de la rue monter un homme redouté, au visage noir, balançant d'une main son chapeau et tapant de l'autre sur sa cuisse avec un journal roulé. Loulou suivit le regard d'Alain.

— Tiens, mais c'est ton vieux! dit-il.

Alain se retourna vers son camarade accroupi, occupé à viser et brusquement fondit sur lui, l'attrapa par les cheveux et le tirant en arrière, completa son geste par un coup de pied dans les reins.

Loulou hurla:

— J'veis le dire à mon père!

— Vas-y donc, cafard! répondit Alain.

Puis il descendit la rue à toute allure, se laissant emporter par la pente, les bras écartés comme pour recevoir en plein corps tout l'air frais du soir.

Il erra dans l'avenue, s'arrêtant aux marchands d'ice cream pour jeter un regard gourmand. L'envie le prit de tirer une sonnette, mais seul, ce n'était pas amusant. Il s'arrêta à une fontaine Wallace, se haussa sur la pointe des pieds et rinça la timbale qui pendait au bout d'une chaîne. Il but en trempant ses deux lèvres à la fois dans le liquide, de façon à ce que sa bouche ne touchât pas le bord du récipient, comme la Cuistance le lui avait indiqué, parce que plus «hygiénique». Ensuite, il fit couler de l'eau sur ses doigts, les secoua et s'essuya la bouche. Sa main droite se balança dans l'air, ce qui voulait dire:

— Qu'est-ce que je vais prendre, si je tarde encore à rentrer!...

(A suivre)



• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

### A l'Ecole suisse de droguerie Onze nouveaux droguistes et quatre laborants en chimie

Bien que rattachée au Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, l'Ecole suisse de droguerie est restée fidèle à son bâtiment sis à l'Evole.

Son directeur, M. Gustave Mistelli, a procédé hier à la remise de certificats fédéraux de capacité à des apprentis arrivant au terme de leur stage. Sur 15 candidats droguistes dont la formation s'étend sur quatre ans, quatre n'ont pas réussi leurs examens.

Le certificat de capacité a également été remis, et ceci pour la première fois, à des laborants en chimie qui eux ont suivi un apprentissage de trois ans.

M. Mistelli a félicité les lauréats et il

les a engagés à poursuivre sans cesse leur formation professionnelle, les invitant à revenir dans quelques années à l'Ecole suisse afin d'obtenir un diplôme, voire la maîtrise de droguiste.

#### LES LAURÉATS

**Droguistes:** Heidi Kappeli, Edith Racine, Geneviève Humbert, Jacqueline Oppliger, Christine Perinat, Gilles Pétremand, Jean-Michel Rérat, Eliane Sandoz, Bernard Blandenier, Jocelyne Wenger et Philippe Rais.

**Laborants en chimie:** Diane-Béatrice Pétermann, Françoise Mathez, François Huguenin et Denis Gruring. (rws)

### Le chef-lieu à la veille des vacances

## De nombreuses réalisations ont pu être enregistrées

Le Conseil général s'est donné un nouveau président en la personne de M. Claude Joly, mais il s'est aussi accordé des vacances puisque la prochaine séance est fixée au début du mois de septembre.

Lundi dernier, un point important a été résolu: la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Ecole supérieure de commerce. Celui construit à la fin du siècle passé, rue des Beaux-Arts, donne encore satisfaction, mais il est hélas trop petit et les élèves ont été disséminés un peu partout dans la ville, pendant de nombreuses années. L'annexe, nous l'avons dit, sera érigée sur le rond-point au sud du Laboratoire suisse de recherches horlogères, au nord des Jeunes rives.

Un crédit de 7,9 millions de francs a été accordé à l'exécutif, dont à déduire les subventions fédérale et cantonale. Le Grand Conseil donnera son avis à ce sujet lors de la session d'automne. D'ici là, les premiers coups de pioche pourront être donnés pour la construction d'un abri souterrain de protection civile, utilisable aussi en tant que garage. Cette importante réalisation est budgétée à 2,2 millions de francs, des subventions sont également attendues. L'abri public comptera 1400 places, ce qui permettra

de combler un peu le retard qu'a pris le chef-lieu dans ce domaine.

Des études sont encore en cours notamment au sujet du genre de chauffage qui sera adopté dans la nouvelle école. Plusieurs possibilités font l'objet d'études: rattachement à la centrale de chauffe de La Maladière qui est alimentée par gaz et par mazout, rattachement à une conduite de gaz à haute pression située à proximité du chantier, utilisation d'un système de pompe à chaleur avec un approvisionnement garanti puisqu'il s'agit de l'eau

du lac tout proche. L'énergie solaire est aussi séduisante mais il ne pourrait s'agir alors que d'une solution d'appoint. De toute manière, rien ne peut être entrepris avant la décision du Grand Conseil au sujet de la subvention et avant le délai référendaire qui suivra.

#### LA ZONE PIÉTONNE

De nombreux commerçants n'étaient pas enthousiasmés au départ par la création d'une zone piétonne qu'ils estimaient trop importante. Sitôt la rue de l'Hôpital et la Grand-Rue aménagées, avec leurs bancs, leurs réverbères, leurs bacs de fleurs et les étalages des magasins débordant dans la rue, une animation nouvelle s'est créée, les gens ont repris l'habitude de flâner, de s'arrêter pour discuter, de refaire connaissance.

Ce qui eut pour effet que les « anti » du départ sont devenus des partisans qui, maintenant, réclament avec insistance la poursuite des travaux et l'aménagement des autres rues du centre de la ville.

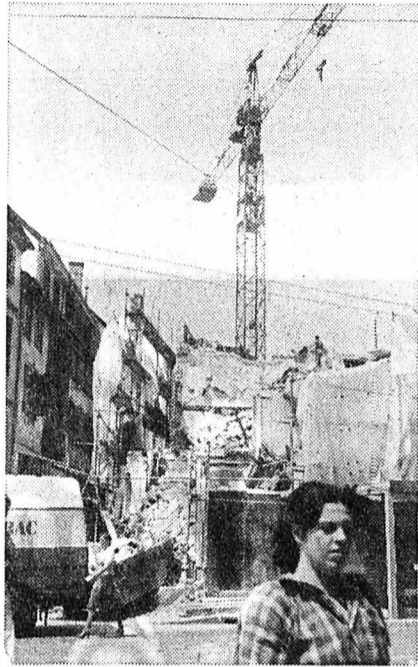
Les choses suivront le rythme, il faudra attendre quelques mois encore avant que la Boucle soit complètement transformée mais maintenant déjà la circulation y est interdite, sauf quelques heures le matin pour permettre aux camions de ravitailler les commerces et à ceux-ci de charger leurs marchandises.

#### TRANSFORMATION A LA PLACE PURY

L'Hôtel du Soleil a vécu. Le bloc qui avançait telle une poutre à la place Pury est rasé, alors qu'à l'ouest et dans une partie de la rue de Flandres les murs sont maintenus, ils seront simplement retapés.

L'immeuble rebâti est destiné à des boutiques, des magasins de moyenne importance aussi, le chantier restera appartements. Les travaux sont importants aussi le chantier restera ouvert pendant plus de deux ans.

(RWS)



Le Soleil disparaît à Neuchâtel. L'hôtel qui portait ce nom tout au moins! Le chantier ouvert à la place Pury ne sera pas fermé avant deux ans, le quartier sera transformé, bien que les bâtisses nouvelles adopteront le style de celles qui les entourent. (Photo Impar-RWS)

### mémento

Jazzland: Cousin Joe, pianiste.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.  
**CINÉMAS**  
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les Petites Fugues. 17 h. 45, Barocco.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Bilitis.  
Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, L'Aventure, c'est l'Aventure.  
Palace: 15 h., 20 h. 45, Emmanuelle II, l'antivierge.  
Rex: 20 h. 45, Les Aventures de Rabbi Jacob.  
Studio: 15 h., 21 h., Le Colosse de Rhodes; 17 h. 45, Il était une fois l'Amérique.

• Chronique horlogère • Chronique horlogère •

## Double record mondial horloger Aux limites du possible technologique à Fontainemelon

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

A ce stade c'est évidemment de la belle horlogerie alliant les dernières acquisitions technologiques en micro-électronique et en micromécanique; mais de plus, c'est solide, fiable et précis, fin prêt pour l'industrialisation puisqu'une première série d'un millier de pièces a déjà passé en fabrication!

#### LA SIGNIFICATION D'UN RECORD POUR LE GROUPE

L'événement sur le plan du groupe Ebauches SA, répond à la nécessité de créer une image spectaculaire de la maîtrise absolue, par l'industrie horlogère suisse de toutes les technologies électroniques et mécaniques horlogères. Il offre une opportunité de démontrer que les produits développés sont à l'avant-garde du progrès. Il illustre l'intérêt de ces technologies de pointe pour le développement industriel de produits de base d'Ebauches SA — connaissance des matériaux, usinage, simplification des procédés et des conceptions etc.

La fabrication en masse de produits fiables et modernes nécessite une recherche et un développement intenses. Un des résultats de ces efforts se manifeste au niveau des produits annonceurs de techniques et de procédés révolutionnaires, à celui des nouveautés qui ont une influence directe et bénéfique sur l'ensemble des gammes de mouvements ou modules proposés par le groupe à sa clientèle. Les limites des connaissances technologiques sont repoussées? Pour Ebauches SA l'intérêt des innovations, leur concrétisation en records, réside surtout dans les applications intéressantes la conception et la production des autres calibres...

### Qui distribuera et où?

Influences directes sur l'ensemble des gammes d'Ebauches SA... Il n'en est pas moins vrai que ce mouvement à peine plus grand qu'un solitaire est un produit qui permettra au client du holding, (dont FHF est l'une des maisons affiliées en même temps

qu'une « unité opérationnelle » de l'ASUAG) d'innover.

Ce produit vaudra ce que les fabricants d'horlogerie sauront en faire, car il favorise un emboîtement, un styling d'une élégance absolument inimitable. Et là, on peut avoir confiance au sens créatif du club des marques qui s'occuperont de la commercialisation et de l'habillement:

- Eterna à Granges, exclusiviste pour l'Europe.
- Mido à Bienne, pour l'Amérique latine.
- Rado à Lengnau, pour tout l'Extrême-Orient, compris Japon et Australie.
- Zenith-Movado, au Locle, pour les USA et le Canada.

En principe, ces fabricants ont obtenu une exclusivité à terme. Il n'est donc pas exclu qu'il y ait encore une

depuis 1793, date de fondation du grand atelier d'ébauches du Val-de-Ruz, on se bat! Les frères Benguerel et Humbert-Droz, les fondateurs ont lutté à travers les difficultés créées par l'aventure napoléonienne et le blocus continental. L'entreprise devenue Robert et Cie, en 1825 va s'agrandir.

On fera preuve d'audace, de perfectionnements en améliorations on parviendra à transformer l'ébauche, parente pauvre de l'horlogerie, en une pièce de base et de précision.

A Fontainemelon on a toujours su miser sur l'état avancé de la technique, qu'il s'agisse d'augmenter le rythme de production, comme au siècle passé, ou il y a quelques décennies, ou d'arriver à cette notion qui semble aujourd'hui toute naturelle: l'interchangeabilité des pièces composantes de l'ébauche.

Des réalisations de pointe? Il serait possible d'en citer des dizaines. De la montre « chinoise » terminée par les Bovet, jusqu'aux calibres mécaniques miniaturisés (déjà), les célèbres 3 trois-quarts lignes 59 et 4 deux tiers lignes 52, avant l'automatisation du remontage, les calibres « Standard » etc.

Ce mouvement continu vers le perfectionnement des méthodes de production pour des calibres de plus en plus sophistiqués dont il sort à Fontainemelon 1 million de pièces par mois, a été déterminant lors du passage à l'électronique. Celui-ci a été relativement facile chez FHF précisément à cause de ce fond de connaissances et de compétences. Encore fallait-il, au moment psychologique, arriver à conclusion. Ce fut le cas, tandis que l'on se préparait à gagner, à quelques kilomètres de là, de l'autre côté de Chaumont, la grande course au « plat ».

On a eu l'idée chez FHF, de définir une grille de produits qu'il était possible de fabriquer en marge des grandes lignes de production et sans piétiner les plates-bandes des unités opérationnelles « concurrentes ». Définition établie d'après les possibilités qui seraient offertes par la diminution du volume des composants.

#### OBJECTIF EN VUE

En janvier, l'affaire était reprise en équipe: les éléments étaient là, l'objectif en vue: dans trois mois il faudrait un prototype! Pari tenu, on se donna trois autres mois pour réaliser une présérie de 1000 pièces!

Dans une ère de performance, celle-ci en est une. Car tout a été fait par dessus le marché, en plus du programme habituel et de tous les problèmes à résoudre quotidiennement. Les décisions se prennent sur le champ de bataille et les victoires s'y remportent aussi. Cette dernière est due à une somme de capacités et de compétences, à des forces mises en jeu à tous les niveaux: depuis le bureau technique aux ateliers. Ingénieurs, techniciens, praticiens peuvent être fiers. Ils ont fait la preuve qu'en Suisse romande et dans notre canton on était capable de maîtriser les technologies de pointe, d'utiliser très vite un potentiel industriel qui, par ailleurs est toujours prêt à se manifester, et à s'adapter à des situations nouvelles, pourvu qu'on lui en laisse l'initiative et si ses moyens d'investigation lui sont conservés.

Roland CARRERA

### Carte d'identité du « Mini 101 »

Nom: « Mini » calibre 101.001 ESA-FHF.

Genre: mouvement électronique à quartz, fréquence 32768 Hertz, moteur pas-à-pas rotatif, avec deux rubis au rotor, affichage analogique, sans seconde, une impulsion par minute.

Signes particuliers: cage diamètre total 10,50 mm., diamètre du cadran 10,20 mm., ouverture de lunette 9,50 mm. Hauteur totale du mouvement 2,80 mm., hauteur totale avec cadran 3,05 mm.

Pile: 1,55 volt, amagnétique, à l'oxyde d'argent, à faible décharge diamètre total 6,80 mm. et hauteur totale maximum 2,15 Autonomie de 18 à 24 mois.

Cadran: sert d'appui au rouage. Il est fixé sur la platine par pression. Le dessous du cadran est donc fonctionnel et cette pièce ou du moins son ébauche doit être fournie par FHF.

Mise à l'heure: par poussoir correcteur se trouvant au fond de la boîte et qui peut être actionné par une pointe.

Aspect: la cage du mouvement, le poussoir correcteur, la visserie et les brides sont dorés. Ce qui donne à ce produit un aspect de haut de gamme. Lequel est déjà conféré par l'esthétique même du mouvement...

possibilité de modifier ce tir groupé une fois connu son résultat...

#### L'INITIATIVE INDIVIDUELLE

Conception globale du produit fondée sur trois critères: événement et image spectaculaire d'une maîtrise absolue, technologie de pointe, retombées sur l'ensemble des produits, avons-nous dit. Il faut remarquer que dans la philosophie de l'ASUAG est inscrite la prise d'initiative « le plus près possible du front »... FHF, unité opérationnelle proche du front, opère! Mieux, elle cultive la décentralisation et l'initiative individuelle. Elle favorise ainsi l'imagination créatrice qui reste le moteur de l'industrie. Il existe à Fontainemelon une ancienne tradition horlogère:

### VAL-DE-TRAVERS

## Fabricant d'absinthe condamné

Le Tribunal de district du Val-de-Travers, a condamné hier un habitant du Vallon qui avait fabriqué de l'absinthe depuis une douzaine d'années à raison, a-t-il déclaré, de quelque 120 litres par an.

Le prévenu a affirmé qu'il n'avait retiré aucun bénéfice de son activité. En effet, a-t-il expliqué, il devait acheter un litre d'alcool à 30 francs pour fabriquer 1,5 litre d'absinthe vendue 32 francs le litre. Mais le prix comprend aussi l'achat des herbes nécessaires, qu'on peut librement acquérir dans le commerce.

Le procureur avait requis une peine de 3000 francs d'amende et de 20 jours d'emprisonnement. Le prévenu a été condamné à 500 francs d'amende uniquement. Son alambic a été séquestré, mais les herbes trouvées en sa possession lui ont été restituées.

Il avait déjà été condamné pour des motifs analogues en 1961.

Rappelons qu'à quelques centaines de mètres du tribunal, le « Musée des Mascarenes » consacre son exposition d'été à « l'Absinthe... il y a 70 ans ». Il y a des traditions qui ne peuvent pas mourir... (ats)

#### LA CÔTE-AUX-FÉES

##### A l'Armée du Salut

Samedi 23 juin a eu lieu à la Grande Salle une heure de musique et chants donnés par les jeunes de l'Armée du Salut de Fleurier ainsi que les fillettes guitaristes de La Côte-aux-Fées.

Toutefois cette rencontre revêtait un caractère tout spécial car c'était en même temps les adieux de la capitaine Rossel appelée à d'autres tâches au siège de l'Armée du Salut à Berne. Ce fut l'occasion pour plusieurs personnes de remercier la capitaine pour son ministère très apprécié. En effet le Val-de-Travers a bénéficié de cette officière qui a été aimée dans tous les milieux et qui a fait un travail remarquable. Ne manquons pas de relever la collaboration sobre mais fructueuse de son amie la sergente Sieber qui quittera elle aussi le Val-de-Travers. (dm)

### mémento

#### Val-de-Travers

Couvét, Cinéma Colisée: 20 h. 30, Ya, Ya, mon Général.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière-visite: tél. 61 38 48.  
Pclice cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

#### LES VERRIÈRES

##### Un vol plané de 15 m.

Mardi soir, peu avant minuit, M. Claude Haldi, 19 ans, des Verrières, qui rentrait chez lui par la route des Bayards a été victime d'un accident routier. Son véhicule a quitté la chaussée au lieudit Le Crêt, peu avant le passage à niveau du franco-suisse.

Sur un tronçon rectiligne, la voiture a soudainement bifurqué à gauche, puis, frôlant un arbre, elle est sortie de la route parcourant en vol plané une distance de 15 m. pour finalement s'immobiliser sur le flanc.

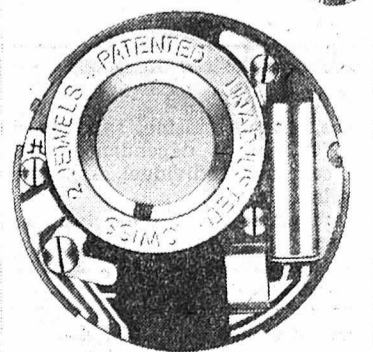
Si les dégâts matériels sont considérables, le malheureux conducteur, qui dit s'être endormi au volant, n'a pas été trop grièvement blessé. Il souffre toutefois de plaies au visage et au cuir chevelu, mais ses jours ne sont pas en danger. C'est le chauffeur de l'ambulance du Val-de-Travers, M. Marcel Lebet, arrivé sur les lieux aux alentours de 1 h. hier matin, qui l'a transporté à l'Hôpital de Fleurier.

Précisons que depuis la fermeture de la route reliant la gare des Petits-Bayards, de nombreux accidents se sont produits sur ce tronçon qui ne présente pourtant pas de grandes difficultés.

(jje)

#### Décès au Val-de-Travers

Le 3 juillet, M. Jean Heimann, 72 ans, de Boveresse, le 4 juillet, M. Charles-Gustave Zbinden, 60 ans, de Couvét.



Mouvement agrandi et grandeur naturel: le « Mini » porte bien son nom. (Photo Impar)



**HORAIRE VACANCES HORLOGÈRES**

**SERVICE + CONSEILS + QUALITÉ**

**Pep-ice** à votre service  
pendant les vacances horlogères

chèques fidélité 



Horaires :	Lundi	14.00 h. - 18.30 h.
	Mardi	
	Mercredi	07.30 h. - 12.15 h.
	Jeudi	13.15 h. - 18.30 h.
	Vendredi	
	Samedi	07.30 h. - 12.15 h.
		13.15 h. - 17.00 h.

A LOUER pour le 31 août 1979

**splendide appartement**

DE QUATRE CHAMBRES  
Tout confort. Salle de bain. Ascenseur.

Tél. (039) 26 75 65, pendant les heures de bureau.

Votre journal : L'Impartial



**E. RUCHTI**

Instruments de musique  
Vente et réparations  
**SAINT-BLAISE**  
Rue des Moulins 5  
Tél. (038) 33 49 37

Nous cherchons à acheter

**FORÊT**

espèces indifférentes.

Ecrire sous chiffre 28-21121 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

**Maison de campagne**

à vendre ou à louer, proximité ville, transformée avec confort, 8 pièces, 3 salles de bain, grande cuisine équipée, cheminée, dépendances, écurie, garages, parc arborisé avec piscine. Prise de contacts après les vacances. Ecrire sous chiffre 91-167 aux Annonces Suisses SA, 31, Av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

On cherche pour le 1er août

**sommelière**

connaissant les deux services.

Tél. (039) 23 35 78, de 12 à 14 h.

Centre Romand de la Cheminée

**EXPO D'USSIERES 1099 ROPRAZ**

021/93 22 82  
021/24 26 08



Catalogue sur demande

**APPARTEMENTS À LOUER**

**A LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL**  
Grand-Rue 45

**appartement de 3 pièces**

Fr. 329.—, charges comprises.

Renseignements et location:  
**FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI**  
Rue du Château 13  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 25 25

**A LOUER À LA SAGNE**  
Gare 85 b

**chambres indépendantes**

cuisinettes et part à la salle de bain.

Renseignements et location:  
**FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI**  
Rue du Château 13  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 25 25

**A LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL**  
Rue Pury 3

**un appartement**

de 3 pièces. Fr. 259.—, charges comprises.  
Libre dès le 1er novembre 1979.

Renseignements et location:  
**FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI**  
Rue du Château 13  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 24 25 25

**A LOUER**

tout de suite ou à convenir, au rez-de-chaussée,  
**BEL APPARTEMENT**  
4 pièces, tout confort. Terrasse et jardin. Tourelles 1.  
Tél. (039) 22 39 63 le soir.

**A LOUER**

**appartement de 3 1/2 pièces**  
tout confort, ensoleillé. Loyer Fr. 487.—, charges comprises. Libre: mi-août ou date à convenir. Quartier: fin des Crêtets.  
Tél. (039) 26 93 04.

**A LOUER, début rue du Doubs**  
**rez-de-chaussée**

3 pièces, grande cuisine, salle de douches, WC séparés, dépendances, chauffage à compteur individuel. A personnes tranquilles.  
Loyer mensuel Fr. 220.— + acompte chauffage.  
Ecrire sous chiffre DB 15316 au bureau de L'Impartial.

**A louer au centre de Saint-Imier**

**appartement 2 1/2 pièces**

tout confort, cuisine agencée.  
Fr. 350.— charges comprises.  
Libre tout de suite.  
Tél. (039) 41 23 23.

# Grand Concours

## Pep-ice

GLACE À L'EAU, FRAPPÉ OU SIROP      SIROP OU GLACE À L'EAU

Découpez et rassemblez le plus grand nombre de cœurs figurant sur le couvercle des cartons Pep-Ice et envoyez-les avec le formulaire ci-dessous à La Centrale Laitière Neuchâtel jusqu'au 30 septembre 1979 à minuit. Proclamation des prix dans ce journal, le 10 octobre.

Formulaires de concours à disposition dans tous les lieux de vente Pep-Ice, chez votre détaillant et dans les grandes surfaces.

### PRIX DE RÉCOMPENSE

1er prix: 1 vélo Allegro de sport à 10 vitesses  
2e prix: 1 Skateboard avec tout l'équipement  
3e prix au 99e: 1 T-shirt Pep-Ice  
100e prix au 300e: 1 carton de glaces à l'eau Pep-Ice (10 glaces)

### QUESTIONS ET INSCRIPTION

Nombre de cœurs annexés? \_\_\_\_\_

Quel est le nom du fabricant de Pep-Ice? \_\_\_\_\_

Comment congeler du Pep-Ice si l'on n'a pas de congélateur proprement dit? \_\_\_\_\_

Combien y a-t-il d'arômes Pep-Ice? \_\_\_\_\_

Où achetez-vous votre Pep-Ice? \_\_\_\_\_


Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse exacte \_\_\_\_\_

No. postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Retournez ce formulaire avec tous les cœurs que vous avez rassemblés à La Centrale Laitière de Neuchâtel, Mille-Boilles 2 2006 Neuchâtel.

(Aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet)





TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN

3500 antiséparatistes décidés manifestent

Hier soir, moment important pour les mouvements antiséparatistes qui avaient réuni à la veille des vacances plus de 3500 personnes à la manifestation de protestation envers l'ingérence des séparatistes qui, samedi dernier, ont organisé une manifestation non autorisée à Tramelan au cours de laquelle furent blessés plusieurs personnes dont M. Roland Choffat, maire de Tramelan, qui était dans l'exercice de ses fonctions et M. André Gagnebin, président du Conseil général qui voulait secourir le maire.

On est venu de toute la région, et même de Berne puisque les amis du Jura bernois avaient tenu à s'associer à cette manifestation qui s'est déroulée dans le calme. Cette foule était là afin de démontrer la volonté du peuple du Jura bernois qui hier soir s'est exprimé très clairement et a lancé une sérieuse mise en garde à ceux qui veulent venir troubler la paix des gens de cette région.



M. Roland Choffat durant son allocution. (Impar-vu)

Plusieurs résolutions ou déclarations furent acceptées sous des tonnerres d'applaudissements. On retiendra le fait que pour la première fois dans la région, il est demandé l'application de l'art. 3 du décret sur la police locale, qui prévoit « que l'autorité de police locale puisse inviter les habitants de la commune à lui prêter main-forte » et que « les communes sont tenues de se secourir mutuellement en pareil cas ».

Cette demande posera de sérieux problèmes à ceux qui devront prendre pareille décision, mais il n'en demeure pas moins qu'elle éveillera l'attention des autorités cantonales et fédérales qui ne pourront pas rester insensibles aux exigences d'une population qui ne demande qu'à vivre en paix.

LA PARTIE ORATOIRE

C'est M. Jean-Claude Vuilleumier-Stolz, conseiller municipal, qui fut le premier orateur de la soirée. Il se plut à relever une aussi belle assistance, laquelle est là afin de manifester son soutien et sa volonté irréversible afin de faire respecter les droits de chacun. « Soyons sur nos gardes, vigilants, fermes, durs mais corrects, restons toujours dans la légalité face aux ingérences du Nord », telles étaient les conclusions du conseiller municipal.

Puis le maire, M. Roland Choffat, bien que blessé donnait connaissance en détail des faits qui se sont produits samedi lorsqu'il fut victime de l'agression que l'on connaît. Il fut ovationné à plus d'une reprise et fut mis au bénéfice d'une attention particulière d'une habitante de Moutier.

Le président du Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois, M. André Ory, a prononcé une allocution fort écoutée. Il devait déclarer que « la violence faite à une

population amie devait concerner chacun et que jamais on ne tolérera qu'on s'en prenne aux villages du Jura bernois. Une fois de plus le Rassemblement jurassien a montré son vrai visage qui est celui de la violence. Si cette manifestation a été mise sur pied en vue d'une réunification, il faut ajouter que c'est une opération « survie » car le bilan du nouveau canton n'est pas si favorable que l'on veut bien le penser ». « Nous avons le droit d'être confiants, déclarait encore M. Ory, un peu partout le séparatisme est en perte de vitesse, il deviendra tout à fait marginal quand les difficultés du nouveau canton apparaîtront au grand jour ».

Puis le président de Force démocratique, M. Marc-André Houmard, après avoir rappelé certaines actions faites par les séparatistes parla de la situation du moment, qui commande d'inviter les communes à faire usage des droits précisés dans le décret sur la police locale, d'exiger que le gouvernement jurassien soit mis en demeure de faire cesser les actions terroristes ou provocatrices organisées, planifiées et exécutées par des associations sises sur son territoire, de ne faire aucune concession au nouvel Etat jusqu'à ce que ses ressortissants abandonnent leur idée de lutte et qu'ainsi la paix soit rétablie. En conclusion il invita chacun à rester calme mais déterminé, à répondre oui aux sollicitations des mouvements antiséparatistes car il n'est pas exclu qu'un jour le peuple soit appelé à chasser l'envahisseur.

M. Willy Baerfuss, député de La Neuveville s'exprimait également alors que M. Raymond Gsell, député et président de la Députation du Jura bernois et Bienne romande donnait connaissance d'une déclaration de la Députation qui a été décidée en assemblée extraordinaire, hier soir, et dont le point principal est la mise en place d'un état-major de crise formé des députés W. Baerfuss, A. Kloetzli et R. Gsell, qui prendront toutes les mesures qui s'imposent. Une large orientation sera faite au niveau des partis, des bureaux des Parlements, des parlementaires fédéraux et au Conseil fédéral également. Finalement la Députation invite les hommes et les autorités politiques à tirer les conséquences qui découlent des ingérences et des provocations du canton du Jura dans les affaires du Jura bernois.

Notons que l'Association des maires du district de Courtelary, qui compte 18 communes, adoptait également une résolution allant dans le même sens que celle votée à l'unanimité par plus de 3500 personnes qui, par cet acte de solidarité, espèrent montrer à chacun leur ferme intention de ne pas se laisser intimider par des provocations venant de gens de l'extérieur.

Résolution

Les quelque 3000 personnes réunies ce soir, 4 juillet à Tramelan, ont répondu spontanément à l'appel lancé par Force démocratique et ont tenu à apporter leur soutien :

à M. André Gagnebin, président du Conseil général, blessé par les Béliers lors de leur attaque du 30 juin ;

à M. Roland Choffat, maire, molesté, roué de coups, ayant eu un bras fracturé dans l'exercice de ses fonctions ;

à la population de Tramelan qui a dû subir l'émeute bélière consécutive à un raid séparatiste sur son territoire.

La preuve est dès maintenant apportée :

— que l'incursion du 30 juin à Tramelan a été planifiée sur territoire du nouveau canton, plus précisément par la section de Saignelégier du Béliet ;

— que les organisateurs et participants sont des habitants du nouveau canton ;

— que la prétendue manifestation en mémoire de Virgile Rossel n'était qu'un prétexte ne figurant même pas sur « L'ordre de marche » des Béliers ;

— que le but de l'incursion était uniquement politique et se situait dans le cadre des opérations dites de « réunification » ;

— que deux membres du groupe Béliet, domiciliés dans le nouveau canton, attestent, par leur signature, qu'ils sont les responsables de toute l'organisation ;

Les citoyennes et citoyens présents à la manifestation de ce soir :

— réitérent la demande de Force démocratique, soutenue par les responsables politiques du Jura bernois et déjà avalisée par le législatif de Tramelan, d'application de l'article 3 du décret sur la police locale ;

— ils exigent des excuses en bonne et due forme de la part du gouvernement du canton du Jura à l'égard du canton de Berne, à défaut de quoi les accords tripartites devraient être déclarés caducs ;

— ils demandent à la Confédération d'intervenir dans le nouveau canton si son gouvernement n'y peut garantir l'ordre démocratique.

La population du Jura bernois est fermement décidée à s'organiser en vue de se défendre chaque fois qu'elle sera agressée ou provoquée chez elle par des bandes séparatistes venues du canton voisin.

Autres réactions

Le Conseil exécutif du canton de Berne a, lors de sa séance hebdoma-



taire d'hier, évoqué l'incident qui s'est produit samedi dernier à Tramelan.

Il est d'avis que « l'ordre de marche » pour cette « violation du territoire du canton de Berne », a été lancé à partir du canton du Jura. Le Conseil exécutif a aussi pris connaissance du fait que des démarches juridiques ont été entreprises. Le président de la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes, le conseiller d'Etat Werner Martignoni, a été chargé d'inscrire cette affaire, qualifiée par le gouvernement de « sérieuse », à l'ordre du jour de la séance tripartite ordinaire de ce jeudi avec les présidents de la délégation du Conseil fédéral pour la question jurassienne, et du gouvernement jurassien. Le gouvernement bernois, indique un communiqué de l'Office d'information et de documentation du canton de Berne (oid), prendra « les mesures qui s'imposent en fonction des résultats de cet entretien ». Il restera en rapport étroit avec

la Fédération des communes du Jura bernois et avec les autorités locales et régionales du Jura bernois.

Par ailleurs, l'Association des Amis du Jura bernois met en garde contre la tentation de reléguer la manifestation des « troupes de choc du Jura-Nord », à Tramelan, le week-end dernier, au rang de « bagatelle ». Dans un communiqué publié hier, les Amis du Jura bernois ne doutent pas que « ces actes de violence étaient préparés de longue date déjà ». Reste à savoir si le gouvernement du canton du Jura était au courant du projet, ajoute le communiqué des Amis du Jura bernois pour lesquels une chose est en revanche sûre : le gouvernement du nouveau canton ne s'est pas encore distancé de cette action. L'association attend du canton de Berne qu'il prenne des « mesures concrètes » afin de contrer de « nouvelles attaques du canton voisin ».

(ats)

Cérémonie de clôture à l'Ecole primaire

La cérémonie de clôture des Ecoles primaires de Tramelan et des Reussilles se déroulait dernièrement dans la salle de chant du collège de la Printanière. On notait la présence de nombreux invités dont M. Henri Girod, inspecteur de gymnastique, M. Roland Choffat, maire, ainsi que des délégués de diverses autorités et commissions. C'est tout d'abord le directeur, M. Jacky Mathey, qui s'exprimait en relevant la fidélité du président de la commission d'école, M. Berthold Froidevaux, qui accomplit sa 24e année au sein de la commission dont la moitié en qualité de président. Le directeur releva en particulier la bonne fréquentation des élèves aux cours à option dans les branches suivantes: algèbre-géométrie, ouvrages et musique.

C'est avec une certaine émotion que Mme Françoise Nicolet, présidente de la commission des ouvrages, prenait congé de Mme Denise Feuz qui, quittant la localité pour s'établir dans les Cevennes, a cessé son activité après avoir donné le meilleur d'elle-même durant six années. Le dynamisme de Mme Feuz fut mis en évidence, et cette sympathique maîtresse d'ouvrage reçut un bouquet de fleurs et une attention de la part de l'Ecole.

Cette cérémonie fut entrecoupée de productions fort appréciées et l'on entendit la fanfare scolaire sous la direction de M. Gérard Gagnebin interpréter quelques morceaux de son répertoire, puis les élèves de 4e année interprétèrent deux chants sous la direction de

M. Jean-Louis Maire et Mme André Rossel. Les jeunes élèves Aline Kessi et Valérie Berset récitèrent ensuite une fable, alors que sous la direction de M. Pierre-Michel Farron, les élèves des classes supérieures interprétaient eux aussi un chant qui fut apprécié comme d'ailleurs toutes les autres productions.

REMISE D'UNE ATTENTION

Afin de remercier comme il se devait les élèves des Ecoles primaires qui, à l'occasion du 800e anniversaire de Tramelan, avaient collaboré efficacement aux festivités, la municipalité, par son maire M. Roland Choffat, remettait à la direction de l'école une magnifique mosaïque réalisée par un artiste local, M. Markus Ruffli. (comm-vu)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

A l'Ecole supérieure de commerce Des certificats et... des diplômes

Récemment huit élèves de la classe de diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Imier se sont rendus à Berne afin d'y subir les épreuves en vue de l'obtention du Certificat de connaissance du français et d'aptitude à la correspondance française décerné par la Chambre du commerce et de l'industrie de Genève.

Les huit candidats ont réussi, dont sept avec mention. Il s'agit de Milles et MM. Karin Chopard (mention bien); Corina Defrancesco; Edgar Donzé (bien); Catherine Hügi (très bien); Evelyn Mathys (très bien); Olivier Niederhauser (très bien); Johnny Poïdomani (très bien); Sonia Voirol (très bien).

Les lauréats avaient été préparés par M. Jean Wille, professeur de français.

EXAMENS DE DIPLOME

Quatorze candidats se sont présentés aux examens en vue de l'obtention du Diplôme d'études commerciales qui se sont déroulés du 5 au 19 juin. Douze d'entre eux ont subi les épreuves avec succès. Voici les noms des lauréats:

Sonia Voirol, Les Reussilles; Edith Schranz, St-Imier; Karin Chopard, Sonvilier; Corina Defrancesco, St-Imier; Edgar Donzé, St-Imier; Catherine Hügi, Tavannes; Evelyn Mathys, St-Imier; Olivier Niederhauser, Loveresse; Johnny Poïdomani, St-Imier; Jean-Daniel Rohrer, Tramelan; Serge Roulin, St-Imier; Manuela Sartori, St-Imier.

Relevons que les examens oraux ont été honorés de la présence de M. Willy Jeanneret, expert fédéral de l'enseignement commercial pour la Suisse romande et le Tessin. M. Jeanneret s'est déclaré très satisfait de sa visite.

Au cours d'une brève cérémonie de clôture, M. Jean-Robert Pauli, sous-directeur, a donné connaissance des résultats aux lauréats, tandis que M. Jean-Pierre Méroz, directeur, s'est plu à

relever que les douze nouveaux diplômés ont tous une activité en vue des prochains mois: emplois professionnels, stages linguistiques ou poursuite des études. Il les a en outre encouragés à maintenir leur esprit ouvert sur le monde et à adapter leur formation professionnelle aux circonstances.

Puis M. Germain Juillet, président de la Commission d'école, remercia tout particulièrement les experts de l'intérêt qu'ils témoignent à l'égard de l'école et de leur disponibilité. Enfin, M. Pierre Godat, chef du Département des écoles apporta aux lauréats le salut et les félicitations des autorités municipales et au corps enseignant, les remerciements et les vœux de ces mêmes autorités. Il exprime aussi le vœu que l'Ecole de commerce puisse disposer à brève échéance d'un bâtiment nouveau.

Les lauréats ont reçu leur diplôme au cours de la cérémonie de clôture de l'année scolaire qui a eu lieu le vendredi 29 juin à la Salle des spectacles. (comm-1g)

MEUBLES LANG - style jeune + bon marché

Les années passent vite. Plus vite que vous ne le pensez. Acheter de nouveaux meubles à cause de cette évolution? Mais non! Il y a des programmes d'agencement où l'on a pensé à tout. A un changement par quelques manipulations par exemple. Meubles-Lang, au City-Center à Bienne, les a ces programmes en d'innombrables exécutions et variantes. Et à des prix favorables. Comme mentionné ci-dessus: style jeune + bon marché. Une visite, sans engagement, de notre exposition vous en fournira la preuve. A bientôt!

P 15352

MOUTIER • MOUTIER • MOUTIER

En raison de la partition du Jura Le Dispensaire antialcoolique dissous puis... reconstitué

Récemment l'assemblée des délégués du Dispensaire anti-alcoolique du Jura s'est tenue à Moutier. Sous la présidence de M. Raymond Gsell (Plagne), les participants ont décidé la dissolution de l'association en raison de la partition du Jura. Les structures du dispensaire ne permettaient pas, sauf réforme totale, d'œuvrer de manière bicantonale, les quelques problèmes inhérents à la fin des activités ont été rapidement réglés. Les deux assistants sociaux du Jura-Nord MM. Clarius Henry et Joseph Biétry ont déjà été engagés pour les mêmes fonctions dans la République et canton du Jura. Les deux assistants du Jura-Sud, MM. Marcel Boder et Paul Staisse, seront également réengagés par le dispensaire anti-alcoolique du Jura bernois qui a repris les rennes depuis le 2 juillet.

Aussitôt après la dissolution, les délégués du Jura bernois se sont retrouvés dans la même salle afin de constituer une nouvelle association permettant la continuation de l'œuvre entreprise jusqu'alors dans les trois districts francophones. Les procédures ont été réglées comme sur du papier à musique par l'ancien comité et les préfets. Les nouveaux statuts acceptés, les représentants des communes du Jura bernois ont voté le budget et la quotité fixée à 1 fr. 40 par tête d'habitant sous la présidence de M. Marcel Monnier, préfet du district de Courtelary. Par la suite le Dispensaire anti-alcoolique du Jura bernois s'est donné un président

en la personne de M. P.-L. Dubied, pasteur, de Corgémont. Le visage du nouveau comité n'a pas beaucoup changé puisque tous les membres du Jura bernois de l'ancien exécutif ont accepté leur réélection à l'exception de M. Roger Macquat. Deux nouveaux membres ont été élus à savoir MM. Fritz Hauri, préfet, et le Dr Van, directeur de la clinique psychiatrique de Bellelay. Le nouveau comité mis en place ne manquera pas de pain sur la planche. Il devra tout d'abord réengager les deux assistants sociaux déjà nommés et surtout veiller à l'évolution du centre psycho-social qui sera repris sous une autre forme administrative. Le Grand Conseil du canton de Berne avait décidé, en effet, que la psychiatrie ambulatoire serait régionalisée autour des hôpitaux régionaux soit celui de Bienne pour le Jura bernois. (1g)

Voir autres informations jurassiennes en page 27



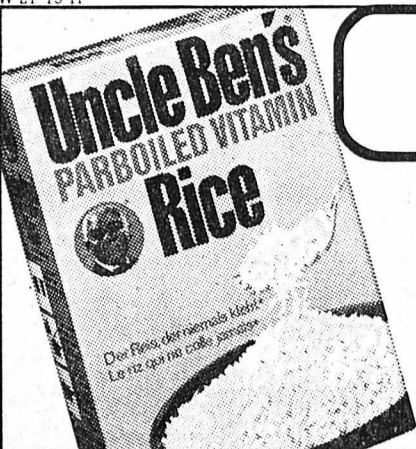
**Studio Coop**  
du mercredi  
chaque mercredi  
entre 19.15-19.25

# Coop-informations

## Baisses de prix

### sur les chocolats LOLA

		jus- qu'ici:	désor- mais:
<b>Au lait</b>	100 g	-0.95	-0.90
	200 g	1.90	1.80
	400 g	3.80	3.50
<b>Noisettes brisées</b>	100 g	1.-	-0.90
	200 g	2.-	1.80
	400 g	4.-	3.50
<b>Bloc ménage</b>	100 g	1.-	-0.95
	200 g	2.-	1.90
	400 g	4.-	3.70



**Hit «weekend»**  
du jeudi 5 juillet au samedi 7 juillet 1979

## Riz Uncle Ben's

«le riz qui ne colle jamais»

**Paquet  
de 900 g**

**2.30**  
au lieu de 2.80

# Actions de vin



jusqu'à  
épuisement  
du stock

avec recommandation  
du maître de chais

## Fendant Chanoines

Un vin blanc valaisan  
sec et fruité  
plein de race et de  
tempérament.  
Un vin qui convient  
avec tout et qui -  
servi bien frais -  
se boit avec un plaisir  
tout particulier en été.



7 dl

## Rubi Rosa

Un vin léger pour  
accompagner  
des repas légers.  
Ce vin rosé  
espagnol est  
harmonieux et  
agréable à boire.  
Idéal pour la table  
quotidienne.



1 litre

(+ dépôt)

## Hits hebdo 4-10 juillet 1979

### Mélange de fruits secs et de noix Coop

2 sachets de 200 g

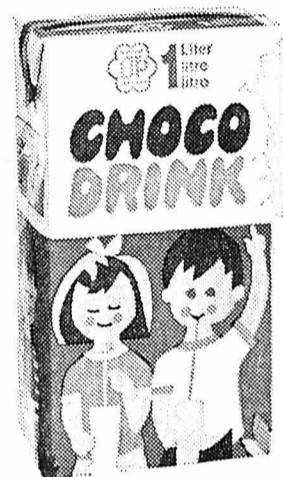
**2.25**  
au lieu de 3.-

### Abricots secs «sun ray»

Paquet de 200 g

**2.40**  
au lieu de 2.80

### Chocodrink Coop UP



Brique de 1 litre

**-0.95**  
au lieu de 1.10

### Apollo Drink

Boisson de table  
sans alcool  
2 sortes:  
rouge ou bleu  
(pauvre en calories)



**-0.75**  
au lieu de -0.95  
(+ dépôt)

### Gendarmes

2 paires  
de 100 g

**2.20**  
au lieu de 2.60

## Prix choc actuel

### Papier ménager en rouleau

L'auxiliaire pratique pour le ménage.  
Qualité tissu, avec motif floral bleu imprimé.

Le sac de  
3 rouleaux

**seulement 2.-**

**Coop compte pour qui sait compter!**

## OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise, située à Porrentruy, cherche

### un mécanicien-outilleur

pouvant travailler de façon autonome, sur machine  
«EWAG» (fabrication d'outils de coupe en métal dur).

Salaire en fonction des capacités.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offre à ONIVIA SA, Tél. (066) 66 68 42.

Nous cherchons pour la vente de notre produit  
exclusif et bien introduit

### représentant

dynamique pour visiter propriétaires de maisons.

Place stable, gain intéressant, possibilité rapide  
d'avancement.

Nous demandons connaissance de la langue allemande  
et voiture personnelle. Nationalité suisse ou permis C.

-----  
Veuillez remplir ce talon et l'envoyer à Publicitas  
1211 Genève 3, sous chiffre L. 9011449-18

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No Tél. : \_\_\_\_\_

## CANTON DE BERNE

Mise au concours d'une place d'

### ingénieur-technicien ETS

La Direction des Travaux publics du canton de Berne  
met au concours le poste d'un ingénieur-technicien  
ETS et collaborateur de l'adjoint du Service des  
ponts et chaussées pour le Jura bernois, avec siège  
à Sonceboz.

#### Champ d'activité :

- étude et établissement de projets de route avec la  
collaboration des communes et de bureaux d'in-  
génieurs
- travaux préliminaires, élaborations de soumissions  
et direction de chantiers routiers
- examen avec rapport de règlements communaux  
et de plans d'aménagement.

#### Exigences :

- diplôme d'ingénieur-technicien ETS
- quelques années de pratique dans la construction  
de route et la planification
- habile à négocier
- langue maternelle française et connaissances de  
la langue allemande.

#### Nous offrons :

- une activité intéressante et variée
- des conditions d'engagement correspondantes aux  
aptitudes et un salaire selon le Décret des salaires  
du personnel de l'Etat de Berne.

Entrée en service: dès que possible

Les postulations manuscrites et accompagnées des  
certificats d'usage sont à adresser jusqu'au 31 juillet  
1979 à la Direction des Travaux publics du canton de  
Berne, Gerechtigkeitsgasse 36, 3011 Berne, à l'inten-  
tion du 1er secrétaire.

Berne le 2 juillet 1979.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DU CANTON DE BERNE

## DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ Raoul Duport

Martrey 5  
1005 LAUSANNE

Tél. (021) 22 41 22  
ou (021) 22 41 67

LUNETTERIE  
VERRES  
DE CONTACT  
MAITRE OPTICIEN  
von  
**gunten**  
La Chaix-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

### Occasions

A vendre,  
double emploi,  
1 four de recuit  
marque Borel,  
modèle 1970  
avec moufle  
entièrement  
révisé, y com-  
pris pierres ré-  
fractaires.  
Prix: Fr. 6800.-  
Tél. 066/22 79 15

Publicité  
intensive -  
Publicité  
par  
annonces.



## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.  
Vous recevez l'argent dans le minimum  
de temps et avec le maximum de dis-  
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.  
Vos héritiers ne seront pas importunés;  
notre assurance paiera.

Prêts de Fr.1.000.- à Fr.30.000.-, sans  
caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

### Banque Procrédit

2301 La Chaix-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. \_\_\_\_\_

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP ..... Lieu .....



# Manifestations dans le Jura en juillet

## EXPOSITIONS

**Delémont:** Galerie Geneviève Annaheim: exposition permanente d'artistes jurassiens et de l'Ecole de Paris. Jusqu'au 8: **Soulee:** Auspice de la Fondation: exposition de peintres et sculpteurs jurassiens. Du 15 au 5.8: **Charmoille:** Ecole: 7e exposition d'art. Jusqu'au 12.8, **Bonfol:** Céramique d'Ajoie S.A.: exposition de poteries artisanales. Jusqu'au 9.9, **Porrentruy:** Exposition jurassienne de sculptures en plein air. Jusqu'au 29, **Porrentruy:** Galerie Terre d'Aube: exposition de peinture-sculpture de Marathon, Burkard, Gehri, Lou, Loye, Messmer, Minala. Jusqu'au 18.9, **Bellelay:** Abbatale: exposition des 25 ans de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens.

## HIPPISME

21 et 22: **Porrentruy:** Concours officiel de saut. Du 26 au 29, **Tramelan:** Concours hippique national (18e). Du 30.6 au 1.7, **Tavannes:** Concours officiel de saut.

## AUTOMOBILISME

7 et 8: **Bure:** 11e slalom de Bure.

## CIRQUE

4 et 5, **Delémont:** Cirque Knie.

## FÊTES

7, **Alle:** Halle des fêtes: 6e fête de la bière avec l'orchestre Hubert Bannwarth. 14 et 15, **Alle:** Halle des fêtes: 4e fête des paysans jurassiens. 14 et 16, **Soulee:** Fête au village.

## FOIRES

16, **Porrentruy.** 17, **Delémont.** Musée jurassien, **Delémont:** ouvert tous les dimanches après-midi de 14 h. à 17 h. Musée des Beaux-Arts, **Moutier:** ouvert les mercredi, samedi et dimanche. Musée d'histoire, **La Neuveville:** ouvert les 1er et 3e dimanches de chaque mois. Musée d'histoire, **Laufen:** ouvert chaque 3e dimanche de chaque mois. Grottes de Réclère: ouvertes tous les jours de 9 h. à 18 h. Grottes de Milandre: ouvertes tous les jours de 8 h. à 18 h. Mini-golf, **Lucelle:** ouvert tous les jours. Mini-golf, **Eschert:** ouvert tous les jours. Jardin botanique, **Porrentruy:** ouvert

tous les jours. Zoo jurassien Siky-Ranch, **Crémines:** ouvert tous les jours dès 9 h.

## LE BÉMONT

### Tir de chasse des Franches-Montagnes

Organisé par la Société de chasse des Franches-Montagnes, le tir de chasse a remporté un beau succès avec la participation de plus de 100 tireurs. Cette compétition s'est déroulée dans le secteur Le Bémont - Les Rouges-Terres.

**Cible « brocard »:** 1. Alfons Nadig, Bâle, 250 pts; 2. Rémy Broquet, Tavannes, 250; 3. Willy Frésard, Le Bémont, 249; etc.

**Cible « Pigeon »:** 1. Jacques Guinand, La Chaux-de-Fds; 2. Pierre-André Gigon, La Chaux-de-Fonds; 3. Pierre Gigon, Le Noirmont; etc.

**Cible « Lièvre »:** 1. Joseph Erard, Saignelégier; 2. Kurt Hubner, Neuchâtel; 3. Christian Scherler, Saignelégier.

Qualification pour le « Schweizerjager »: 1. Ernest Schweizer, La Theurre; 2. Albert Wellauer, Bâle. (y)

## mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

## SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.  
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu: No 118.  
Aide familiale: tél. 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

## LE NOIRMONT

### Programme chargé pour le Volleyball-club

Le groupe de volleyball du Noirmont a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Jean-Pierre Voyame. Ses membres ont approuvé les comptes tenus par Mlle Ruth Methez, ainsi que les rapports du président, de l'entraîneur et du coach de la formation féminine qui ont été remerciés pour leur dévouement.

Trois équipes ont été inscrites pour le prochain championnat, deux formations masculines en 2e et 4e ligue, une équipe féminine en 4e ligue. Ces deux dernières viseront une place en tête du groupe alors que la première veillera à assurer son maintien en 2e ligue. En principe, les rencontres à domicile auront lieu le samedi. L'assemblée a décidé de participer à la Coupe de Suisse ainsi qu'à divers tournois. Le club mettra encore sur pied un cours de marqueurs et un tournoi en 1980.

Le comité est constitué comme suit: Jean-Pierre Voyame, président; Xavier Froidevaux, entraîneur; Viviane Bouille, caissière; Chantal Froidevaux, secrétaire; Marthe Mailard, responsable de l'équipe féminine; Martial Jacoulot, responsable du matériel et coach de la 2e équipe; Jean Zahnd, responsable des arbitres; Alain Garessus, responsable des marqueurs; Etienne Godat, propagande. Gilles Vallat fonctionnera comme coach de la première équipe et Arlette Guenat comme caissière des matchs. (y)

## MURIAUX

### Nouvelle victoire pour « Danseur Léger »

C'est à Yverdon, cette fois que « Danseur Léger », le fameux trotteur de M. Bernard Frésard, a remporté son succès quasi hebdomadaire. Drivé par Erhard Schneider, il a triomphé dans le Prix des commerçants, s'imposant brillamment dans la dernière ligne droite. De l'avis de tous les spécialistes, « Danseur Léger » est actuellement avec le cheval zurichois « Fabrizio », le meilleur trotteur de notre pays ainsi que le prouvent toutes les victoires remportées cette saison. (y)

## Création d'une bourse du travail

Le Département de l'économie publique du canton du Jura a décidé — après consultation des partenaires sociaux — de mettre sur pied sans plus attendre une bourse du travail dans le but d'aider les chômeurs à retrouver un emploi. L'organisation de cette bourse incombera au Service des arts et métiers et du travail en collaboration avec les Offices communaux du travail, indique un communiqué publié hier.

L'idée essentielle consiste à rapprocher les personnes en quête d'emploi des entreprises qui ont des places à offrir. Les chômeurs complets recevront prochainement un questionnaire, de même que les entreprises. Certes, constate le communiqué, l'institution d'une bourse du travail ne résoudra pas à elle seule le problème du chômage. Le gouvernement la conçoit davantage comme un auxiliaire dans la lutte contre le sous-emploi et un instrument pour la définition future d'une politique de reconversion professionnelle. Elle n'en constitue pourtant pas moins une étape importante dans l'élaboration d'une politique économique cantonale.

Ce problème avait été débattu lors de la séance du Parlement jurassien consacrée à l'emploi au début du mois de

juin. Il avait été soulevé par les partis de gauche et les pétitionnaires du mouvement d'Unité populaire. A la fin du mois de mai, le canton du Jura comptait 297 chômeurs complets.

Le Service de presse cantonal annonce en outre que l'Office cantonal des assurances sociales a ouvert ses portes lundi à Saignelégier. La Commission jurassienne de l'Assurance invalidité vient également d'être nommée par le gouvernement et elle examinera depuis le 1er juillet les anciennes et les nouvelles demandes de prestations AI. (ats)

## SAIGNELÉGIER

### Tir en campagne au pistolet

C'est au stand de Sous-la-Neuvevie que s'est déroulé le tir en campagne organisé par la Société de tir au pistolet. M. Pierre Boichat des Bois a nettement dominé le concours dont voici les meilleurs résultats:

1. Pierre Boichat, Les Bois, 86 pts; 2. Georges Boehlen, Renan, 76; 3. Max Oberli, Saignelégier, 75; 4. Robert Oberli, Saignelégier, 74; 5. Roger Evalet, Les Bois, 74; 6. Charles Egli, Saignelégier, 74; 7. Edouard Zihlmann, Montfaucon, 73; 8. Paul Jost, Saignelégier, 72; 9. Bernard Donzé, Les Breuleux, 72; etc. (y)

## Succès

Mlle Geneviève Butty vient d'obtenir avec succès son diplôme de nurse à la Pouponnière neuchâteloise des Brenets. (y)

## LAJOUX

### Noces d'or sacerdotales

L'abbé Antoine Cuenat, ancien curé de Lajoux, vient de célébrer ses noces d'or sacerdotales. Natif des Genevez, le jubilaire a été successivement curé de Soubey, Movelier, Lajoux, ayant rempli ce dernier poste durant 23 ans. Actuellement, il vit toujours à la cure du village, jouissant d'une heureuse retraite depuis la fin de 1975. Il fut l'un des heureux artisans de la rénovation de l'église qui a la chance de compter des vitraux de Coghuf. (gt)

## Vacances horlogères

Programmes d'excursions au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds

- Mardi 10 juillet**  
LES PACCOTS / FROMAGERIE DE GRUYÈRES Fr. 30.—
- Mercredi 11 juillet**  
ENTLEBUCH / LAC DE SARNEN / COLS GLAUBENBERG ET BRÜNIG Fr. 33.—
- Jeudi 12 juillet**  
LES VOSGES Fr. 37.—
- Vendredi 13 juillet**  
LE SOLIAT / LE CREUX-DU-VAN (1/2 jour) Fr. 20.—
- Du samedi 14 au lundi 16 juillet**  
LES PETITS LACS DE SUISSE CENTRALE / EINSIEDELN / COL DU KLAUSEN / KLOTEN (arrangement forfaitaire) Fr. 220.—
- Mardi 17 juillet**  
GROTTE DE L'ORBE (y compris entrée) (1/2 jour) Fr. 32.—
- Mercredi 18 juillet**  
ISÉRABLES / CIRCUIT D'OVRONNAZ (y compris télécabine) Fr. 40.—
- Jeudi 19 juillet**  
ROCHE D'OR (1/2 jour) Fr. 23.—
- Du vendredi 20 au dimanche 22 juillet**  
LES GRANDS COLS DES ALPES / VAL D'ANNIVIERS (arrangement forfaitaire) Fr. 225.—
- Du mardi 24 au mercredi 25 juillet**  
L'ALSACE / STRASBOURG / ROUTE DU VIN (arrangement forfaitaire) Fr. 165.—
- Jeudi 26 juillet**  
SIGNAL DE BOUGY (y compris bateau) Fr. 35.—
- Vendredi 27 juillet**  
LE SOLIAT / LE CREUX-DU-VAN (1/2 jour) Fr. 20.—

## CHARQUEMONT


Avec la collaboration des autorités françaises, reprise des relations par cars PTT de La Chaux-de-Fonds à Charquemont par Biaufond, les samedis du 7 juillet au 1er septembre 1979:

La Chaux-de-Fonds	dp	08.30	16.30
Biaufond	dp	09.05	17.05
La Cheminée	dp	10.18	18.18
Fournet-Blancheroche	dp	10.23	18.23
Charquemont	ar	10.35	18.35
Charquemont	dp	10.45	18.45
Fournet-Blancheroche	dp	10.57	18.57
La Cheminée	dp	11.07	19.07
Biaufond	dp	10.20	18.20
La Chaux-de-Fonds	ar	10.50	18.50

NB - En France, l'heure est en avance de 1 heure sur l'heure suisse.

Renseignements, programmes détaillés, inscriptions: OFFICE POSTAL 2400 LE LOCLE, guichet No 4, tél. (039) 31 17 64, interne 34. OFFICE POSTAL 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 1, guichet No 11, tél. (039) 23 20 21, interne 20. AUTRES LOCALITÉS: au bureau de poste.

## OFFRES D'EMPLOIS



### CONCORD

Nous sommes une entreprise en pleine expansion, spécialisée dans la montre or extra-plate.

Nous cherchons

## un boîtier-bijoutier

Si vous possédez

- une bonne expérience du produit horloger en particulier de l'habillement soigné
- le sens de l'innovation, de la créativité
- un esprit critique et de bon goût

alors, vous avez le profil du collaborateur à qui nous désirons confier diverses tâches intéressantes et variées.

Nous vous invitons à faire vos offres manuscrites à la direction, rue Centrale 63.

Concord Watch Company S.A. 2502 Bienne



Notre département petite série s'occupe de présérie ainsi que de production spéciale. Le domaine de travail touche aussi bien les connaissances de mécanique et partiellement l'électronique.

Pour renforcer ce groupe, nous cherchons un

## mécanicien de précision

capable et actif.

Le domaine d'activité est le suivant:

- Fabrication d'éléments en petite série (maximum 100 pièces)
- Montage électrique et mécanique d'appareils et d'ensembles.

Si vous possédez un certificat d'apprentissage de mécanicien de précision ou d'une formation équivalente, ainsi que de bonnes connaissances d'allemand, veuillez prendre contact avec notre service du personnel, M. R. Diener, tél. interne 2083.

## GRETAG

Aktiengesellschaft  
Althardstrasse 70  
8105 Regensdorf  
Tel. 01/842 11 11

A louer pour tout de suite, à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds

**appartement de 4 1/2 pièces**  
5e étage.  
Loyer mensuel: Fr. 623.— charges comprises.  
Pour visiter: M. Schwab, concierge, tél. (039) 23 87 23.

## OFFRES D'EMPLOIS

## ELECTRONA

Notre maison fabrique des accumulateurs, des pièces industrielles en matières plastiques et des appareils de télécommunication.

Nous désirons engager tout de suite ou pour une date à convenir. un

## réviseur

(d'installations techniques)

Le collaborateur que nous désirons engager doit être au bénéfice d'une formation complète d'électrotechnicien, électromécanicien ou mécanicien. Il sera porteur d'un CFC et possèdera quelques années d'expérience professionnelle. Des connaissances en électronique industrielle sont souhaitables.

Après une mise au courant approfondie, notre nouveau collaborateur aura à visiter, entretenir, éventuellement réparer nos installations chez la clientèle qu'il devra également aider et conseiller pour tous les problèmes d'ordre technique en relation avec le domaine des accumulateurs et redresseurs.

Ce poste indépendant offre à part une activité variée et intéressante, une grande autonomie dans le travail. Il exige des connaissances approfondies des langues allemande et française et demande de l'entregent et une certaine facilité dans les contacts humains.

Nous offrons des conditions d'engagement et des prestations sociales appréciables et une réelle sécurité de stabilité dans l'emploi.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de nous faire parvenir leurs offres de services accompagnées des documents usuels à

**Electrona SA**  
2017 Boudry  
Téléphone (038) 44 21 21  
interne 401

Les offres qui nous parviendront seront traitées avec la plus grande discrétion.



# Ne bronzez pas bêtement!

● Passez des vacances actives!

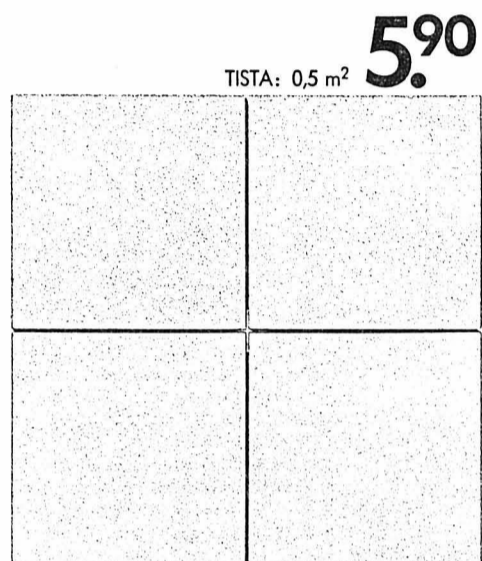
Refaites votre cuisine. Posez un carrelage neuf dans la salle de bains (grâce au système IKEA, c'est maintenant à la portée de tout le monde, ou presque, on vous donnera volontiers tous les tuyaux nécessaires).



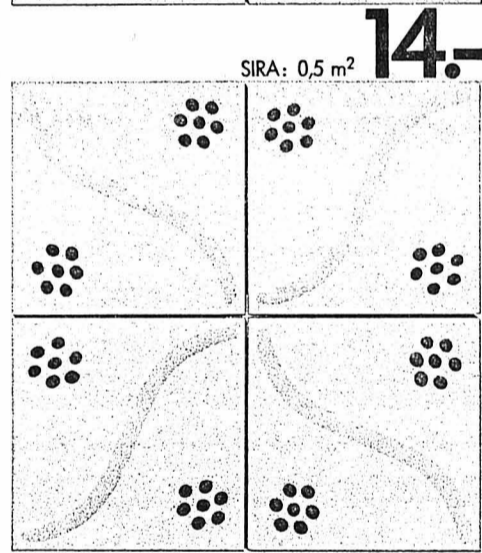
Peignez la commode des petits. Cousez vos nouveaux rideaux en famille, cela vaut bien un stage bricolage dans les Cévennes.

Changez aussi la moquette du salon. Ah! et puis les papiers peints, aussi. Ça, c'est vivre! Et puisque vous avez le goût des voyages, venez chercher à Aubonne, chez IKEA, tout le matériel et les outils spécialisés dont vous aurez besoin. Parce que c'est moins cher, et parce qu'on peut manger à bon marché au restaurant, et parce que chez IKEA, vous accorderez sans problème le carrelage à la moquette, les rideaux aux papiers peints, les abat-jour au revêtement des meubles du salon. Et parce qu'IKEA, c'est le charter des do-it-yourself: avec plus de 300 000 passagers par semaine dans toute l'Europe, vous pensez si on peut vous faire des prix sans lésiner sur la qualité!

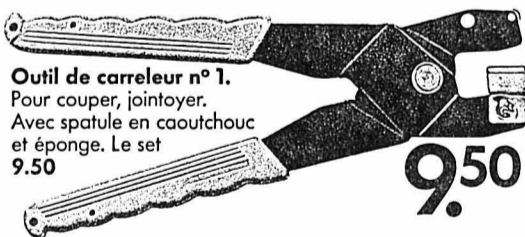
Allez, bonnes vacances! Embarquement immédiat! Envoyez-nous des cartes postales, pour nous dire comment ça se passe!



TISTA: 0,5 m<sup>2</sup> **5.90**

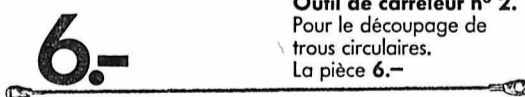


SIRA: 0,5 m<sup>2</sup> **14.-**



Outil de carrelage n° 1. Pour couper, jointoyer. Avec spatule en caoutchouc et éponge. Le set 9.50

**9.50**



Outil de carrelage n° 2. Pour le découpage de trous circulaires. La pièce 6.-

**6.-**

Colle de carrelleur. Prête à l'emploi. Peut être appliquée sur panneaux agglomérés, panneaux fibre de bois, panneaux avec gypse, béton (crépi), béton léger, matières plastiques ou sur un carrelage existant. 3 l.



**14.-**

**22.-**

Produit de colmatage. Prêt à l'emploi. Blanc ou gris foncé. 1 l. 14.-



Garderie d'enfants

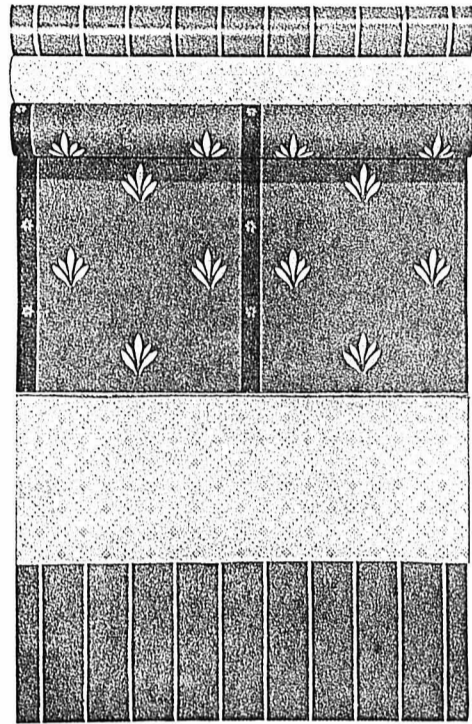


Pour ceux qui aiment fouiner

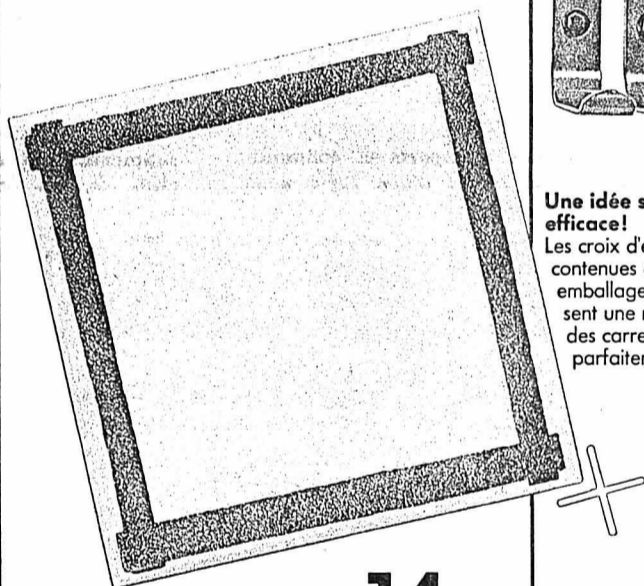


Restaurant

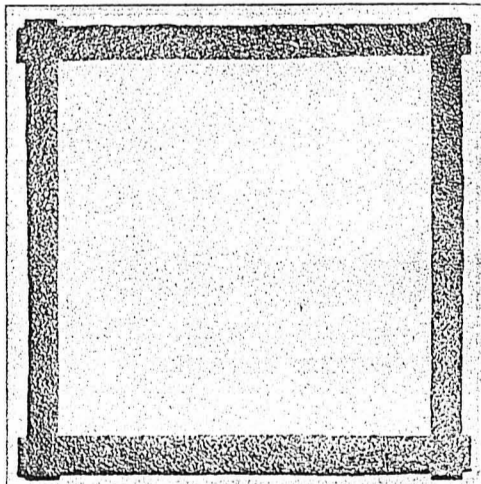
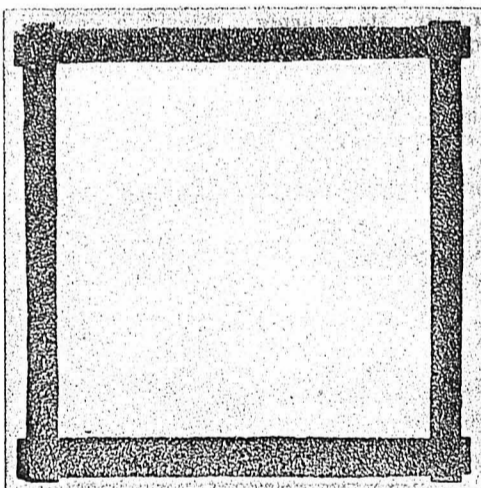
Heures d'ouverture:  
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.  
Samedi 8 h. à 17 h.



**12.-**



ATNA: 0,5 m<sup>2</sup> **14.-**



Carreaux IKEA. En emballages de 22 pièces de format 15 x 15 cm. Surface totale: 0,5 m<sup>2</sup>. Avec 30 croix d'espacement.

TISTA: 0,5 m<sup>2</sup> **5.90**  
SIRA: 0,5 m<sup>2</sup> **14.-**  
ATNA: 0,5 m<sup>2</sup> **14.-**

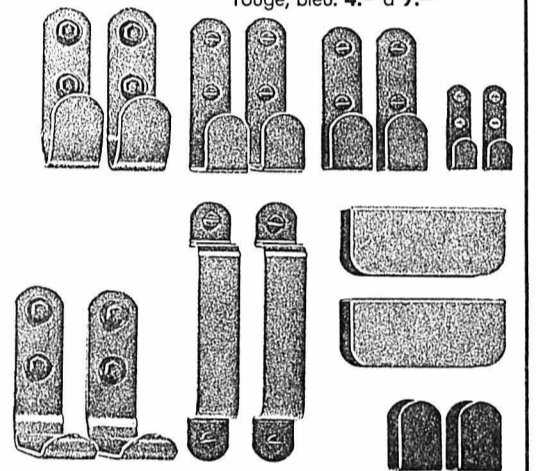


Couteau à papier peint VASS.

**4.50**

Papier peint préencollé. Papier enduit d'acrylate. Lavable. Bords émarginés. Dos recouvert de colle. Rouleaux long. 9 m, larg. 53 cm. Exclusivité IKEA. INDIGO: vert foncé MANS: bleu RASKEN: bleu clair Par rouleau: 12.-

Crochet HANKEN. Différentes formes et couleurs: noir, blanc, rouge, bleu. 4.- à 9.-



Une idée simple mais efficace! Les croix d'espacement contenues dans chaque emballage vous garantissent une mise en place des carreaux facile et parfaitement d'équerre.

IKEA. Set de pinceaux. Manche plastique et poils nylon. Larg. 18, 25, 30, 50 et 70 mm. 5 pièces 4.-

Laque IKEA. Classe de toxicité 5. 13 couleurs différentes. 1 l.



**16.50**

**4.-**

Set pour peindre. Rouleau pour dispersion. Larg. 14 cm.

**7.-**

Juste à la sortie Aubonne-Allaman de l'autoroute Lausanne-Genève



L'impossible maison de meubles de Suède.

IKEA SA  
1170 Aubonne  
Téléphone: 021/76 38 11  
à une minute de la gare d'Allaman  
570 places de parc

Les grandes idées font les petits prix



Ainsi en a décidé le Conseil fédéral

## La campagne antigaspillage sera intensifiée

Le Conseil fédéral demande au Parlement un crédit d'un demi-million de francs pour intensifier la propagande en faveur des économies d'énergie. Avec la somme déjà inscrite au budget de cette année, Berne disposera en tout de 850.000 francs pour sa campagne. D'autres décisions concernant l'énergie, hier ? Non. On attend la réunion du Conseil d'administration de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), prévue pour le 11 juillet, qui devrait concrétiser un peu les décisions prises par le sommet de Tokyo.

Le crédit demandé par le gouvernement servira notamment à financer la propagande pour le « Mois international d'économie d'énergie » (octobre 1979), préconisé par l'AIE. Les récents événements amènent le Conseil fédéral à constater une fois de plus que la Confédération ne dispose que de compétences très limitées en matière d'énergie. D'où son souhait de renforcer au moins la campagne d'information, d'organiser et de soutenir les activités visant à réaliser une économie d'énergie de 5 pour cent, conformément aux recommandations de l'AIE. L'Office fédéral de l'énergie a préparé un programme spécial d'information qui sera diffusé par les journaux, la radio et la télévision.

### UNE FLEUR AUX CHINOIS

La Chine populaire bénéficiera des droits de douane préférentiels que la Suisse accorde aux pays en développement. En prenant cette décision, hier, le Conseil fédéral a donné suite au vœu exprimé par les Chinois lors de la visite à Pékin du conseiller fédéral Fritz Honegger, en mars dernier.

Les préférences tarifaires ne seront cependant pas accordées dans le secteur des textiles et des chaussures, où l'industrie chinoise est considérée comme très compétitive. Les échanges commerciaux entre la Suisse et la Chine atteignent 220 à 250 millions de francs par an et présentent un solde actif en faveur de la Suisse.

### LE JURA, TOUJOURS

A part cela, hier, le Conseil fédéral a :

- Entendu M. Hurlimann donner des « nouvelles rassurantes » sur l'état de santé du conseiller fédéral Ritschard, toujours hospitalisé à Zoug.

- Désigné son vice-président, M. Chevallaz, pour le représenter aux obsèques du maire de Berne, Reynold Tschaepaet, qui auront lieu lundi. D'autres conseillers fédéraux y assisteront à titre privé.

- Appris que M. Furgler rencontrera aujourd'hui même ses partenaires bernois et jurassiens dans le cadre de la conférence tripartite. Les événements de Tramelan seront bien sûr évoqués au cours de cette réunion.

## La fin d'une valse hésitation

# Taxes radio-TV : + 15% dès le 1er octobre

Auditeurs et téléspectateurs ! Le Conseil fédéral a pris hier soir trois décisions vous concernant :

- Les taxes radio-TV augmenteront de 15 pour cent le 1er octobre prochain. Dès cette date, elles s'élèveront donc annuellement à 69 francs pour la radio et à 138 francs pour la télévision.

- Une commission des plaintes a été créée. C'est elle qui traitera des plaintes émanant du public à propos de telle ou telle émission, et plus les fonctionnaires du Département fédéral des transports et communications.

- Les vingt minutes journalières de publicité télévisée pourront être réparties en cinq blocs, au lieu de quatre, diffusés entre 18 h. 30 et 21 h. 30, au lieu de 19 heures et 20 h. 30. Seule la télévision allemande utilisera cette possibilité pour l'instant, à partir de 1980.

La décision du Conseil fédéral d'augmenter les taxes de réception radio-TV met fin à une comédie un peu longue commencée le 10 mai 1978 lorsque le gouvernement accorda à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision une partie de l'augmentation qu'elle avait sollicitée, soit 15 pour cent dès le 1er janvier 1979. Un Conseil national mu par la suspicion et le ressentiment, avait alors rû dans les brancards en votant une motion ordonnant au gouvernement de revenir en arrière. Celui-ci, quoique sûr de son bon droit, obtempéra très provisoirement, pour ne pas mettre le Conseil des Etats, qui devait se prononcer en mars 1979, devant le fait accompli. Dans leur infinie sagesse, les « sénateurs » remirent toutes choses en place, c'est-à-dire qu'ils refusèrent de voter la motion à leur tour.

De notre rédacteur parlementaire à Berne : Denis BARRELET

L'augmentation des taxes rapportera 54 millions de plus par année, dont 30 pour cent iront aux PTT pour les installations techniques, conformément à l'actuelle clef de répartition.

Cette clef n'a pas été modifiée, quand bien même les PTT commencent un peu à tirer la langue. Leur compte radio-télévision laissait apparaître fin 1978 un déficit accumulé de 74 millions, qui continuera à s'accroître, malgré l'adaptation des taxes. « Cette situation devra bien un jour être assainie, mais rien ne se fera avant la fin de 1981 », a déclaré hier M. Hans-Werner Binz, secrétaire général du Département des transports et communications. « A moins d'une forte poussée inflationniste ».

### LE CONSEIL FÉDÉRAL AVERTIT LA SSR

Le Conseil fédéral rappelle que les taxes en vigueur n'ont pas bougé depuis 1973, malgré le renchérissement, alors que l'augmentation du nombre des abonnés et du produit de la publicité télévisée n'ont de loin pas compensé. Parmi les autres raisons qui parlent en faveur de cette adaptation, il y a le fait que la Confédération, depuis 1978, ne verse plus de subvention pour le Service des ondes courtes (d'où, pour la SSR, un manque à gagner annuel de quelque 7 millions de francs) ; il y a l'impérieuse nécessité d'adapter les droits d'auteur, inchangés depuis 1973 ; il y a les améliorations de programmes déjà réalisées ou envisagées (radio locale, stéréophonie, nouvelles grilles des programmes télévisés).

Les comptes de la SSR 1978 accusent

un déficit de 9 millions. Le déficit 1979 ira chercher dans les 20 millions, au bas mot.

Le Conseil fédéral avertit la SSR : les nouvelles taxes resteront en vigueur jusqu'à fin 1981. Les recettes supplémentaires devront être utilisées surtout pour l'amélioration des programmes. La SSR, enfin, est invitée à améliorer sa planification financière.

### POURQUOI PAS

#### UNE INSTANCE AUTONOME ?

Parlons maintenant de cette Commission des plaintes en matière de radio-télévision, créée hier par le Département des transports et communications, avec la bénédiction du Conseil fédéral.

Les auditeurs et téléspectateurs mécontents d'une émission continueront à adresser leurs plaintes d'abord à la SSR elle-même. Si la décision prise par cette dernière ne les satisfait pas, ils pourront saisir, comme jusqu'ici, le département de M. Ritschard. (Ce qui arrive une demi-douzaine de fois par année). Mais désormais, ce ne seront plus des fonctionnaires qui statueront sur la plainte. Ce sera cette nouvelle commission.

Elle sera composée de deux Allemands (MM. Theodor Gut, conseiller national radical de Zurich, rédacteur en chef, et Oskar Reck, journaliste de Bâle), de deux Romands (M. Guy Fontanet, ancien conseiller national démocrate-chrétien, chef du Département de justice et police du canton de Genève, et Mme Yvette Jaggi, ancienne directrice de la Fédération romande des consommatrices), d'une Tessinoise (Mme Luciana Caglio, rédactrice en chef, de Lugano). Trois suppléants ont en outre été désignés (MM. Sandro Crespi, juriste du canton du Tessin ; Joerg-Paul Muller, professeur de droit public à Berne et juge fédéral suppléant ; Franz Riklin, professeur de droit pénal à Fribourg).

A vrai dire, les avis de cette commission n'auront qu'une valeur consultative, comme ceux, jadis, des fonctionnaires. Juridiquement, le chef du Département des transports et communications reste seul juge. Mais M. W. Ritschard souhaite vivement que cette commission ait du poids. Aussi est-il disposé à en accepter les verdicts.

Pourquoi cette timidité ? Pourquoi ne pas créer une instance de recours indépendante, sorte de tribunal n'ayant de comptes à rendre ni à la SSR, ni à l'administration ? Ce n'est pas l'envie qui en a manqué à M. Ritschard et à ses collaborateurs. Mais voilà ! Sur quelle base juridique asseoir une telle instance ?

Au Département des transports et communications, on souhaite du fond du cœur que le troisième essai visant à inscrire dans la Constitution un article sur la radio et la télévision soit le bon. Aussi, par prudence, a-t-on limité le mandat de la commission au 31 décembre 1980. Il pourra même expirer avant si une autorité autonome de plainte peut être créée d'ici là, ce qui, soit dit

BERNE. — Réunis à Berne le 3 juillet, les organes dirigeants des comités paysans et de l'Union des producteurs suisses condamnent vigoureusement les décisions du Conseil fédéral relatives aux prix agricoles fixés le 1er juillet.

## Grave affaire d'escroquerie immobilière à Lausanne

### Que faut-il vraiment faire pour aller en prison ?

Le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné hier Victor A., 61 ans, technicien en construction, pour escroquerie par métier, faux dans les titres, gestion déloyale et banqueroute frauduleuse, à 18 mois de réclusion avec sursis pendant 5 ans.

Son complice, André H., 66 ans, agent immobilier, a été condamné à 15 mois de réclusion avec sursis durant 3 ans, pour escroquerie par métier, faux dans les titres et instigation à banqueroute frauduleuse. L'accusation avait requis 3 ans et demi de réclusion ferme contre A., et 18 mois avec sursis contre H.

A., qui avait fait un apprentissage de maçon, créa sa propre entreprise en 1952, mais il fut mis en faillite en 1954 avec un passif de 650.000 francs. En 1966, il ouvrit un bureau de construction, mais dut très vite creuser des trous pour en boucher d'autres, en obtenant des prêts importants au moyen de bons de construction. De 1971 à 1976, il se lança en grand dans les affaires immobilières. Pour surnaer, il se livra à des manoeuvres frauduleuses et obtint plusieurs centaines de milliers de francs de banques et de particuliers. En 1975-1976, A. alla trouver le nommé H. pour l'aider dans ses escroqueries.

Dans son jugement, dont la lecture a duré une heure et demie, la Cour a largement tenu compte de la santé très

mauvaise de A. Il n'en demeure pas moins que l'une des parties civiles a demandé à son avocat, à l'issue du procès : « Que faut-il vraiment faire pour aller en prison ? » (ats)

### Nouvelle assurance-chômage

## Les travaux touchent à leur fin

La Commission d'experts pour la nouvelle conception de l'assurance-chômage, présidée par M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), a élaboré ses propositions pour le régime définitif de l'assurance-chômage. Celles-ci prévoient pour l'essentiel, apprend-on à l'OFIAMT, une amélioration des prestations et l'encouragement des mesures préventives telles que, notamment, les cours de recyclage.

Les délibérations de fond ont été achevées, comme prévu, dans un délai de huit mois. Un examen rédactionnel est encore nécessaire pour mettre définitivement au point le projet de lois, lit-on dans un communiqué publié hier par l'OFIAMT. En outre, il s'agit d'assurer la coordination et la praticabilité des dispositions légales envisagées, tâches qui ont été confiées

à une sous-commission qui achèvera ses travaux au cours du mois de septembre prochain. Outre les prestations et les mesures préventives, le projet de loi règle de manière nouvelle les domaines des cotisations, du financement, de l'organisation et de l'exécution. Ce régime définitif remplacera le régime transitoire actuellement en vigueur et dont la validité expire le 31 mars 1982. Il sera soumis, pour avis, aux cantons, partis politiques et autres milieux intéressés. (ats)

### L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo  
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Téléc 35 251  
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

entre parenthèses, paraît hautement improbable.

### PAS TRÈS LIMPIDE

Nous ne dirons qu'un mot sur l'autorisation du Conseil fédéral de morceler davantage la publicité à la télévision. Elle n'intéresse vraiment que les téléspectateurs allemands,

pour l'instant. Ce morcellement est indispensable pour mettre sur pied la nouvelle grille des programmes, affirme-t-on du côté de la SSR. L'argument ne convainc pas tout à fait, puisque la TV allemande, en fait, imitera simplement la TV romande qui, elle, s'accorde commodément de quatre blocs de publicité.

## AVS: ça va un peu mieux...

En 1978, il a fallu puiser 405 millions dans le Fonds de compensation pour équilibrer les comptes de l'Assurance-vieillesse et survivants et de l'Assurance-invalidité. Sans les allocations pour perte de gain, dont le compte s'est soldé par un bénéfice de 99 millions, il aurait fallu davantage encore recourir au Fonds.

Par rapport à 1977, il y a progrès. Cette année-là, on enregistrait un déficit de 666 millions. L'amélioration provient surtout du relèvement de la contribution fédérale qui a passé de 9 à 11 pour cent des frais. Les cotisations des assurés et des employeurs ont en outre augmenté un peu plus fortement qu'en 1977.

Les revenus des trois institutions

sociales ont atteint 11,95 milliards de francs, contre 11,44 milliards l'année précédente. Les cotisations des assurés et des employeurs se sont chiffrées à 9 milliards (8,70 milliards) et n'ont ainsi couvert que 73 pour cent des charges environ. Autres revenus : les contributions des pouvoirs publics (2,57 milliards contre 2,32 milliards en 1977), et les intérêts des placements (380 millions, contre 427 millions).

Les charges se sont montées à 12,35 milliards (12,11 milliards). Elles se répartissent ainsi : AVS 9,92 milliards (6,69 milliards) ; AI 1,96 milliard (1,93 milliard) ; Allocations pour perte de gain 468 millions (485 millions).

D. B.

## Liechtenstein : débat sur le droit des sociétés

Le Parlement liechtensteinois (organe législatif) abordera aujourd'hui un ordre du jour ne comprenant pas moins de 18 points.

L'essentiel est constitué par des propositions gouvernementales de modifications du droit des sociétés, le rapport et les comptes de l'exercice 1978, la formation des adultes et le statut d'avocat. Une proposition d'octroi d'une augmentation de renchérissement de 3 pour cent aux fonctionnaires sera également discutée.

Le droit des sociétés et le droit fiscal devraient — selon les propositions gouvernementales — être renforcés pour prévenir les excès. La législation actuelle a conduit, au cours des deux dernières années, à des abus commis par des banques étrangères ou par leurs représentants. Les affaires de la

Texon et du Weisscredit ayant été particulièrement significatives à cet égard.

De nombreuses réformes sont proposées par les projets de loi. Des qualifications plus étendues et une comptabilité plus précise seront exigées des Conseils d'administration. Leurs membres devront être en possession d'une licence d'avocat, de notaire, de réviser de comptes ou d'agent d'affaires.

Pour certaines catégories de sociétés, un service de révision des comptes sera rendu obligatoire. Il devra notamment contrôler si la situation financière de la société correspond exactement aux actes et aux comptes présentés. Les formes adoptées par les sociétés devront être portées, dans leur intégralité, dans le Registre public. Cette obligation est nouvelle pour les « Anstalt » et les sociétés fiduciaires. (ats)

### D'un bout à l'autre du pays

## Nouveau scandale à Chiasso

Le directeur d'une société financière et fiduciaire de Chiasso a disparu depuis dix jours sans laisser de traces. Dans la presse tessinoise, cette disparition est mise en rapport avec des affaires manquées qui auraient causé d'importantes pertes au détriment de clients de la société. Interrogé à ce sujet, le ministre public du Sottoceneri s'est refusé à toute déclaration.

Les journaux tessinois, rapportant des bruits circulant depuis quelques jours à Chiasso, chiffrant les pertes à plusieurs dizaines de millions de francs. Le directeur disparu est un Italien de 38 ans, Massimo Conti, domicilié dans la province de Côme. Il dirige la société « Fidafin SA », établie à Chiasso depuis quatre ans. On est également sans nouvelles de sa famille.

### UN GENEVOIS SE TUE PRÈS DE COPPET

M. André de Decker, 72 ans, domicilié à Genève, qui circulait au volant de sa voiture, hier matin sur la Route Suisse, en direction de sa ville, a subitement dévié à gauche près de Coppet (VD), peut-être à cause d'un malaise, et a percuté un mur. Grièvement blessé, il a succombé à son arrivée à l'Hôpital de Nyon.

### EN VALAIS : QUESTIONS APRÈS UNE DÉMISSION

Le Parti socialiste valaisan (psv), condamne dans un communiqué diffusé hier, la décision du procureur du Haut-Valais qui a récemment donné sa démission pour des raisons d'ordre matériel, en rapport avec la Caisse de pension.

« Que des magistrats de l'ordre judiciaire soient dorénavant astreints à acquiescer une cotisation de 6 pour cent de leur traitement à la Caisse de pension et que le montant de leur retraite soit réduit s'ils quittent la magistrature avant l'âge de la retraite, devrait aller de soi si l'on songe à tous ceux qui doivent acquiescer une cotisation plus élevée pour une retraite dont le montant n'atteint de loin pas celui dont bénéficient les magistrats », lit-on notamment dans le communiqué.

Un tel comportement n'honore pas la magistrature judiciaire et incite à penser que pour certains magistrats, les intérêts matériels personnels passent avant le service de la justice du pays, ajoute le psv.

### LE GOUVERNEMENT VAUDOIS VICTIME D'UN IMPAIR DIPLOMATIQUE

Le gouvernement vaudois n'a pas été invité lors de la visite que le roi Juan Carlos d'Espagne a faite le 20 juin au polygone de tir de l'Hongrin, sur territoire vaudois, pour assister à des démonstrations de l'aviation militaire. Il n'en a même pas été informé par l'autorité fédérale invitante. C'est ce qu'a déploré, hier à Lausanne, lors de la conférence de presse trimestrielle du gouvernement cantonal en corps, M. Perey, président du Conseil d'Etat, pour qui on doit s'étonner « à juste titre » de l'absence de tout représentant officiel du canton de Vaud à cette manifestation organisée dans ce canton. Même le vin de la collation n'était pas vaudois, a encore regretté M. Perey...

### ACCIDENT MORTEL PRÈS DE CHEXBRES

Un accident mortel s'est produit mardi soir sur la chaussée Montagne de l'autoroute du Léman, entre les tunnels de Flonzaley et de La Criblette, près de Chexbres. M. Vitus Volmer, 49 ans, commerçant à Perroy (VD), circulait vers Lausanne quand il perdit le contrôle de sa voiture à la sortie du tunnel du Flonzaley. L'automobile heurta plusieurs fois la glissière centrale et finit par s'immobiliser à travers la chaussée. Ejecté, le conducteur fut tué sur le coup. (ats)



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Le bilan de la saison de football de 1978-1979

Titres à Servette et La Chaux-de-Fonds

Servette a été sans conteste le grand triomphateur de la saison qui vient de se terminer en Suisse. Vainqueur de la Coupe de Suisse, du championnat et de la Coupe de la Ligue, il a réussi un exploit unique.

Bilan de la saison

Ligue nationale A: champion: Servette. Relégué: Nordstern. Ligue nationale B: promu: La Chaux-de-Fonds (champion), Lucerne et Lugano.

Relégués: Coire, Concordia Bâle, Durenast, Giubiasco, Le Locle, Rapid Ostermundigen, Red Star Zurich et Yverdon.

Deuxième ligue: promu, Altstaeten, Binningen, Guin, Longeau, Planes-Ouates, Oberentfelden, Sursee et Uzwil. Autres champions de groupes: Armonia Lugano, Bagnes, Bruttisellen, Gland, Klus-Balstahl, Kusunacht, Langenthal, St-Imier et Toessfeld.

Meinier, Melide, Naters, Ostermundigen, Rafz, Red Star Zurich II, Romanshorn, Schaan, SV Schaffhouse, Ste-Croix, Serrières, Subingen, Taffers, Tenero, Tramelan, Turgi, Vallorbe, Villmergen, Wiedikon et Winkeln.

Troisième ligue: promu, Aarau II, Bavois ou-et Echallens, Beaugard Fribourg, Bellach, Bonaduz, Breite Bâle, Buchs - SG, Bumpitz, Choulex (si Plan-les-Ouates est promu), Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Delémont II, Donzelle, Echichens, Erlinsbach, Flammatt, Frauenfeld II, Glattbrugg II, Haerkingen, Horgen, Jugos Bâle, Koeniz II, Kussnacht am Rigi, Lucerne II, Marobbia, Munchvilen, Morat, Neuhausen, Niederurnen, Rapid Lugano, Reiden-LU, Rorschach, Schmiten, St-Jean Genève, Sierre, Thalwil, Vevey II, Wald, Wettingen II et Zurich-Affoltern.

Juniors inter A-1: champion, Grasshoppers.

Vétérans: Coupe de Suisse, Lausanne. Finaliste: St-Gall.

Dames, champion: Berne. Coupe: Spreitenbach. Finaliste: Zurich.



Le FC La Chaux-de-Fonds, au palmarès cette année. (photo Schneider)

Après une longue absence et grâce aux Neuchâtelois

Un nouveau Grand Prix Suisse motocycliste

22 août 1954: Par dizaines de milliers, les spectateurs s'agglutinent aux abords du circuit bernois tracé dans la forêt du Bremgarten. En ce traditionnel Grand Prix de Suisse de vitesse, aucun d'entre eux ne peut seulement supposer qu'il s'agit là de la dernière épreuve du genre disputée sur le territoire helvétique.

SÉCURITÉ, AVANT TOUT!

Un quart de siècle s'est écoulé depuis le dernier GP Suisse de vitesse motocycliste. Vingt-cinq années au cours desquelles les sports mécaniques ont considérablement évolué à tous les niveaux.

coureurs eux-mêmes exigent des circuits permanents offrant de vastes zones de dégagement et une protection totale du public. Ce qui ne fut pas toujours le cas jadis...

Autre temps, autres mœurs! En l'occurrence, ce changement d'optique s'avère bénéfique sur le plan de la sécurité. Et comme en Suisse nous sommes tout spécialement attachés à cette dernière notion, lorsqu'en 1978 le Norton-Club Neuchâtel a lancé l'idée de l'organisation du GP Suisse du nouveau, il a choisi pour sa mise sur pied le circuit le plus sûr du monde: le « Paul Ricard ».

CADRE IDYLLIQUE

C'est donc dans ce cadre idyllique que se disputera les 14 et 15 juillet prochains ce GP de Suisse de la nouvelle génération. En pleines vacances, et qui plus est au cours du week-end de la Fête nationale française. Deux pôles d'attraction principaux seront au programme de cette importante épreuve: le championnat du monde des 750 et celui des side-cars B2-B (attelages dits modernes). Plusieurs autres épreuves sont également au programme de ce GP Suisse puisque se disputeront parallèlement deux manches du Challenge Honda France (125 et 400) et deux courses du championnat suisse (250 et 350).

Canoë: nouvelle médaille pour la Suisse

Les Suisses ont obtenu une troisième médaille lors des championnats du monde qui se disputent à Debien, dans la province du Québec: Wyss - Wyss, Kunzli - Probst et Zimmermann - Furst ont terminé troisièmes, en canadien biplace, de l'épreuve par équipes de descente en rivière sportive. Les Français, déjà trois fois victorieux la veille, ont ajouté deux nouveaux titres à leur collection (canadien mono et canadien biplace). En kayak, les Etats-Unis se sont imposés chez les dames et la RFA chez les messieurs.

aux Suisses pour s'assurer la médaille d'argent. Les résultats: Descente par équipes, canadien mono: 1. France (Verger, Zok, Bonnet) 21'05"53; 2. Etats-Unis 21'08"15; 3. RFA 21'25"08.

Canadien biplace: 1. France (Doux-Bunichon, Feuillette-Madoret, Heyne-Jacquet) 19'55"86; 2. RFA 20'12"86; 3. Suisse (Kunzli-Probst, Wyss-Wyss, Zimmermann-Furst) 20'15"70.

Kayak mono: 1. RFA (Pfeiffer, Hollrieth, Winfried) 18'25"09; 2. France 18'26"22; 3. Grande-Bretagne 18'26"29; puis: 6. Suisse (Duc, Baerlocher, Blaettler) 19'12"04.

Dames, kayak mono: 1. Etats-Unis (Fisher, Klein Hearn) 20'10"67; 2. RFA 20'14"00; 3. Grande-Bretagne 20'31"85; puis: 6. Suisse (Claire Costa, Sabine et Kathrin Weiss) 21'34"77.

Dans l'épreuve féminine, les Suissesses, qui s'alignaient avec Kathrin Weiss, Claire Costa et Sabine Weiss, ont été malchanceuses. Peu après le départ, Kathrin Weiss a été prise dans un gros remous, ce qui l'obligea à trois escamotages et fit perdre toutes ses chances à l'équipe helvétique

qui, dans cette épreuve du kayak par équipes, pouvait prétendre à la médaille d'or. La sixième place obtenue par l'équipe masculine en kayak monoplace est conforme aux prévisions, comme d'ailleurs la médaille de bronze récoltée en canadien biplace. Il a manqué ici 3"84 seulement

Course contre la montre de l'UCNJ, à Tramelan

Belle confirmation pour J.-M. Grezet

Le Vélo-Club Tramelan organisait la course contre la montre comptant pour l'omnium de l'UCNJ. On notait une très forte participation, dont Jean-Marie Grezet, l'un des meilleurs élites du pays. Dans la catégorie cyclo-sportifs figuraient plusieurs coureurs locaux. Cette course avait comme cadre le plateau des Reussilles. Tout se déroula parfaitement et les coureurs gardèrent une bonne impression de cette course qui fut marquée par la victoire attendue du Loclois Jean-Marie Grezet dans la catégorie amateur, de Charles Golay du Val-de-Travers chez les juniors et de Roger Botteron du Locle chez les cyclo-sportifs.

LE PARCOURS

Une boucle de 25 km. amenait les coureurs des Reussilles au Cernil par Bousset, le Prédame, Lajoux, Fernet, Bellelay et Les Genevez. Trois

catégories étaient prévues soit le Cyclo-sportifs, juniors et amateurs et amateurs élites. Jean-Pierre Schwab (1er des Tramelots) obtenait un 10e rang en catégorie amateur.

Résultats

Catégorie amateurs: 1. Jean-Marie Grezet (VC Edelweiss Le Locle) 34'15"; 2. Ph. Girardin (Franc-Coureurs La Chaux-de-Fonds) 37'49"; 3. E. Rider (VC Vignoble) 38'26"; puis: 4. C. Bottinelli (VC Vignoble); 5. Ph. Liechti (Franc-Coureurs, La Chaux-de-Fonds); 10. Jean-Pierre Schwab (VC Tramelan).

Cat. juniors: 1. Charles Golay (VC Val-de-Travers), 39'49"; 2. Didier Beuret (Bassecour), 40'47"; 3. Xavier Wermeille (Bassecour), 41'10".

Cyclo-sportifs: 1. Roger Botteron (Pédale locloise), 38'09"; 2. Maurice Schreiter (Littoral), 38'35"; 3. Daniel Berger (Pédale locloise), 39'21". (Vu.)

Athlétisme

L'ASA Zurich reprend son bien

L'Association sportive académique de Zurich a repris son bien: la meilleure performance mondiale du 100 x 1000 mètres qui lui avait été ravie en mai dernier par la ST Berne. Elle a réussi 4 h. 35'39", ce qui représente une amélioration de 1'18"4 et une moyenne de 2'45"39 par coureur. Le meilleur temps a été réussi par Jan Barcikowsky en 2'29"4.

Voir autres informations sportives en page 19

Advertisement for motocross de Payerne, featuring a rider on a motorcycle and text about the 500cc world championship.

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE


Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of exchange rates for BALE (Girard-Perreg, Portland, Sandoz port, etc.) and NEW YORK (Ind. Dow Jones, Industries, etc.).

Table of bank exchange rates (Billets de banque étrangers) and communication information (Communiqués par la BCN).

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES) and stock market indices (INDICE BOURSIER SBS).





**Garage P. Ruckstuhl s.a.**  
54, Fritz-Courvoisier  
Tél. 039/23 52 22, La Chx-de-Fds

**Occasions: Expertisées, prêtes à rouler et garanties**

RENAULT R 4	76-77-78	MERCEDES 280 E blanche	73
RENAULT R 4 Br. 1100	76-77-78	MERCEDES 280 CE rouge et bleue	72-73
RENAULT 5 TL - GTL - TS	76-78-79	MERCEDES 280 SE bleue	72
RENAULT 12 TL - TS	74-76	MERCEDES 280 SE rouge	77
RENAULT 12 Aut.	74-75	MERCEDES 350 SE bleue	74
RENAULT 16 TL - TS	74-75	ALFA ROMEO 1800 jaune	76
RENAULT 14 TL	77-78	PEUGEOT 304 SLS bleue	78
RENAULT 17 TS	74-78	PEUGEOT 304 GL rouge	78
RENAULT 20 GTL Aut. blanche	77	DATSUN Cherry Coupé, gris-métal	77
RENAULT 20 TL Aut. bleue	78	FORD TAUNUS 2000 Combi	77

Possibilité de reprise et facilité de paiement

**Ing. dipl. Fust  
Vente spéciale**

La Chaux-de-Fonds Bienne  
autorisée du 2.7. au 21.7.79 autorisée du 4.7. au 24.7.79

Quelques articles-choix de notre offre énorme dans toutes les marques (certains articles disponibles seulement en quantité limitée).

- Machine à laver** Electrolux WH 39, 4 kg., 220/380 V performance étonnante, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 648.—  
Location/vente Fr. 39.— par mois au lieu de Fr. 998.—
- Lave-vaisselle** P 12, 10 couverts, acier chromé, avec dispositif anticalcaire, recommandé par IRM, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 769.—  
Location/vente Fr. 50.— par mois au lieu de Fr. 1290.—
- Modèle à encastrer** Norme suisse, Electrolux GA 10, 220/380 V, acier chromé avec dispositif anticalcaire, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 1390.—  
Location/vente Fr. 84.— par mois au lieu de Fr. 1848.—
- Sécheuse à linge** Electrolux WT 60, 2,5 kg., acier chromé garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 458.—  
Location/vente Fr. 28.— par mois au lieu de Fr. 798.—
- Congélateur-bahut** 180 l. avec éclairage, panier et lampe d'alarme, dispositif de surgélation, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 398.—  
Location/vente Fr. 24.— par mois
- Congélateur-armoire** Zanussi, 120 l., commande de congélation rapide, lampe de contrôle, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 398.—  
Location/vente Fr. 24.— par mois
- Réfrigérateur** Bauknecht T 1454, 140 l. avec éclairage, case de congélation \*\*, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 248.—  
Location/vente Fr. 17.— par mois au lieu de Fr. 375.—
- Cuisinière** 4 plaques, avec hublot, tiroir, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 348.—
- Four à micro-ondes** Sanyo-Novamatic, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 748.—  
Location/vente Fr. 45.— par mois
- Machine à repasser** BA 650, 65 cm., garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 558.—  
Location/vente Fr. 34.— par mois
- Aspirateur à poussière** Moulinex TB 803 avec enrouleur automatique de câble, garantie intégrale 1 année  
Prix Fust Fr. 198.—  
au lieu de Fr. 330.—

Petits appareils : 10 à 45 % de rabais, par exemple : Rowenta : machine espresso Fr. 198.— (au lieu de Fr. 348.—). — Machine à café Fr. 69.— (au lieu de Fr. 128.—). — Grille-pain TO 18 Fr. 39.—. — Toast-gril Fr. 59.— (au lieu de Fr. 128.—). — Bauknecht : appareil à souder les feuilles de plastique Fr. 33.— (au lieu de Fr. 59.—). — Koenig : œufriers Fr. 29.— (au lieu de Fr. 59.—). — Double gril Fr. 99.— (au lieu de Fr. 139.—). — Fers à repasser à vapeur, rasoirs, sèche-cheveux, sèche-cheveux coiffants, etc.

Choisir - Payer - Emporter ou livraison à domicile, net à 10 jours.  
Location : durée minimale 4 mois avec droit d'achat en tout temps au **PRIX NET DE FUST** et aux **CONDITIONS** avantageuses de **FUST** !  
Service après-vente **FUST**, c'est-à-dire à des prix très bas ou service en abonnement ; très bons spécialistes, liaison **RADIO** sur toutes les voitures !

**Ing. dipl. EPF FUST**

La Chaux-de-Fonds : Jumbo, tél. (039) 26 68 65  
Bienne : 36, rue Centrale, tél (032) 22 85 25



**WINKELMANN'S erdbeerland**

**Viens, cueille-les toi-même!**

1/2 kg **1.45**

Ouvert tous les jours, à partir de 07.30 h, également le dimanche, jusqu'à la tombée de la nuit.  
Indicateurs spéciaux !  
Renseignement sur la durée de la cueillette: **181** (032+065)  
Tel. No **181**

**DAWAGEL WANDER**  
Le gélifiant naturel pour la préparation à domicile de confitures et gelées.

**LE BAR**  
**«AU RENDEZ-VOUS»**  
Av. Léopold-Robert 58  
reste

**ouvert**  
**PENDANT LES VACANCES**  
**HORLOGÈRES**

Horaire : 9 h. à 21 h.  
et vous recommande ses délicieuses coupes glacées

Bonnes vacances à tous  
La Direction

**Femina**  
COIFFURE

Michèle TISSOT

**Spécialité: BRUSHING**  
Av. Léopold-Robert 23, 7e étage  
Tél. (039) 23 27 27

**A votre service pendant les vacances!**

**Garage et Carrosserie de l'Est**  
Rue de l'Est 31 - Tél. (039) 23 51 88

Ouvert samedi toute la journée

**Ford Capri 2300 GT**  
56 000 km., parfait état, Fr. 5400.—  
Expertisée, avec garantie

**OFFRES D'EMPLOIS**

**au printemps**

cherche pour son rayon de **CHAUSSURES**

**VENDEUSE responsable**

dynamique, connaissant bien la branche et capable de prendre la responsabilité du rayon.

Place stable. Rémunération intéressante.

Avantages sociaux d'avant-garde.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

**Remise de commerce**

**Monsieur et Madame A. Da Pieve, primeurs**  
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 7

informent leurs fidèles clients qu'ils remettent leur commerce à

**Mesdames Fernandes et Romang**

A cette occasion, ils tiennent à remercier chacun de la fidélité qui leur a été témoignée et espèrent que cette confiance sera reportée sur leurs successeurs.

Ils resteront au service de la clientèle jusqu'au mois d'août.

**Mesdames Fernandes et Romang**

s'appliqueront à maintenir la tradition du commerce, à offrir la même qualité et le choix des spécialités.

Par un service dévoué elles espèrent garder la confiance de la clientèle.

**VENDREDI 6 JUILLET, A L'OCCASION DU CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES, UNE ATTENTION SERA REMISE A CHAQUE CLIENT ET UN 10 % D'ESCOMPTE EN TIMBRES SERA VERSÉ SUR TOUTE LA MARCHANDISE.**

**Appel aux anciens de la I/18**

D'anciens soldats, sous-officiers et officiers de la I/18 (surtout ceux de la dernière mobilisation) souhaitent se rencontrer dans un proche avenir.

Les anciens de la I/18 qui trouvent cette idée heureuse voudront bien s'annoncer sans tarder à M. Georges Nagel, Temple 2, à 2014 Bôle.

Egaré le 2.6.79 dans la région de Saint-Imier — Les Savagnières,

**chien de chasse**  
blanc-brun (poils drus).

Prière de s'annoncer au No de tél. (032) 42 43 97 ou (032) 42 04 91.

De même, nous prions la personne ayant téléphoné jeudi passé, de bien vouloir reprendre contact avec nous.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Entreprise de la branche cuisines et sanitaires cherche:

**magasinier-installateur**

Ce poste intéressant et varié conviendrait à ferblantier-installateur sanitaire ou installateur sanitaire qualifié.

**Nous offrons :**  
— place stable et bien rétribuée  
— prestations sociales intéressantes.

Les offres détaillées sont à adresser à **COJUMAT SA**, Case postale 88, 2800 Delémont 1.

Entreprise moyenne, bien structurée, situation financière saine, cherche

**personne**

capable de créer des modèles et de diriger une fabrication dans le domaine couronnes de montres et de participer également au développement d'autres produits.

Ecrire sous chiffre PU 47065 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**Dame**

seule, distinguée, 3e âge, désire fuir la solitude et cultiver amitié loyale avec Monsieur de très bonne éducation, pour sorties, voyages, vacances.

Région Neuchâtel.

Ecrire à Case postale 33, 2006 Neuchâtel.

**A LOUER au camping de Colombier caravane**

4 places, complètement équipée, juillet: Fr. 420.—.

**Dame**

cherche travail le **SAMEDI** et **DIMANCHE** régulièrement.

Tél. (039) 22 51 69, dès 19 heures.

**Vacances**

A louer, chambre 2 lits, Colombier.  
Tél. (038) 41 25 29.

A LOUER pour le 30 septembre 1979, quartier Est, appartement 2 pièces, tout confort, cuisinière installée, Fr. 323.— charges comprises.  
Tél. (039) 22 34 09, heures repas.

**Le PETIT PALADIN**  
Serre 101 - Tél. (039) 22 51 22

**Vacances annuelles**  
du 15 au 31 juillet

Réouverture : mercredi 1er août  
Ouvert tous les matins dès 7 h.

Salle de 25 places à disposition pour sociétés, comités, etc.

**CANTON DE BERNE**

Mise au concours d'une place d'**adjoint**

La Direction des Travaux publics du canton de Berne met au concours pour son Service des ponts et chaussées, le poste d'un adjoint pour le Jura bernois, avec siège à Sonceboz.

**Champ d'activité :**  
— planification des travaux de route et établissement des programmes de travail  
— soumission et surveillance des travaux de construction de route  
— conseiller et collaborer avec les communes pour établir les projets de travaux de route et de correction de cours d'eau  
— haute surveillance des travaux d'entretien de route.

**Exigences :**  
— diplôme d'ingénieur civil EPF  
— quelques années de pratique  
— apte à diriger et conduire un Service, habile à négocier  
— facilité d'expression orale et écrite  
— langue maternelle française et connaissance de la langue allemande.

**Nous offrons :**  
— une activité intéressante et variée  
— des conditions d'engagement correspondantes aux aptitudes et un salaire selon le Décret des salaires du personnel de l'Etat de Berne.

**Entrée en service :** dès que possible.

Les postulations manuscrites et accompagnées des certificats d'usage sont à adresser jusqu'au 31 juillet 1979 à la Direction des Travaux publics du canton de Berne, Gerschtingkeitgasse 36, 3011 Berne, à l'intention du 1er secrétaire.  
Berne, le 2 juillet 1979.  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DU CANTON DE BERNE**

Nous cherchons un **employé**

honnête et de bonne volonté pour effectuer différents travaux de livraison et de magasin.

**INTERMEUBLES - Collège 15**  
Tél. (039) 23 52 81

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



**Rennie**  
pour mieux digérer

Nicholas Soulagent indigestions, algues, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences

**Rennie agit vite dans l'estomac**





**34.90**  
Cuir vachette naturel, semelle profilée 28-35

**59.90**  
Cuir velours, semelle profilée TR 36-45

**59.90**  
Cuir vachette, pleine fleur, semelle polyair 36-45

**69.-**  
Chaussure légère de montagne, cousue Flex-Tyrolienne, semelle de caoutchouc 36-45

**39.90**  
Cuir vachette, semelle profilée 36-45

**79.-**  
Chaussure de montagne, cuir naturel robuste, semelle VIBRAM, cousue Tyrolienne, 36-45

**Bata**  
LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 38  
LE LOCLE, rue Daniel-JeanRichard  
NEUCHÂTEL, rue du Seyon  
NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac 2

**BRUNISSEZ...**

Sans danger et en beauté. Pour avoir une peau saine et bronzée... — Nous vous présentons une gamme complète de préparation solaire. — Nos conseils vous aideront à profiter pleinement de vos vacances. — Un magasin spécialisé. — Un personnel qualifié.

**Boutique  
PARFUMERIE  
DE L'AVENUE**

L. Carlier  
Avenue Léopold-Robert 45 (Hôtel Moreau)  
Tél. (039) 23 34 44

Ouvert pendant les vacances

**OFFRES D'EMPLOIS**



COMPAGNIE DES TRANSPORTS EN  
COMMUN DE LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons pour notre service de la ligne aérienne

**un monteur  
de lignes**

pour l'entretien du réseau.

Préférence sera donnée à un monteur ayant quelques années d'expérience.

Nous accepterions de former un candidat dynamique.

Entrée en fonction : à convenir.

Formules de demande d'emploi à disposition aux guichets de la Gare TC.

Offres à adresser à la Direction TC, avenue Léopold-Robert 77, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**3e course de caisses à savon**  
**LA JONCHÈRE**  
**Dimanche 19 août 79**  
Manche comptant pour le DERBY SUISSE  
2 catégories  
Classes 1970 - 1964  
Inscriptions et renseignements :  
M. K. Frey, Boudevilliers, avant le 4 août 1979  
Organisation:  
Société de Développement, Boudevilliers

Rôti de veau 1er choix Fr. 9.80  
le 1/2 kg. sans os  
Escalopes Fr. 2.80 les 100 gr.  
Saucisses Médaille d'Or  
**Boucherie  
Willy MONTANDON**  
Rue du Stand 8 - Tél. (039) 22 16 87  
VACANCES : OUVERT TOUS LES MATINS

**Arcade**

très bonne situation gare, Sport - Toto, loterie. Loyer très bon marché. Raison santé et âge. Paiement comptant. Grand stock souvenirs.

Ecrire sous chiffre 2068 Dauphiné Libéré, BP 255, 1211 Genève 1.

Votre journal : L'Impartial

**RESTAURANT  
au britchon**  
Rue de la Serre 68, tél. 039/2217 85  
**Le restaurant est ouvert durant les vacances**

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**A vendre**  
DEUX ROUES complètes pour Simca ou Fiat, Fr. 60.—. Deux roues complètes pour VW 5 trous, Fr. 40.—. Tél. (039) 26 01 71.

**CAMPING-BOX** et table. Tél. (039) 22 51 88.

**Perdus - Trouvés**  
PERDU MATON, dos foncé, ventre tigré, quartier Temple-Allemand, rue du Progrès, répondant au nom de Pompom. Récompense. Tél. (039) 23 53 32.

**À LOUER POUR L'AUTOMNE**  
**APPARTEMENTS**  
de 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salle de bain, rues du Collège, Numa-Droz, Nord, Jardinière et Est.  
**APPARTEMENTS**  
de 3 à 4 1/2 pièces, dans immeubles modernes, services de conciergerie, rues Léopold-Robert, Nord, Crêts et Tuilerie.  
**APPARTEMENTS**  
de 2 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salle de bain, rues Jardinière, Nord, Combe-Grieurin et Charrière.  
**APPARTEMENTS**  
de 2 pièces, dans immeubles modernes, service de conciergerie, ascenseur, rues du Nord et Beaupont.  
**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**Garage des Montagnes**  
Avenue Léopold-Robert 107  
Tél. (039) 23 61 44  
**FORD ESCORT 1300**  
1976, bleue, 26 000 km., jolie petite voiture  
**LADA 1200**  
1976, jaune, voiture très propre

**Garage des Montagnes**  
Avenue Léopold-Robert 107  
Tél. (039) 23 61 44  
vous propose voitures économiques  
**TOYOTA COPAIN**  
1977, bleue, 16 000 km., état de neuf  
**TOYOTA STARLET 1000**  
1978, verte, 10 000 km., garantie 2 ans  
**TOYOTA COROLLA 1200**  
1978, bleue, 9000 km., garantie 2 ans

*Pour compléter son effectif de près de 800 collaboratrices et collaborateurs (effectif soumis aux mutations naturelles que représentent les mariages, départs vers d'autres régions, mises à la retraite, promotions, etc.),*

**COOP LA CHAUX-DE-FONDS**

**engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir**  
au Centre de distribution, rue du Commerce 100 :

**jeune employé (e) de commerce**  
dans nos services comptables; larges possibilités de se perfectionner en comptabilité

**chauffeur expérimenté**  
sur poids lourds

**chauffeur poids lourds**  
pour remplacement de vacances jusqu'à fin août

**pâtissier qualifié**  
travail de jour, horaires agréables.

*Conditions d'engagement et prestations sociales selon contrat collectif de travail.*

**Faire offres détaillées à COOP, service du personnel, rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 21 11 51**

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**au printemps**  
cherche  
**VENDEUSES DE TEXTILES**  
Places stables.  
Travail intéressant et varié.  
Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.  
Semaine de 5 jours par rotations.  
Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

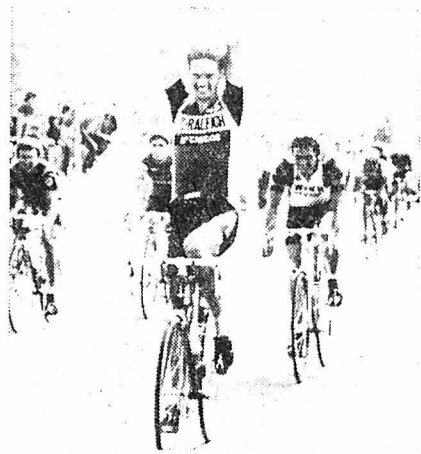
Septième étape très animée au Tour de France cycliste

Encore une victoire (Van Vliet) pour l'équipe de Sutter

Courue entre St-Hilaire du Harcouet et Deauville sur 158 km., la septième étape du Tour de France, qui fut encore très animée, s'est terminée dans une certaine confusion. L'étape se terminait par deux tours d'un circuit de 1,6 km. et ce qui devait arriver s'est malheureusement produit. Le peloton franchissait l'arrivée, avec un retard de l'ordre de quatre minutes, lorsque trois échappés se présentèrent pour se disputer la victoire au sprint. C'est ainsi au milieu du peloton que le Hollandais Leo Van Vliet a levé les bras pour signaler qu'il avait gagné. Avec son succès, la logique a d'ailleurs été respectée étant donné qu'il était nettement plus rapide que ses deux compagnons de fugue, les Français Christian Levavasseur et Christian Poirier.

PASSE DE 4 POUR LES « TI-RALEIGH »

Léo Van Vliet a donné à l'équipe de Peter Post sa 4e victoire depuis le début de ce Tour de France après Knetemann dans le prologue, le succès contre la montre par équipes et Jan Raas à Angers. Avec Levavasseur et Poirier, il était le rescapé d'une échappée à treize lancée après 64 km. de course déjà. Dans ce groupe, on trouvait notamment le Hollandais Johan Van de Velde, coéquipier du futur vainqueur et gagnant du Tour de Romandie 1978 qui, le mieux placé au classement général, accusait un retard de 14'58" sur Bernard Hinault. Dans ces conditions, le Breton ne fit rien pour contrecarrer cette offensive, d'autant plus que deux de ses équipiers, Chassang et Chalmel, le vainqueur du dernier Bordeaux-Paris, se trouvaient parmi les fuyards.



Van Vliet, vainqueur d'une curieuse arrivée. (Belino AP)

DANS L'ATTENTE DU CONTRE LA MONTRE

Si les favoris ont laissé la bride sur le cou à leurs équipiers, c'est sans doute que tous avaient à l'esprit la seconde course contre la montre par équipes, prévue pour ce jour sur 90 km. cette fois. On sait que la première de ces épreuves avait été dominée par l'équipe de Peter Post. Il risque bien d'en aller de même, ce qui pourrait faire l'affaire de Uli Sutter, le mieux placé des hommes de Raleigh à 2'40" de Bernard Hinault. Ce dernier a d'ailleurs laissé entendre que le Soleurois avait toutes les chances d'être le prochain porteur du maillot de leader.

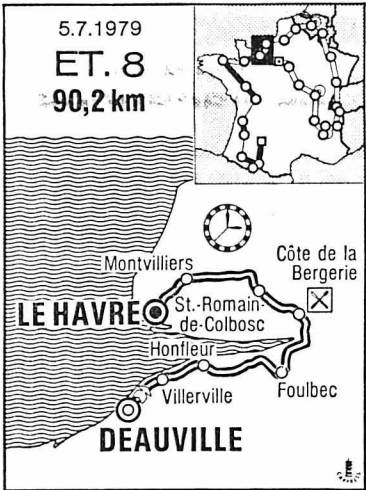
L'AVIS DES SUISSES

Invité de l'émission télévisée « Face au Tour » et interrogé par Robert Chapatte et Félix Levitan, Uli Sutter a déclaré qu'il était prêt à assumer ses nouvelles responsabilités: « Au départ, a-t-il indiqué, je devais jouer le classement général avec Paul Wellens et Henk Lubberding. Tous deux se sont écroulés et je reste le seul candidat de l'équipe. Cette responsabilité ne me fait pas peur. A 32 ans, cette situation est bien sûr nouvelle pour moi. Je pense néanmoins être à la hauteur ».

RÉSULTATS

7e étape, Saint-Hilaire du Harcouet-Deauville (158,2 km.): 1. Léo Van Vliet (Ho) 4 h. 05'51; 2. Christian Levavasseur (Fr); 3. Christian Poirier

L'étape d'aujourd'hui



Tour de Yougoslavie

La forte équipe d'URSS a dominé le Tour de Yougoslavie, prenant les trois premières places du classement individuel. La victoire est revenue à Serge Morosov (27 ans). Classement final: 1. Serge Morosov (URSS) 42 h. 44'11; 2. Saïd Gousseinov (URSS) à 1'01; 3. Ramasan Galaetdinov (URSS) à 2'48; 4. Ropret (You) même temps; 5. Sacharov (URSS) à 2'48.

Surprenant début des championnats suisses sur piste, à Zurich

Les championnats suisses sur piste, organisés au Hallenstadion de Zurich, ont débuté par une surprise. Dans le kilomètre contre la montre, la victoire n'est revenue ni au tenant du titre Hans Kaenel ni au recordman Walter Baeni mais à Heinz Isler (19 ans) qui a terminé à deux reprises au troisième rang du championnat du monde junior.

RÉSULTATS

1. Heinz Isler (Steinmaur) 1'06"92 (moyenne 53 km. 811-heure); 2. Hans Ledermann (Gippingen) 1'07"11; 3. Roberto Dill-Bundi (Binningen) 1'07"45; 4. Walter Baeni (Gippingen) 1'07"58; 5. Hans Kaenel (Binningen) 1'07"90. Battu dans le kilomètre, Hans Kaenel a pris sa revanche dans la course aux points sur 50 kilomètres. Résultats: 1. Hans Kaenel (Binningen) 1 h. 02'26 (moyenne de 48 km. 051) 53 points; 2. Urs Dietschi (Hochdorf) 29 points; 3. Peter Steiger (Winterthur) 28 points; 4. Félix Koller (Zurich) 17 points; 5. Erich Waelchli (Bienne) 12 points.

Football: les groupes de 1re ligue

Composition des groupes pour la prochaine saison:

Groupe 1: Bulle, Etoile Carouge, Fétigny, Stade Lausanne, Leytron, Malley, Martigny, Meyrin, Monthey,

Deux Neuchâtelois sélectionnés en juniors

Pour le camp d'entraînement de l'équipe suisse des juniors qui aura lieu du 30 juillet au 4 août à Schaffhouse, le département technique de l'ASF a retenu les joueurs suivants:

Gardiens: Beat Grossglauer (Young Boys) et Blaise Moos (Sion). — Arrières: Martin Andermatt (Zoug), Jean-Daniel Balet (Sino), Marco Schaellibaum (Grasshoppers), Patrick Sandoz (Les Geneveys-sur-Coffrane), Grégoire Thurme (Sion), René Zingg (Birsfelden). — Demis et avants: Rino Capaldo (Frauenfeld), Gilbert Castella (CS Chénois), Didier Cavin (Lausanne), Dominique Cina (Sion), Fredi Fehr (Ruti), Roger Kundert (FC Zurich), Winfried Kuzer (FC Zurich), Christian Matthey (Servette), Philippe Perret (Neuchâtel Xamax), Erwin Schnydrig (Viège), Bât Sutter (Gelterkinden), Lorenzo Taddei (Granges) et André Vilozz (Bulle).

Montreux, Stade Nyonnais, Orbe, Renens, Viège.

Groupe 2: Allschwil, Aurore Bienne, Binningen, Birsfelden, Boncourt, Boudry, Central Fribourg, Delémont, Guin, Koeniz, Laufon, Longeau, Lerchenfeld, Muttentz.

Groupe 3: Blue Stars Zurich, Derendingen, Emmen, Emmenbrucke, Glattbrugg, Herzogenbuchsee, Oberentfelden, Schaffhouse, Soleure, Suhr, Sursee, Turicum Zurich, Unterstrass Zurich, Young Fellows Zurich.

Groupe 4: Altstaetten, Balzers, Bruhl, Saint-Gall, Gossau, Ibach, Locarno, Mendrisiosar, Morbio, Ruti, Staefa, Uzwil, FC Zoug, SC Zoug.

Finlande - URSS 1-1

Au stade olympique de Helsinki, en présence de 13.000 spectateurs, la Finlande a partagé l'enjeu avec l'URSS, 1-1 (mi-temps 0-1) dans le cadre du tour préliminaire du championnat d'Europe des nations, groupe 6.

Montreux promu

En match de barrage au stade de La Pontaise, à Lausanne, en présence de 3500 spectateurs, Montreux a assuré sa promotion en 1ère ligue en battant Plan-les-Ouates, 1-0.

Hinault accusé de « collusion »

Bernard Hinault, le maillot jaune du Tour de France, s'est trouvé deux nouveaux adversaires au sortir de sa Bretagne, en la personne de Jacques Goddet et Félix Levitan. Les deux directeurs du Tour de France ont en effet publié un communiqué dans lequel ils ne l'accusent pas moins que de « collusion ».

ZOETEMELK ET KUIPER EN CAUSE

S'appuyant sur des déclarations qu'aurait faites Michel Laurent, les directeurs du Tour font état d'une démarche d'Hinault auprès de Zoetemelk et Kuiper leur proposant « une sorte de trêve concernant les rushes Simca bonifications d'étape. Il se serait engagé à ne pas les disputer, avant de changer d'opinion », précise le communiqué et les directeurs du Tour de rappeler que « cette démarche insolite relève de l'article 10 du règlement, article destiné à réprimer toute collusion caractérisée entre coureurs de formations différentes ».

UN AUTRE CAS...

Dans ce long communiqué, Jacques Goddet et Félix Levitan partent également en guerre contre ceux des compétiteurs qui ont contesté leur conception de course « contre la montre » par équipes avec prise de temps réels reportés au classement général individuel.

Les organisateurs rappellent à ce sujet qu'ils ont toujours « bâti leurs Tours de France dans l'indépendance absolue et en appliquant à la lettre leurs conceptions ».

Ce communiqué a bien sûr mis la salle de presse du Tour en ébullition. Mais des précisions étaient très difficiles à obtenir des intéressés. Interrogé pour savoir s'il avait demandé confirmation de ses déclarations à Michel Laurent, Félix Levitan s'est retranché derrière un « no comment ».

HINAULT: « CELA NE TIENT PAS DEBOUT ! »

Quant à l'intéressé, Bernard Hinault, il confiait: « Cela ne tient pas debout. S'il y a un coureur parmi ceux dont le nom a été cité dans le communiqué qui avait intérêt à disputer ces sprints à bonifications, c'est bien moi. D'ailleurs, j'ai fait le premier et le dernier, ce qui m'a rapporté 12 secondes par rapport à Zoetemelk et Kuiper. Et j'ai crevé à un kilomètre du deuxième ».

Valeurs respectées chez les dames, à Wimbledon

Navratilova face à Chris Lloyd-Evert

La finale du simple dames du Tournoi de Wimbledon opposera vendredi, comme l'an dernier, la tenante du titre, l'apatride d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova à l'Américaine Chris Lloyd-Evert. Pour arriver en finale, Navratilova, qui réside depuis septembre 1975 à Dallas, s'est aisément imposée, à l'Américaine de 16 ans, Tracy Austin, en deux manches : 7-5 6-1, après un match d'une heure quinze minutes. Jamais l'ex-Tchécoslovaque, qui espère bien obtenir la nationalité américaine en septembre 1980, n'a été en réel danger.

SECOND MATCH SANS SUSPENS

Quant à Chris Lloyd-Evert, elle s'est qualifiée encore plus aisément aux dépens de l'Australienne aborigène Evonne Cawley-Goolagong (6-3, 6-2), l'ancienne championne de Wimbledon en 1971. C'est la cinquième fois depuis 1973 que Chris Lloyd-Evert disputera la finale du tournoi anglais, qu'elle a déjà gagnée en 1974 et en 1976.

D'une extrême solidité en fond de court, l'Américaine a facilement repoussé les assauts de sa jeune adversaire qui, par moments, n'a été que l'ombre d'elle-même. L'Australienne a parfois tenté sa chance au filet — la seule solution pour vaincre Chris Lloyd-Evert — mais les passing-shots de sa rivale l'ont définitivement découragée.

Championne de Roland-Garros depuis juin, Chris Lloyd-Evert a démontré d'excellentes dispositions, à Wimbledon, depuis le début du tournoi. Elle n'a pas perdu un seul set, et elle pourrait bien prendre sa revanche, cette année, en finale, sur Navratilova.

RÉSULTATS

Simple dames, demi-finales: Martina Navratilova (Tch) bat Tracy Austin (EU) 7-5, 6-1; Chris Lloyd-Evert (EU) bat Evonne Cawley-Goolagong (Aus) 6-3, 6-2.

Double dames, quarts de finale: M. Jausovec et V. Ruzici (Yougoslavie, Roumanie) battent R. Casals et C. Lloyd-Evert (EU) 7-6, 7-5; B. Stove et W. Turnbull (Hollande, Australie) battent S. Barker et A. Kiyomura (GB, EU) 6-3, 1-6, 6-3.

Demi-finale du double messieurs: B. Goolfried et R. Ramirez (EU, Mexique) battent J. Sadri et T. Wilkinson (EU)

6-4, 2-6, 7-5, 3-6, 6-3; John McEnroe et Peter Fleming (EU) battent Bob Hewitt et Frew McMillan (AS) 6-3, 7-6, 6-1.

ÉLIMINATION SUISSE

Dans le tournoi pour juniors de Wimbledon, le Suisse Ivan Du Pasquier a été éliminé au deuxième tour, par l'Américain B. Brescia, vainqueur par 7-6, 6-0. En revanche, Isabelle Villiger est parvenue à se qualifier pour le troisième tour du simple jeunes filles, en battant l'Allemande C. Kohde par 6-1, 6-4.

BORG FAVORI FACE A CONNORS

Depuis deux ans, on avait pris l'habitude de retrouver les deux meilleurs joueurs du monde, Bjorn Borg et Jim-

my Connors, en finale de Wimbledon. Cette fois, les deux superstars du tennis se rencontreront en demi-finale, ce jour, sans titre pour enjeu. Les organisateurs l'ont voulu ainsi. Ils croyaient plus en John McEnroe, le tout jeune Américain, désigné tête de série numéro 2, qu'en Connors, classé numéro 3 et placé donc dans la partie du tableau avec Borg (numéro 1). Or, McEnroe n'a pas confirmé les pronostics du « All England Club » en se faisant éliminer en huitième de finale par son compatriote Tim Gullikson.

En revanche, Connors a franchi tant bien que mal les étapes le menant aux demi-finales pour affronter encore Borg, le vainqueur de ces trois dernières années, et le favori pour un quatrième succès d'affilée, ce qui constituerait un record unique.

Mais avant de songer à une quatrième victoire dans le tournoi, le Suédois devra vaincre Connors. Pour la majorité des observateurs, il doit normalement triompher, non seulement parce que c'est lui qui a produit la plus grosse impression en dépit de petits ennuis musculaires à la cuisse, mais aussi en raison de la relative méforme de Connors.

Lourde amende pour le Suédois Bjorn Borg

Le champion du monde, le Suédois Bjorn Borg, devra verser 50.000 dollars aux organisateurs d'une rencontre-exhibition avec le joueur américain John McEnroe que Borg avait annulée à la dernière minute.

Borg devait rencontrer McEnroe en mars à Goeteborg, dans le sud de la Suède, mais il avait annoncé quelques jours auparavant sa décision de ne plus jouer en Suède cette année à la suite d'un différend avec la presse suédoise.

Le champion suédois avait été ulcéré par la large publicité donnée par la presse de son pays à des menaces de mort qui étaient supposées émaner des « Brigades rouges ».

Cette lettre était accompagnée d'une photographie représentant Borg en

tenue de l'armée israélienne. La photo prise au cours d'une tournée en Israël avait déjà au moment de sa publication provoqué des critiques de la presse suédoise contre lui.

Borg avait estimé au mois de mars, avant le match avec McEnroe, qu'il ne lui serait pas possible de jouer en Suède dans une atmosphère « aussi désagréable ».

Premier record du monde aux Jeux panaméricains

Cynthia Woodhead a supplanté Tracy Caulkins dans le cadre des 8e Jeux panaméricains à Porto-Rico en étonnant par un record du monde la nouvelle piscine Escambron de San Juan, un magnifique bassin en plein air qui surplombe l'océan Atlantique.

La Californienne, une petite brunette volontaire de 15 ans (1 m. 65 pour 56 kg) a amélioré, en 1'58"43, d'un dixième de seconde son propre record du monde du 200 m. nage libre qu'elle avait établi l'an dernier en devenant championne du monde à Berlin.

Début du CSIO de Paris-Longchamp

Deuxième place du Suisse Gabathuler

Le Suisse Walter Gabathuler a pris un départ remarquable au CSIO de Paris-Longchamp. Dans la première épreuve, un parcours de chasse, il a terminé au deuxième rang derrière le Français Patrick Caron. Gabathuler, avec « Harley », enlevait peu après l'épreuve de saut avec barrage. Cette journée d'ouverture n'avait réuni qu'un maigre public dans une enceinte qui peut contenir 11.000 spectateurs. — Résultats de la première journée :

Parcours de chasse, barème C: 1. Patrick Caron (Fr) Denis de Vauplain, 57"8; 2. Walter Gabathuler (Suisse) Why Not, 60"5; 3. Paul Darragh (Irl) Carroll, 61"4; 4. Christopher Cuyer (Fr) Etoile du Béarn, 61"6; 5. Hervé Godignon (Fr) Electre, 62"3; puis les autres Suisses, Thomas Fuchs avec Attico, 73"1; Willi Melliger avec Trump Buur, 76"5; Max Hauri avec Colooney Duster, 85"3; Arthur Blickenstorfer avec Broadway, 119"2.

Epreuve de saut, barème A avec barrage: 1. Gabathuler avec Harley, 0 faute en 40"2; 2. Danilo Bartolucci (It) Delilah, 0 en 40"5; 3. Jeff McWean (Aus) Persian Shah, 0 en 41"5; 4. Luis Alvarez Cervera (Esp) Romeo, 0 en

44"2; 5. Dereck Ricketts (GB) Coldstream, 0 en 45"8; puis les autres Suisses, Melliger avec Stonnefox, 4; Hauri avec Liberty Hill, 8 en 48"2; Fuchs avec Snowking, 8 en 48"4; Blickenstorfer avec Hendrik, 13,5.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni — indépendamment les uns des autres — les prévisions qui se résument selon la liste suivante :

	1	×	2
1. Lausanne	— Metz (F)	3	3 4
2. Neuchâtel Xamax	— AS Monaco	3	3 4
3. Young Boys	— Bordeaux (F)	4	3 3
4. Lyon (F)	— Servette	4	3 3
5. Grasshoppers	— Vejle BK (DK)	6	2 2
6. St-Gall	— Slavia Prague (CS)	3	3 4
7. Zurich	— IFK Göteborg (S)	5	3 2
8. Zbrojovka Brno (CS)	— Chênôis	7	2 1
9. Darmstadt 98 (D)	— Oesters Växjö (S)	5	3 2
10. Eintracht Braunschweig (D)	— Malmö FF (S)	4	4 2
11. Maccabi Nathanya (IL)	— Werder Brême (D)	3	3 4
12. Rapid Vienne (A)	— Standard Liège (B)	4	3 3
13. Royal Anvers (B)	— MSV Duisbourg (D)	4	3 3

Divers



**Jeanneret Fleurs**

Numa-Droz 90 - Tél. (039) 23 18 03

**FERMETURE ANNUELLE**  
**RÉOUVERTURE**

dès le 9 juillet  
le 23 juillet

# DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 5.7.79

**Maggi** Melanges de condiments  
Maggi pour un assaisonnement plus facile et meilleur

**les saupoudroirs**  
No 1 60g  
No 2, 3, 4, 50 g

**1.55 1.25**

sachets de rechange  
No 1 60g  
No 2, 3, 4, 50 g

**1.80 1.-**

**NESCAFÉ GOLD**  
Un café sans pareil.  
Un extrait de café pur, café soluble lyophilisé

200 g ~~11.80~~ **10.45**  
sans caféine

200 g ~~12.80~~ **11.45**  
Espresso

200 g ~~11.80~~ **10.45**

**VIALONE**  
Riz  
pour riz au lait et risotto

**Prix bas**

**VIALONE**  
REIS RIZ RISO

1 kg **1.10**

**GOLD KEKS**  
Citron Sablé

rafraîchissant et léger

**1.65 1.25**

**Flips de cacahuètes**  
avec toute boisson et pour grignoter

**ZWEIFEL ERDNUS CACAHUE**

115 g ~~1.80~~ **1.95**

**BIC**  
rasoir avec tranchant fin ou extra-fin

maintenant 10 pièces

~~1.85~~ **1.45**

**Chandor Hairspray**

- Classic pour cheveux normaux et secs
- Spécial pour cheveux gras et fins

370 g ~~5.80~~ **4.75**

nouveau chez DENNER

**express liquide**  
détergent fin pour la machine à laver et le lavabo

500 g ~~2.20~~ **1.75**

**En automne, les îles sont encore plus belles**

Profitez de tous les avantages que vous offrent ces îles de vacances enchantées: les plages sont calmes mais encore propices à la baignade, la température est agréable en septembre et octobre aussi, et le romantisme automnal rehausse encore la beauté des paysages.

**Ischia**  
Située dans le golfe de Naples, cette île est un vrai joyau pour un séjour balnéaire automnal. Idéale aussi pour des vacances de cure grâce à ses nombreuses sources thermales.  
Envois réguliers jusqu'à début octobre.  
14 jours dès Fr. 1075. — Sous réserve de supplément carburant.

**Jersey**  
La perle des îles Anglo-Normandes n'est située qu'à quelques kilomètres seulement des côtes de la Normandie. Ses plages sont belles et les sentiers pédestres qui la sillonnent en font un paradis pour les amateurs de marche.  
Envois réguliers jusqu'à fin septembre.  
14 jours dès Fr. 1075. — Sous réserve de supplément carburant.  
Veuillez demander le programme de voyages en avion Marti à votre agence de voyages ou à:

**Marti**  
Priorité à la qualité!

**J.J. LUDI**  
CLOTURES  
BOIS METAL BETON  
FERS FORGES  
ENTRETIENS-RÉPARATIONS

CORCELLES 038 / 31 76 78  
PRIVÉ 038 / 41 26 15

**VACANCES 1979**

N'oubliez pas de changer votre argent et de vous procurer des chèques de voyage à temps. Nous vous conseillons volontiers.

Notre nouvelle brochure vous donne en outre quantité d'indications utiles et de tuyaux intéressants sur les principaux pays de villégiature. Demandez-la à nos guichets.

**TOM and JERRY**



**CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS**



# Procès-verbal de la séance du Conseil général du vendredi 22 juin 1979 à 19 h. 45, salle du Conseil général, Hôtel de Ville

Présidence de M. Gilbert Jeanneret, président. 34 membres sont présents; 7 membres absents-excuses: MM. Jean Blaser, Ulysse Brandt, Michel Ducommun, J.-J. Mercier, Jacques Riedweg, Jean Sigg, Eric Schmid, Le Conseil communal in corpore assiste à la séance.

## Règlement général, procès-verbal

M. Francis JAQUET rappelle qu'il avait précisé, lors de la séance du 8 courant, à la suite de la réponse du Conseil communal relative à l'art. 39 du Règlement général, qu'il était pas nécessaire, selon l'avis du juriste du Service des communes, de modifier cet article pour soumettre le procès-verbal à l'approbation du Législatif.

Quant à son intervention au sujet des bâtiments nécessaires à l'ETS, M. Jaquet avait mentionné qu'il était indispensable que chacun fasse preuve de compréhension, le problème le plus important étant celui du maintien du siège de l'ETS au Locle ainsi que de nos écoles de métiers.

## Statut du personnel communal

Au nom du groupe pop, M. Pierre FAESSLER salue avec satisfaction le dialogue qui s'est noué entre les partenaires sociaux. Il souscrit à cette manière de faire et admet le principe selon lequel, dorénavant, tout le personnel communal sera soumis au même statut. Conscient que toute discussion de ce type appelle des concessions de part et d'autre, il acceptera les propositions faites ce soir, sans remettre en question les discussions menées entre parties.

Quant au point essentiel des vacances, qui a retenu particulièrement notre attention, nous aurions évidemment pu nous rallier au statut des vacances qui existe dans les entreprises mais nous avons admis qu'il fallait tenir compte de ce qui se pratique ailleurs, sur le plan de la Confédération notamment. Notre groupe accepte donc les propositions soumises.

Etant donné que tous les partis politiques se réclament de la qualité de la vie, cet allongement relativement modeste des vacances est une manière concrète de l'améliorer.

Relevant que nous avons la chance d'avoir un corps de fonctionnaires qui, dans son ensemble, nous donne satisfaction, M. Faessler pense que c'est l'occasion de lui marquer notre reconnaissance.

M. Faessler soumet ensuite les deux amendements suivants: « Art. 20 (nouveau alinéa) Les fonctionnaires en cause seront préalablement entendus. La voie, la forme et le délai de recours seront rappelés dans la décision ».

« Art. 21: Complément à la fin de l'art: « Le recours de droit public reste réservé ».

Au nom du groupe pop, M. Charly DEBIEUX approuve le projet de statut tel qu'il est présenté. Il souscrit particulièrement à l'amélioration du régime des vacances, en émettant une petite réserve en ce sens que les dispositions statutaires auraient pu encore être améliorées, notamment à l'égard des employés les plus âgés justifiant d'un certain nombre d'années d'activité. Estimant que la Commune doit montrer l'exemple, M. Debieux relève que toutes ces améliorations font aussi partie de la qualité de la vie.

M. Elio PERUCCIO, qui fait part de la position du groupe radical, constate d'abord avec satisfaction que ce projet de statut a été étudié d'une manière approfondie et qu'il répond à un besoin. Néanmoins, il ne peut pas souscrire audit projet qui va trop loin par rapport à ce qui se fait dans l'industrie à l'heure actuelle. Son acceptation favoriserait le fonctionnariat qui bénéficie déjà de la sécurité de l'emploi, par rapport au personnel des entreprises.

L'examen complet du projet de statut ayant fait ressortir trois points de divergence, M. Peruccio dépose et commente les amendements suivants, relatifs aux heures supplémentaires, aux vacances et aux congés de maladie:

« Art. 34: Les heures de travail supplémentaire, exécutées d'entente avec le chef du dicastère, sont rémunérées ou compensées de la façon suivante: a) pour les heures effectuées pendant les jours de semaine, y.c. le samedi, avec un supplément de 25 pour cent en argent ou son équivalent en temps; b) pour les dimanches et le travail de nuit, entre 20h. et 5h., avec un supplément de 50 pour cent en argent ou son équivalent en temps ».

« Art. 36. - al. 2. Le personnel a droit chaque année aux vacances suivantes: a) 20 jours jusqu'à la fin de l'année dans laquelle il a 49 ans d'âge; b) 25 jours ouvrables dès 50 ans révolus ».

« Art. 44. - al. 3. Le salaire d'un employé est versé en cas d'absence pour maladie ou accident pendant: 1 mois durant la 1re année d'activité; 1 mois supplémentaire par année complète d'activité, mais au maximum 12 mois ».

M. Jean-Maurice MAILLARD déclare que le groupe socialiste prend acte

avec satisfaction du résultat positif des négociations entamées entre la Commune et les organisations professionnelles du personnel. Le projet comprend, par rapport à l'ancien statut, quelques améliorations sensibles, alignées en partie sur les dispositions en vigueur dans d'autres communes. Le nouveau régime des vacances en est le nécessaire progrès. Face à ces propositions tout à fait raisonnables, nous comprenons mal la réaction négative du groupe radical.

En ce qui concerne le versement des primes de fidélité et tout en reconnaissant que le personnel justifiant d'un certain nombre d'années d'activité mérite d'être récompensé convenablement, nous aurions préféré que le problème de l'amélioration des traitements soit abordé.

En résumé, le groupe socialiste votera les rapports et arrête en souhaitant que l'exemple donné par la Commune soit largement suivi par le secteur privé.

M. Maillard ajoute que son groupe se rallie aux amendements pop et rejettera ceux déposés par le groupe radical.

M. René FELBER, Président de la ville, remercie les groupes d'avoir fait part de leur position. C'est après deux ans de discussion avec les organisations professionnelles que nous sommes arrivés à un consensus. Il est exact qu'il y a eu de part et d'autre des concessions, le Conseil communal s'étant pour sa part montré ferme sur certains points. Nous pouvons même affirmer que ces négociations n'ont pas abouti à une solution de pointe lorsque l'on sait par exemple que la Confédération a introduit dès le 1er janvier 1979 le système des 4,5 et 6 semaines de vacances et que l'assemblée des délégués de la Société suisse des employés de commerce vient de faire valoir le droit à 4 semaines de vacances généralisées et à 40 heures de travail hebdomadaire. Ces indications nous permettent de dire que nous serons très rapidement suivis, voire même dépassés.

Au sujet des propositions d'amendement pop, le Conseil communal est favorable à leur acceptation. Toutefois, le Président de la ville souhaite que celui relatif à l'art. 21 puisse être d'abord étudié car, à première vue, et dès le moment où une commission arbitrale est créée, la possibilité de recourir auprès d'une autre instance nous semble devoir être écartée. En résumé, si la modification suggérée à l'art. 21 est juridiquement fondée, le Conseil communal présentera un bref rapport lors d'une prochaine séance.

Relevant que d'un côté l'on estime que ce projet va trop loin alors que de l'autre, on souhaiterait plus d'améliorations, M. René Felber donne acte sur le plan social de la possibilité d'aller encore plus loin en précisant que l'Exécutif a malgré tout estimé qu'il convenait de tenir compte de la situation sur le plan économique. Il ajoute que l'application du nouveau droit aux vacances ne nécessitera aucun engagement de personnel supplémentaire.

Concernant le salaire versé en cas d'absence pour maladie ou accident (art. 44), notre proposition est identique à celle qui a été introduite dans le statut du personnel de l'Hôpital du Locle. Nous avons estimé judicieux qu'il y ait une uniformité de traitement.

Enfin le texte de l'art. 34 traitant des heures supplémentaires a été adapté à la pratique en vigueur, étant par ailleurs convenu que le Conseil communal précisera par voie d'arrêté les autres conditions de réglementation de ces heures.

En conclusion et au nom de l'Exécutif, M. Felber recommande l'acceptation du projet soumis.

M. Jean-Pierre RENK, Directeur des Services Industriels, apporte un complément d'information au sujet des heures supplémentaires exécutées d'entente avec le chef de dicastère et celles qui résultent d'événements imprévisibles (ruptures de conduites, sinistres, etc.).

M. Pierre FAESSLER se rallie à la façon de traiter l'amendement de l'art. 21.

La discussion est close.

Soumis au vote, l'amendement complétant comme suit l'art. 20 est adopté à l'unanimité: Dernier alinéa « Le fonctionnaire en cause sera préalablement entendu. La voie, la forme et le délai de recours seront rappelés dans la discussion ».

Le Président informe que l'amendement relatif à l'article 21 donnera lieu à étude du Conseil communal.

Les amendements relatifs aux articles 34 (heures supplémentaires), 36 (vacances) et 44 (congés maladie), proposés par le groupe radical, sont respectivement écartés par 23 voix contre 5, 22 voix contre 4 et 24 voix contre 7.

La prise en considération du rapport est acceptée par 25 voix contre 3. Soumis au vote, l'arrêté suivant est approuvé par 25 voix contre 3:

Article premier: Le statut du personnel de la Commune du Locle proposé par le Conseil communal le 18 mai 1979, est adopté.

Art. 2: L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est fixée au 1er juillet 1979.

Art. 3: Toutes les dispositions antérieures au présent statut sont abrogées.

## Octroi d'un droit de passage sur les Monts

Au nom du groupe pop, M. Claude LEIMGRUBER accepte la proposition de l'Exécutif, tout en regrettant qu'un accord n'ait pas pu être conclu entre les parties concernées.

M. Jean-Maurice MAILLARD donne l'accord du groupe socialiste en partageant les regrets ci-dessus.

M. Pierre FAESSLER: Le groupe pop se rallie aux propositions faites. S'il s'agit bien de l'octroi d'un droit de passage pour véhicules, il suggère de le mentionner dans le cadre de l'arrêté.

M. Elio PERUCCIO: En examinant le plan, on constate que l'on va créer un nouveau chemin parallèle à celui existant. On aurait donc pu exiger l'utilisation dudit accès si le droit de passage avait été réservé lors de la vente précédente. Le groupe radical acceptera les rapports et arrête proposés.

M. Frédéric BLASER, Directeur des Travaux publics: Le Conseil communal partage les sentiments qui viennent d'être exprimés et regrette qu'aucune entente n'ait pu intervenir entre les deux propriétaires intéressés. En fait, lorsque nous avons vendu en 1958 le terrain formant le chemin actuel, qui est grevé d'un droit de passage à pied, personne n'envisageait d'autres constructions dans ce secteur. En outre, nous n'avions jamais pensé que le bénéficiaire d'une telle concession la refuserait par la suite à un propriétaire voisin. Il s'agit d'une leçon qui incitera à l'avenir le Conseil communal à ne plus vendre de terrain pour assurer l'accès à des propriétés privées. Dorénavant, le terrain demeurera propriété de la Commune, libre à elle d'accorder tout droit de passage.

M. Blaser conclut en précisant qu'il sera tenu compte de la remarque de M. Pierre Faessler. Par conséquent, l'obligation éventuelle d'octroyer un droit de passage à tout autre bénéficiaire dans l'acte de l'art. 6636 figurera dans l'acte.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est acceptée à l'unanimité. L'arrêté relatif à la constitution d'un droit de passage de 2,50 m. de largeur, grevant la partie ouest de l'art. 5421 permettant d'accéder à l'art. 6636, appartenant à M. Raoul Martin, est voté à l'unanimité. L'indemnité est fixée à 8 fr. par m2 grevé.

Tous frais d'acte et de mutations sont à charge de l'acquéreur.

## Ventes de terrains

Au nom du groupe pop, M. Claude LEIMGRUBER déclare accepter les rapports et arrêts se rapportant aux ventes de terrains.

M. Edgar JOBIN souscrit au nom du groupe pop, aux ventes de terrain proposées ce soir. Si nous enregistrons une regrettable diminution de la population, il est encourageant par contre de constater que notre Commune reste attractive pour les amateurs de terrains à bâtir.

M. Roger DROZ donne l'adhésion du groupe socialiste aux différentes propositions de ventes de terrains présentées. La modification proposée du plan de mars 1969, prévoyant la construction de quatre immeubles aux Primevères, nous satisfait. Pour autant que ce projet se réalise, ne serait-il pas judicieux de prévoir l'aménagement du trottoir dont il a déjà été question ici à maintes reprises? En outre, n'aurait-il pas été plus esthétique que le volume de chacun de ces quatre immeubles soit identique? Une fois le lotissement réalisé, sera-t-il encore possible de faucher l'herbe des prés restant propriété de la Commune?

M. Marcel GARIN pose les questions suivantes: Qui va payer l'aménagement et l'entretien de l'esplanade et de la place de jeux? Pour quelle raison le lotissement de ce quartier a-t-il donné lieu à l'établissement de plusieurs plans? Le dernier proposé tient-il compte du chemin actuellement emprunté? Le problème de l'esthétique a-t-il été bien étudié compte tenu qu'il s'agit de l'implantation de quatre petites tours? Ne conviendrait-il pas que ces immeubles soient séparés par un espace suffisant?

Quant à la proposition de vendre une parcelle de terrain aux Primevères, M. Garin indique que le groupe radical l'accepte.

Ayant appris que M. Faessler, architecte, avait l'intention d'installer le chauffage à l'électricité dans ces immeubles, M. Jean-Maurice MAILLARD demande si le Conseil communal s'est déjà préoccupé de ce problème?

M. Frédéric BLASER, Directeur des T. P., se réfère aux indications du rapport, relatant l'adoption du plan de lotissement de la partie supérieure de la rue des Primevères en mars 1969, les observations faites lors de la vente de terrain en juillet 1975 et la motion de M. A. Matthey, votée en octobre 1975, demandant une nouvelle étude de ce lotissement.

Le plan soumis ce soir, qui tient compte des discussions intervenues au sein de la Commission d'urbanisme, comporte plusieurs améliorations par rapport au plan initial. Il faut aussi relever que l'engagement, en 1970, d'un crédit de 365.500 fr. pour enterrer les lignes électriques aériennes, a été admis pour permettre la construction d'immeubles locatifs dans ce secteur.

M. Blaser confirme qu'il est bien dans l'intention du Conseil communal de donner un caractère public tant à l'esplanade qu'à la place de jeux. Les terrains ne seront pas vendus mais aménagés par la Commune avec la participation financière des propriétaires voisins, participation qui sera précisée lors de votre du crédit.

En conclusion, le porte-parole du Conseil communal remercie les groupes de l'appui accordé aux propositions de l'Exécutif.

M. Jean-Pierre RENK, Directeur des Services Industriels, informe que la station de transformation actuelle suffit pour les besoins courants (chauffage exclu) en énergie électrique des quatre immeubles projetés dans la partie supérieure de la rue des Primevères plus deux immeubles prévus dans la partie inférieure. Si nous devons par contre envisager d'alimenter lesdits immeubles en énergie de chauffage, nous nous verrions contraints de construire une nouvelle station, nécessitant un investissement de l'ordre de 120.000 fr. En définitive et tout en tenant compte de la nécessité de diversifier nos sources d'énergie, des recommandations émises par la Confédération et du prochain ravitaillement de notre région en gaz naturel, le Conseil communal a informé M. René Faessler, architecte, qu'il n'était pas possible d'alimenter les quatre immeubles projetés en énergie électrique de chauffage.

M. Francis JAQUET rappelle que la Commission d'urbanisme avait prévu un espace entre chaque immeuble. Nous aimerions maintenir la possibilité d'implanter ces immeubles d'une manière plus aérée en les séparant par une distance raisonnable. Pour notre part, nous sommes beaucoup plus attirés par le projet précédent de cet architecte, qui prévoyait quatre immeubles séparés.

M. Frédéric BLASER, Directeur des Travaux publics, apporte quelques arguments à l'appui du lotissement proposé. Il relate les discussions de la Commission d'urbanisme et relève que ce n'est pas par hasard que le projet comporte l'implantation de deux immeubles groupés; il fallait en effet tenir compte du passage du câble de la ligne électrique, du tracé d'un sentier et du maintien de l'esplanade.

Par ailleurs, étant donné l'évolution des demandes de terrains dans ce secteur, la nécessité de prévoir une rupture maximum de 3 m. entre ces bâtiments n'est pas à exclure si la réalisation de ces constructions est menée par plusieurs architectes. Le Conseil communal tenant au maintien tant de l'esplanade que de la place de jeux, il incombe maintenant au Législatif de préciser s'il partage cette préoccupation.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est acceptée à l'unanimité. Soumis au vote, l'arrêté autorisant la vente d'une parcelle de terrain d'environ 1250 m2 à la rue des Primevères au prix de 10 fr. le m2 à M. René Faessler, architecte, éventuellement aux propriétaires d'appartements, est adopté à l'unanimité, cette vente étant subordonnée à la construction d'un premier bâtiment locatif de trois étages sur rez.

M. Francis JAQUET annonce que le groupe radical acceptera les arrêts relatifs aux ventes de terrains aux Bosses ainsi qu'aux Abattes.

La prise en considération du rapport relatif à la vente de la parcelle no. 11 au lieu dit « Les Bosses » est votée sans opposition. L'arrêté autorisant la vente d'une parcelle d'environ 2200 m2 au lieu dit « Les Bosses, au prix de 5 fr. le m2 à M. Georges Haefeli, domicilié à La Chaux-de-Fonds, éventuellement aux constructeurs de quatre maisons familiales groupées, est voté à l'unanimité.

Concernant le rapport relatif à la cession de la parcelle no. 8 aux Bosses, primitivement vendue à M. Gilbert Frère, M. F. BLASER, Directeur des T. P. soumet la proposition suivante au nom du Conseil communal, en invitant les groupes à faire part de leur position par le truchement de leurs représentants au sein de l'Exécutif: lors de la prochaine présentation d'un rapport concernant la vente d'un terrain, le Conseil communal envisage, à l'instar de la pratique suivie par d'autres com-

munes, de prévoir la substitution de l'acquéreur dans le cas où ce dernier renoncera à devenir propriétaire du terrain qui lui a été promis-vendu.

En suivant cette méthode, le Législatif, comme jusqu'ici, se prononcera règlementairement sur chaque aliénation d'immeubles, sans devoir toutefois statuer à nouveau sur le nom de l'acquéreur devant être modifié.

M. Pierre FAESSLER donne d'emblée l'approbation du groupe PPN à cette nouvelle manière de pratiquer.

La prise en considération du rapport traitant de la vente de la parcelle No 8 aux Bosses est votée à l'unanimité. L'arrêté autorisant le Conseil communal à vendre l'art. 6941 du cadastre à la Combe-Sandoz, d'une surface de 969 m2, à M. Jean-Pierre Duvanel du Locle, au prix de 5 fr. le m2, est approuvé à l'unanimité.

Sans que la discussion soit utilisée, la prise en considération du rapport relatif à une vente de terrain aux Abattes est votée à l'unanimité. L'arrêté autorisant le Conseil communal à vendre l'article 6903 du cadastre à la Côte des Abattes, d'une surface de 1411 m2, à M. Francis Perret du Locle, au prix de 5 fr. le m2, est accepté à l'unanimité.

Ces trois ventes sont subordonnées à la construction de trois maisons familiales dans un délai fixé par le Conseil communal.

## Service de gérance et entretien des immeubles communaux

Au nom du groupe socialiste, M. Jean-Pierre FRANCHON remercie le Conseil communal d'avoir fait diligence en soumettant ce rapport qui fait suite à la motion Gilbert Jeanneret et consorts. Les mesures envisagées donnent en fait raison aux motionnaires qui avaient mis en évidence certaines lacunes. L'annonce d'un programme de première urgence de 1.300.000 fr. pour l'entretien des bâtiments confirme également les propos qu'avaient tenus les motionnaires. Le groupe socialiste approuve le programme de rattrapage des travaux d'entretien, à raison de 200.000 fr. à 250.000 fr. par an, estimant qu'un effort doit être entrepris dans ce domaine.

Il approuve aussi les intentions du Conseil communal concernant la réorganisation du service de la gérance en espérant que les immeubles feront l'objet de visites régulières, pour contrôler leur état, l'ordre et la propreté. La constitution de fichiers répond à notre postulat. De plus, nous ne doutons pas que le Conseil communal veillera à ce qu'un accueil convenable soit toujours réservé aux locataires et que la gérance prenne la peine d'examiner les requêtes qui lui parviennent.

Enfin, nous prions l'Exécutif de ré-examiner l'ensemble du problème de la comptabilisation des charges immobilières; en ce qui concerne les loyers, nous restons d'avis que le revenu locatif doit permettre de couvrir l'ensemble des charges. Sous ces réserves, le groupe socialiste prendra acte du rapport.

M. Paul HUGUENIN remercie également le Conseil communal d'avoir donné suite à la motion Jeanneret. En étant conscient que la mise à jour de ce problème a été sous-estimée, nous constatons que le désir de ménager les finances communales a masqué la nécessité de remédier plus rapidement à un certain manque d'entretien des bâtiments communaux.

S'il est assez difficile pour le Législatif de déterminer ce qui se fait actuellement, nous avons aussi eu quelques difficultés à saisir le sens exact des mesures préconisées pour assurer une présentation plus détaillée des comptes de chaque immeuble. Nous pensons qu'il y a là quelque chose à revoir car il importe que ces comptes reflètent la situation exacte de chaque immeuble.

Nous sommes en outre d'avis que la gérance n'a pas sa place aux Travaux publics. Elle devrait dépendre du dicastère de police. Craignant un peu que les T.P. ne deviennent un dicastère « mamouth » nous sommes partisans d'un certain équilibre des tâches entre dicastères.

Quant à l'employé responsable de la gérance, l'orateur pense qu'il serait bon de lui faire suivre des cours de formation en vue d'obtenir par exemple le titre d'agent immobilier diplômé.

En conclusion, M. Huguenin annonce que le groupe PPN propose le renvoi de ce rapport à l'examen du Conseil communal.

Au nom du POP, M. Charly DEBIEUX se rallie aux conclusions du rapport. Il y aura lieu d'accorder au service de gérance le temps de faire véritablement ses preuves.

Il enregistre en outre avec satisfaction que le Conseil communal n'a pas l'intention d'augmenter immédiatement les loyers.



# Prix-choc Coop

Dans nos boucheries cette semaine:

**ACTION AGNEAU** de Nouvelle-Zélande  
**Gigot** (pour la broche) la livre **6.50** au lieu de 8.-

**Côtelettes** les 100 gr. **1.30** au lieu de 1.50

dans tous nos magasins:

**Roulade** abricot, framboise ou citron, la pièce de 300 gr. **2.40**

Coop - compte pour qui sait compter!



## Les Caraïbes, notre domaine.



Une offre incomparable. 36 hôtels de toutes catégories sur 9 îles: Antigua, la Guadeloupe, Grand Bahama, la Jamaïque, Grand Cayman, la Barbade, Ste Lucie, Tobago et Grenade. Nombreuses combinaisons possibles entre les îles. De plus, excursions et deux croisières en mer des Caraïbes. Chaque semaine, deux vols spéciaux, via Miami en Floride ou directement pour Antigua/ la Guadeloupe, et un vol de ligne avec la compagnie aérienne scandinave SAS pour la Barbade.

## Exemple La Guadeloupe

C'est la France sous les tropiques: population de langue française et excellente cuisine. Un paradis de verdure avec des sites pittoresques et des criques romantiques bordées par des plages ravissantes et une eau limpide. Nombreuses activités sportives, souvent gratuites, comme planche-à-voile, ski nautique, tennis, golf, voile et plongée sous-marine. Assistance Kuoni 24 h sur 24. Une semaine de FS 980.- à FS 1829.- de Genève. (+ supplément du carburant)

## Grand tirage au sort

Avec ce bon:

1. Vous pouvez prendre part à notre tirage au sort de **5 x 2 semaines de vacances gratuites à la Guadeloupe** sur les départs des 2, 9 et 16 octobre 1979.
2. Vous avez la chance de recevoir comme lot de consolation un des 300 exemplaires du merveilleux livre «Les Antilles aujourd'hui».
3. Nous vous envoyons immédiatement le nouveau prospectus spécial «L'île caraïbe rêvée».

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal/Lieu \_\_\_\_\_

Prière de renvoyer ce bon ou de l'apporter avant le 15 juillet 1979 à votre succursale Kuoni, votre agence de voyages ou à la case postale 3120, 1002 Lausanne. Il ne sera pas échangé de correspondance sur ce tirage au sort. Le recours en droit est exclu.



Les vacances - c'est Kuoni

IM

## LE SUPER-DINGUE

VENEZ L'ESSAYER...

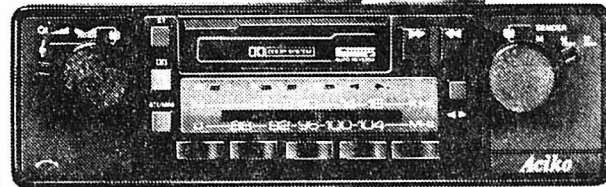


AR 3000

auto-radio 3 ondes, OUC stéréo + cassettes stéréo avec auto-reverse

348.-

Aciko



En démonstration permanente: 20 combinés radio-cassettes de voiture PHILIPS \* SHARP \* PIONEER \* ROADSTAR et autant de haut-parleurs pour votre auto

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma  
 La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25  
 Tél. 039/23 12 12

## DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Nos prix massacrés

AF et ses super soldes

Plus de 300 articles à des prix très bas.

Exemple: Machine à laver dès **478.-**

Frigos dès **248.-**

Lave-vaisselle 12 couverts **698.-**

Cuisinières 4 plaques dès **368.-**

Rabais 10 - 20 - 30 40 %

LES PRIX les plus bas naturellement chez

Fornachon & Cie

Rue du Marché 6

2300 La Chaux-de-Fonds

Tel. 039 222526

René Vogel

Médecin-Dentiste

absent

jusqu'au 6 août

A LOUER pour le 1er août ou date à convenir,

## BEL APPARTEMENT

de 4 pièces avec confort. Quartier Bois-Noir.

Tél. (039) 26 80 29, heures des repas ou (039) 23 23 01.

## Auberge Rôtisserie de Cronay



à 6 km. d'Yverdon - route de Moudon  
**AU RESTAURANT**  
 Ses menus et ses spécialités à la carte et selon la saison  
**A LA PETITE SALLE**  
 En semaine à midi, le menu et l'assiette du jour  
 Petite carte  
**TÉLÉPHONE (024) 33 11 40**  
 Fermé dimanche soir et lundi A. Damond-Mages

**Lunetterie centrale**  
**Lunetterie centrale**  
**Lunetterie centrale**

Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds  
 Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

Home médicalisé « LA LORRAINE », à Bevaix, cherche pour le 1er septembre 1979,  
**UN(E) INFIRMIER(ÈRE) ASSISTANT (E) DIPLÔMÉ (E)**  
 intéressé(e) par un poste à responsabilités en gériatrie  
**UNE VEILLEUSE**  
 pour une à deux nuits par semaine. Téléphoner au (038) 46 13 27, le matin.



Suite de la page 21

M. Elio PERUCCIO, au nom du groupe radical, prend acte qu'il y avait effectivement de graves lacunes dans le service de la gérance. La tenue de comptes par immeuble permettra de voir où on va et de déterminer si la rentabilité des immeubles permet d'entreprendre les travaux d'entretien nécessaires. Il faudra trouver un certain équilibre. Nous faisons confiance au service qui sera créé.

En conclusion, le groupe radical prend acte du rapport.

M. Paul PERDRIZAT souhaite que la Direction des T.P. recommande aux maîtres d'état chargés de travaux d'éviter tout travail le dimanche matin.

M. Frédéric BLASER, Directeur des T.P., tient d'abord, au nom du Conseil communal, à remercier les groupes qui ont réservé un accueil positif à ce rapport.

Ayant rappelé que le programme général de l'entretien des immeubles fait l'objet de discussions depuis 1978 au sein de la Commission des T.P., nous admettons aujourd'hui que nous avons été trop économes dans ce domaine et que nous aurions pu faire davantage. Compte tenu des études entreprises, il est évident qu'un effort devra être consenti pour maintenir le capital immobilier de la Commune. Le plein déploiement des mesures envisagées exigera naturellement un certain temps. La nouvelle présentation des comptes de chaque immeuble qui répond aux préoccupations du Législatif, sera introduite à titre d'essai; elle pourra être modifiée par la suite au vu des expériences faites.

En raison de la situation actuelle, le Conseil communal n'envisage pas de revoir le prix des loyers, réserve faite des augmentations correspondant à des investissements donnant droit à plus-value. Quant à l'importance des dépenses à faire pour l'entretien des immeubles, la comparaison doit s'établir en fonction de l'investissement et non de la valeur comptable. Un calcul rétrospectif établi montre qu'un taux de 1 à 1,5 pour cent correspond à la norme fédérale admise.

Après avoir indiqué que c'est parce que les T.P. disposent d'un personnel technique et spécialisé qu'ils assument certaines tâches précises, M. Blaser rappelle que les diverses attributions des dicastères datent de bien longtemps déjà.

En déplorant le fait que nombre de personnes travaillent le dimanche, il ajoute que la Commune veillera à faire observer les dispositions en cette matière.

M. Maurice HUGUENIN fait remarquer que le problème de la prise en charge des intérêts passifs des crédits extrabudgétaires destinés aux frais d'entretien des immeubles reste posé. Il semblerait plus judicieux que ces frais soient portés dans le compte respectif de chaque immeuble.

M. Paul HUGUENIN appuie la proposition ci-dessus.

M. Frédéric BLASER indique que la répartition des charges financières dans les immeubles n'est pas admise par l'Etat. En outre, il n'est pas exclu dans certains cas que la possibilité se présente d'investir pour des travaux d'entretien sans avoir recours à l'emprunt. Bref, nous verrons à la pratique si ce nouveau système mérite d'être affiné quelque peu.

M. René FELBER, Président de la ville, pense qu'il ne sert à rien de poursuivre la discussion de ce problème de technique comptable étant donné que, sur le plan de la présentation, le Service des communes exige que les intérêts passifs de tous les investissements quelle que soit leur affectation figurent dans le chapitre des Intérêts passifs.

La discussion étant close, il est pris acte de ce rapport par 22 voix contre 6.

### Credit pour la réfection de la façade Est de l'immeuble M.-A.-Calame 5

M. Paul PERDRIZAT: Les avis étant partagés au sein du groupe socialiste, c'est au nom de la majorité que nous recommandons l'acceptation du crédit demandé. Nous sommes d'autant plus convaincus de la nécessité de ces travaux étant donné l'installation récente d'une horloge florale.

Mme Evelyn FATTON: Il est vrai que l'aspect de cette façade nous choque; reconnaissons qu'il y en a beaucoup d'autres aussi laides. Dès lors, nous pensons que cette réfection peut être reportée jusqu'au moment où nous disposerons de renseignements plus précis quant à l'avenir de cet immeuble. Dans l'immédiat, cette façade pourrait être masquée par la plantation de quelques arbres suffisamment hauts. Le groupe radical rejette cette demande de crédit.

M. Marcel QUARTIER indique que le groupe POP se rallie au vote de ce crédit dans la mesure où le Conseil peut nous donner l'assurance que cet immeuble ne sera pas démolé dans un proche avenir. Il ne fait aucun doute par contre que ces travaux de réfection contribueraient à l'embellissement de notre cité.

M. Hermann WIDMER relève avec satisfaction les intentions que le Conseil communal a exposées dans ce rapport. Après réflexion, le groupe PPN votera le crédit demandé. Il note

également que le Conseil communal étudiera la possibilité d'ériger le monument Daniel-JeanRichard à l'endroit préconisé par les motionnaires.

Ayant constaté que le crédit demandé est un peu élevé, M. Elio PERUCCIO demande s'il n'est pas possible d'envisager une solution à meilleur marché? Provisoirement et jusqu'au moment où nous saurons ce qu'il adviendra de ce bâtiment, ne conviendrait-il pas d'envisager un simple ravalement de cette façade? Dès lors, l'on peut se demander s'il faut voter ce crédit maintenant.

En se ralliant à l'avis ci-dessus, M. Edgar JOBIN pense que la solution préconisée reste boiteuse tant que la destination de cet immeuble ne sera pas connue. Par conséquent, il faudrait envisager soit la démolition soit la réfection complète dudit immeuble.

M. Marcel GARIN est d'avis que le vote de ce crédit devrait être reporté en entreprenant l'étude de la réfection éventuelle de M.-A.-Calame 5 le plus rapidement possible.

M. Frédéric BLASER, Conseiller communal, directeur des Travaux publics, souligne que ce rapport répond aux demandes qui avaient été formulées à l'occasion de la discussion du crédit relatif à la démolition des immeubles D.-JeanRichard 2 et 4 en date du 2 mai 1978.

Ayant donné connaissance du degré actuel d'occupation de M.-A.-Calame 5, le porte-parole du Conseil communal précise qu'il n'est pas question de démolir prochainement ce bâtiment dont l'existence, sauf événement extraordinaire, se prolongera vraisemblablement durant une dizaine d'années encore. Quant à son avenir proprement dit tout laisse supposer que la dépense nécessaire à sa réfection complète sera à tel point élevée que la suppression de ce bâtiment devra être envisagée.

Pour l'heure nous estimons cependant que la réfection de cette façade se trouve pleinement justifiée.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée par 24 voix contre 6.

L'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 30.000 fr. pour la remise en état de la façade Est du bâtiment M.-A.-Calame 5 est approuvé par 24 voix contre 5.

### Credit pour divers travaux dans l'immeuble Combe-Sandoz 1

M. Laurent DONZÉ donne l'accord du groupe POP au vote de ce crédit dont le montant relativement élevé peut étonner. Certes, consécutivement à l'achat de cet immeuble, en mai 1978, il fallait s'attendre à devoir consentir à quelques dépenses pour des travaux de rénovation. Il relève que l'ancien propriétaire a laissé ces locaux dans un état déplorable. En outre, le groupe POP regrette la décision prise par Gramex S.A. de transférer JALL dans une autre localité alors que des locaux auraient pu être trouvés en notre ville.

M. Joseph HUOT a pris connaissance avec intérêt de ce rapport. Remarquant qu'aucun investissement, mis à part celui consenti pour l'acquisition de ce bâtiment, n'a été engagé jusqu'ici pour son entretien et sa rénovation, il pense qu'il faudra bien aller jusqu'au bout afin de faciliter la remise de ces locaux industriels. C'est un moyen de limiter la diminution de l'emploi.

A ce propos, M. Huot fait confiance au Conseil communal afin qu'il mette tout en œuvre pour enrayer la disparition inquiétante de nombreux postes de travail.

Rappelant la motion PPN d'octobre 1978, l'orateur estime que c'est en faisant preuve d'imagination et d'audace que nous pourrions faire venir d'autres industries dans notre localité. C'est dans cet esprit et dans l'attente d'un résultat concret que le groupe PPN votera le rapport et arrête soumis.

M. Jean-Maurice MAILLARD indique que le groupe socialiste a examiné ce rapport avec une grande attention. Il estime que la rénovation de ces locaux s'impose si l'on tient à atteindre le but poursuivi lors de l'achat de l'immeuble. Notre groupe votera le crédit requis.

Après avoir rappelé que le groupe radical, qui estimait beaucoup trop cher le prix d'achat de cet immeuble, ne s'était pas déclaré d'accord de voter le crédit demandé en 1978, M. Francis JAQUET précise que, face au nouveau crédit demandé, son groupe, conséquemment avec lui-même, s'abstiendra lors du vote.

Au nom du Conseil communal, M. Frédéric BLASER, Directeur des T. P., reconnaît que l'opération de mai 1978 avait pour but entre autres de faciliter la centralisation en notre ville d'une association de fabricants de boîtes. Malheureusement, aujourd'hui nos espoirs sont déçus; ce n'est d'ailleurs pas la première fois; il suffit de se remémorer l'expérience tentée avec Jarrell-Ash. Le Conseil communal regrette l'évolution de cette situation car il aurait préféré que les efforts déployés en faveur du maintien de postes de travail soient couronnés de succès.

Concernant les propositions formulées, l'Exécutif pense qu'il est absolu-

ment indiqué d'entreprendre ces travaux d'entretien élémentaires si l'on veut trouver preneur pour les locaux actuellement disponibles dans cet immeuble.

M. Blaser remercie les groupes qui ont fait part de leur appui. Il ajoute qu'à titre temporaire, des loyers de faveur, ne permettant pas une rentabilité normale, ont été pratiqués à l'égard des deux petites entreprises qui occupent le rez-de-chaussée, en précisant qu'elles assureraient une partie des travaux de réfection.

M. Claude-Henri CHABLOZ, à la veille de cesser son mandat de Conseiller général, fait part des préoccupations suivantes:

En vue de faciliter le développement d'entreprises, le Conseil communal nous propose un aménagement dans un immeuble ancien. En pensant aux longues heures passées à discuter de la marche d'escalier de la rue de Lausanne ou du niveau de la taxe des chiens, j'estime que ce sont là des questions qui méritent aussi notre attention mais qui devraient rester accessoire. Quel est le problème important aujourd'hui? Chacun le connaît: la survie de notre région et singulièrement de notre cité. Celle-ci vit de l'industrie. Or, plusieurs entreprises ont les difficultés que nous connaissons. La situation est claire: notre ville se dépeuple régulièrement. Il faut donc agir.

L'industrie le fait de son côté; elle se bat pour maintenir ses activités de base dans des conditions difficiles, elle diversifie ses champs d'action. Or, ceux qui participent à une diversification connaissent la difficulté d'une telle entreprise. C'est un métier entièrement nouveau qu'il faut apprendre et ceci pour tous les collaborateurs. Il faut des années de travail acharné, une volonté tenace; il faut avoir des finances saines qui permettent de supporter des pertes répétées plusieurs années de suite. Cet effort est fait par beaucoup d'entreprises de notre ville dans la mesure de leurs moyens; mais cela ne suffit pas. La ville se dépeuple et il est très difficile d'y trouver le personnel qualifié dont l'industrie a besoin. Si nous n'y prenons pas garde, la taille critique nécessaire à une industrie diversifiée risque fort de n'être plus atteinte.

Chacun doit donc apporter sa contribution. Or, il faut admettre que celle des pouvoirs publics de notre ville dans la recherche de nouvelles industries complémentaires à celles qui existent est totalement insuffisante. Nous nous bornons à offrir des locaux, à recevoir ceux qui demandent audience, s'ils veulent s'installer chez nous à leur accord quelques privilèges selon leur demande, de temps à autre à avoir quelques contacts extérieurs.

Notre ville se trouve dans la même situation que les entreprises qui y travaillent. Elle doit diversifier son activité. Ceci nécessite la définition précise d'une politique à long terme et surtout la mise en place des moyens adéquats.

Examinons donc ce que font nos voisins: ils renuent, ils réfléchissent, ils créent, ils prennent des contacts, ils vont à l'étranger, ils reçoivent, ils donnent; souvent ils échouent, mais si une réussite couronne 10 échecs, le rendement est assuré.

Combien de fois dans cette salle avons-nous accordé francs 50.000.-, 100.000.-, ou 200.000.-, pour quelques travaux certes justifiés mais qui ne conditionnaient pas l'avenir de notre cité. En regard de cela, combien de fois avons-nous eu une attitude volontariste, agressive même, vis-à-vis d'une situation difficile, combien de fois avons-nous pris des dispositions, le cas échéant voté des crédits, pour tenter de mieux assurer notre avenir? Presque jamais.

Nous devons maintenant penser vite et bien et agir de même en mettant en place les éléments nécessaires à cette action. J'invite le Conseil général et particulièrement le Conseil communal à réfléchir une nouvelle fois à ces questions, à prendre rapidement des décisions efficaces pour répondre aux défis qui nous sont lancés et chercher à assurer ainsi l'avenir de notre communauté. Là est notre devoir.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée par 27 voix.

L'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de fr. 50.000.- pour divers travaux dans l'immeuble Combe-Sandoz 1 est adopté par 27 voix sans opposition.

### Communication du Conseil communal au sujet des locaux nécessaires à PETS

M. Frédéric BLASER, Directeur des T.P., expose que le Conseil communal, après avoir examiné attentivement la demande formulée par l'E.T.S., a été amené, à l'issue de longs pourparlers, à prendre un certain nombre de décisions qui se traduiront par l'exécution de divers travaux et la fourniture d'équipements, dont le coût sera de l'ordre de 65.000 fr. à 70.000 fr. Un accord étant tout dernièrement intervenu, l'Exécutif n'était pas en mesure de soumettre un rapport avec demande de crédit pour la

séance de ce soir. Etant donné qu'il importe d'assurer le plus rapidement possible la mise à disposition de ces nouveaux locaux, le Conseil communal sollicite l'autorisation de prendre un certain nombre de mesures telles que commande de matériel, aménagement de locaux notamment.

M. Francis JAQUET désire obtenir une orientation plus complète quant aux intentions du Conseil communal.

M. Frédéric BLASER, Conseiller communal, répond que la dépense pour l'équipement de salles en matériel est estimée à 24.000 fr. Cet investissement justifiera l'adaptation de la location qui nous est versée par l'Etat.

En outre, la pose d'une série de parois dans le collège Jehan-Droz, pour créer une nouvelle classe nécessitera une dépense d'environ 40.000 fr. non compris d'autres travaux qui n'ont pas encore pu être chiffrés.

Le porte-parole du Conseil communal donne l'assurance que les décisions prises ne porteront aucun préjudice à l'Ecole d'horlogerie et que l'Ecole secondaire ne se verra privée d'aucun local supplémentaire.

M. Pierre FAESSLER comprend la situation devant laquelle se trouve le Conseil communal. De même, la position du Législatif est délicate car il ne peut pas se prononcer en toute connaissance de cause. Ce n'est pas un problème facile à résoudre. M. Faessler soumet la proposition suivante: le Conseil général autorise le Conseil communal à engager ces dépenses en lui laissant le soin d'assumer l'entière responsabilité des mesures qu'il sera appelé à prendre dans ce cas.

M. Francis JAQUET ne s'oppose pas à cette manière d'agir pour autant que l'on obtienne des précisions élémentaires.

La discussion est close. Soumise au vote, la proposition énoncée par M. Pierre Faessler est acceptée par 23 voix contre une.

### Travaux de rénovation de l'Hôtel des Trois Rois

M. Maurice HUGUENIN indique les quelques passages de ce rapport qui lui paraissent manquer de clarté. Au sujet des travaux à effectuer, il s'étonne que ceux relatifs à la toiture qui semble en mauvais état, figurent en deuxième urgence. Il espère que les solutions présentées permettront d'assainir durablement la situation financière de cette société.

Mme Danièle LEIMGRUBER: Nous savions qu'après la réalisation des deux premières étapes, de nouvelles mesures nous seraient soumises. Après examen, les dispositions préconisées en vue d'assurer le financement de cette troisième étape nous satisfont.

La qualité des fourneaux de la cuisine est-elle suffisante étant donné que leur remplacement est prévu après huit ans seulement d'utilisation?

Mme Leimgruber donne l'accord du groupe POP au vote de l'arrêté soumis.

M. Hermann WIDMER remercie le Conseil communal de ce rapport complet et explicite. Il se plaît à relever que les mesures envisagées assureront le financement des travaux de rénovation de la 3e étape de modernisation de l'hôtel. En outre, il lui paraît judicieux de ne plus tarder à entreprendre la rénovation de la façade Est, estimée à 17.000 fr. Qu'en est-il de l'intervention éventuelle de la société suisse pour le crédit hôtelier?

Au nom du groupe radical, M. Elio PERUCCIO souscrit également aux propositions de l'Exécutif.

M. Jean-Pierre RENK, Conseiller communal, remercie les groupes de l'accueil réservé à ce rapport. Ayant énuméré quelques-unes des mesures retenues, il se déclare très satisfait de l'entente intervenue entre les parties concernées, à savoir la Direction centrale des F.A.R., l'Association patronale et les entreprises locloises affiliées ainsi que la Société de Banque Suisse; il espère que le Législatif manifesterait également son appui.

A propos de la toiture, M. Renk signale qu'elle est soumise à une révision annuelle. De plus, la qualité de la cuisine n'est pas en cause, son endommagement ayant été provoqué par le circuit d'alimentation en eau chaude. Enfin, c'est en raison du statut de « région de montagne » accordé que nous pourrions bénéficier de l'intervention de la Société suisse du crédit hôtelier.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité. L'arrêté suivant est également voté à l'unanimité:

Article premier. — Le Conseil communal est autorisé à augmenter sa participation à la S.A. de l'Hôtel des Trois Rois, au Locle, de 100.000 francs.

Article 2. — Cette augmentation sera assurée:

a) par un versement de 50.000 fr. à parité avec les entreprises locloises affiliées à l'Association patronale du district du Locle,

b) par un transfert au capital social d'un montant de 50.000 francs, prélevé sur le prêt de 200.000 fr. accordé à la société anonyme de l'Hôtel des Trois Rois, à parité avec les Fabriques d'Assortiments Réunies S.A., au Locle.

Le prêt se trouve ainsi réduit à 150.000 fr.

Article 3. — En contre-partie du montant de 100.000 fr. mis à disposition de la S.A. de l'Hôtel des Trois Rois à titre de contribution à une augmentation de son capital social de 125.000 fr. à 325.000 fr., le Conseil communal exigera la remise d'actions privilégiées d'une valeur égale à sa participation.

Avant de lever la séance à 22 h. 45, le Président souhaite de bonnes vacances à tous.

### Derniers échos des Promotions

#### Après l'éclatant succès du cortège des enfants du monde

##### LE CLASSEMENT

Ce thème des enfants du monde, choisi par les organisateurs de la fête de la jeunesse, a rencontré, nous l'avons dit, la faveur des enseignants, des enfants et de leurs parents. Tous ont rivalisé de zèle pour assurer le succès de cette juvénile et sympathique démonstration de ce qui peut être réalisé pour animer et prolonger une fête devenue traditionnelle que la population locloise et celle d'alentours attendent d'année en année avec impatience.

L'accueil enthousiaste de la foule massée sur le passage du cortège a été la meilleure des récompenses pour tous ceux et celles qui ont sacrifié de nombreuses heures de leurs loisirs et quelques deniers pour réaliser les costumes et accessoires des quelque cent-cinquante gosses qui y ont participé.

Tous ont reçu un prix d'égale valeur, mais un jury s'est néanmoins prononcé par un classement qui a tenu compte du choix des sujets, de l'originalité des costumes, parfois aussi, de leur qualité d'exécution, ainsi qu'en témoigne le palmarès ci-après:



Les esquimaux, les premiers du classement de la catégorie des groupes.



**CORSO**  
22 25 50

**COMMENCEZ LES VACANCES PAR UN IMMENSE ÉCLAT DE RIRE... AVEC L'INSURPASSABLE FILM COMIQUE FRANÇAIS QU'EST-CE QU'UN «CORNAUD»... BOURVIL ET DE FUNÈS VOUS EN FONT UNE ÉBLOISSANTE DÉMONSTRATION**



DE MERVEILLEUSES VACANCES  
PAR L'ITALIE  
LA CÔTE D'AZUR  
LE BORDELAIS  
ET LE PLUS GRAND NOMBRE D'ÉCLATS DE RIRE

Soirées  
à 20 h. 30

**SAMEDI ET DIMANCHE**  
MATINÉES à 17 h.

**DÈS CE SOIR: JUSQU'À DIMANCHE**

**E  
D  
E  
N**

22 18 53

MIREILLE DARCI  
ALDO MACCIONE • JULIEN GUIOMAR • CHARLES GERARD  
GEORGES WILSON

**LES RINGARDS**

Un Film de ROBERT POURET  
Musique: FRANCIS LAI



**À MOURIR DE RIRE!**

Trois marginaux, de grands incapables, charmants, des ratés définitifs mais sympathiques, des ringards. Mais surtout des copains inséparables.

SOIRÉES à 20 h. 30  
SAMEDI-DIMANCHE à 15 h.

Samedi-dimanche à 17 h. 30  
Lundi-mardi-mercredi à 20 h. 30  
**LE FILM QUI A FAIT HURLER DE RIRE LE MONDE ENTIER**

**À NOUS LES PETITES ANGLAISES**

avec:  
RÉMY LAURENT - STÉPHANE HILLEL  
Musique de MORT SHUMAN  
ADMIS DÈS 12 ANS

VENDREDI-SAMEDI à **23 h. 15**  
Lundi-Mardi-Mercredi à **18 h. 30**

20 ANS  
RÉVOLUS

**CYNTHIA L'INSATISFAITE**

DE L'ÉROTISME PERVERS. UNE INTENSE EFFERVESCENCE DES SENS!

POUR PUBLIC  
AVERTI

**PLAZA**  
22 21 23

**VENEZ RIRE AUX ÉCLATS**

avec



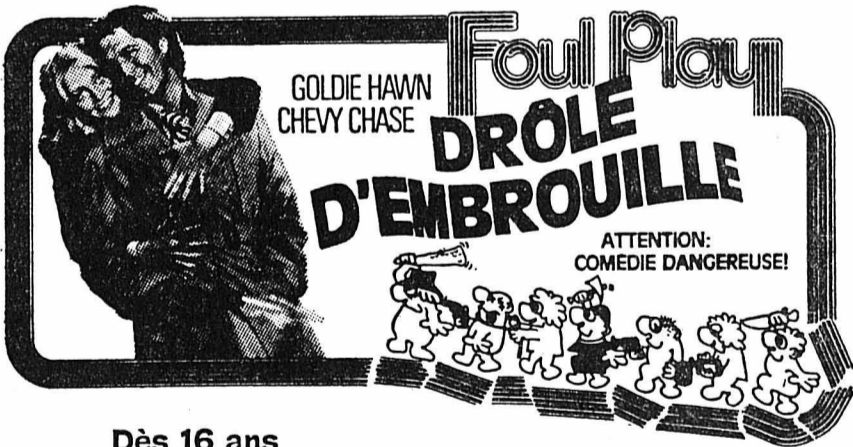
**4 ZIZIS DANS LA MARINE**

SOIRÉES à 20 h. 30  
SAMEDI ET DIMANCHE  
MATINÉES à 17 h.

Des aventures comiques innombrables

**S  
C  
A  
L  
A**

22 22 01

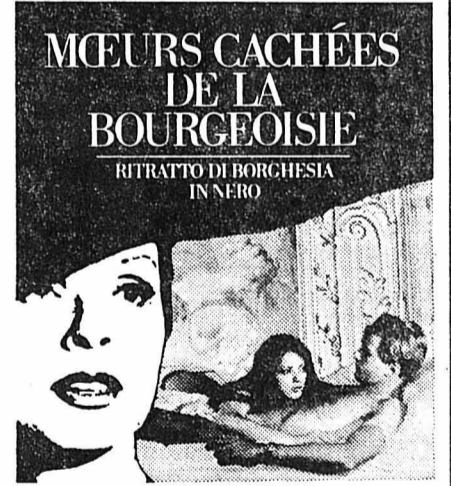


Dès 16 ans  
De jeudi à sam. à 20 h. 45 - Matinée: sam. à 17 h. 30

ORNELLA MUTI - SENTA BERGER  
CAPUCINE - STEFANO PATRIZI  
dans un film osé et choquant  
de TONINO CERVI  
d'après le roman de R. PEYREFITTE

DÈS 20 ANS

De dimanche à mercredi à 20 h. 45  
Matinée: dimanche à 17 h. 30



LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES  
DÉPARTEMENT « M »  
Girardet 29, 2400 LE LOCLE

cherchent tout de suite ou pour date à convenir, un

**technicien - électronicien**

ou qualification équivalente pour participer à l'étude, réalisation, mise au point et essais des commandes électroniques pour des machines automatiques (projets internes et externes).

Quelques années d'expérience dans ce domaine sont souhaitées.

Faire offre avec curriculum vitae ou téléphoner directement à l'entreprise : (039) 34 11 22, interne 2465.

Garage et Carrosserie de l'Est  
Rue de l'Est 31 - Tél. (039) 23 51 88

Ouvert samedi toute la journée

**SAAB 99**

2 portes, 1974, très soignée, Fr. 4500.-

Expertisée, avec garantie

À VENDRE

**magnifique RENAULT 5**

LE CAR « 184 »

(seulement 500 exemplaires vendus en Suisse), 1979, 3900 km., 4 roues neige, radio (valeur à neuf Fr. 12 400.-)

PRIX CHOC Fr. 9800.-

GARAGE DU MIDI S. A.  
Saint-Imier - Tél. (039) 41 21 25



*W. Hecklé Fourrures*

LA CHAUX-DE-FONDS RUE NEUVE 2  
avise sa fidèle clientèle que le magasin sera

**FERMÉ**

du 9 juillet au 5 août - Réouverture le lundi 6 août

**OFFRES D'EMPLOIS**

Fabrique d'horlogerie dans les Franches-Montagnes  
cherche pour son département « achat »

**un (e) employé (e)**

La personne que nous cherchons devra s'occuper des relations avec les fournisseurs et assurer le contact avec eux en s'y déplaçant ainsi que de l'avancement de la fabrication.

Personne ayant de l'expérience dans les achats de l'habillement de la montre aura la préférence.

Permis de conduire obligatoire.




Ecrire sous chiffre 14-26958 à Publicitas S. A., 2800 Delémont.

**TOUS vos imprimés**  
en vente au bureau de L'Impartial

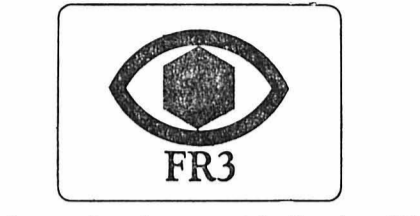


**Jeudi**

**• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •**

<b>Tranches horaires</b>	 <b>romande</b>			
	<b>10-12h</b>	LA PLUPART DES ÉMISSIONS SONT EN COULEURS	11.15 Réponse à tout: jeu 11.33 Midi première: variétés	11.00 Spécial Tour de France 11.30 Quoi de neuf?: informations 11.45 Journal
	<b>12-16h</b>	14.00 Tennis Wimbledon Voir TV suisse ital. Commentaire français 14.40 Point de mire: memento 14.50 Tour de France 8e étape: Deauville - Le Havre (Course contre la montre par équipes).	12.00 TF1 actualités 12.35 Télévision régionale: reportages 12.50 Objectif santé: Serpents de France 13.00 Pour les jeunes: Acilion et sa bande 15.00 Tour de France	12.25 Tom et Jerry: dessin animé 12.35 Feuilletton: Tang 13.00 Aujourd'hui Madame 13.55 Série: Super Jaimie 14.50 Sports Tennis à Wimbledon: Demi-finale messieurs; Demi-finale double dames
	<b>16-18h</b>	16.25 Chronique montagne: « Les calanques » 16.50 Cuisine: Les petits plats dans l'écran Champignons farcis au beurre d'escargot (2e diffusion) 17.15 25 x la Suisse: Soleure	16.10 Face au Tour: reportages 17.02 TF quatre 17.27 Gulp: enfants 17.34 L'île aux enfants 17.57 Feuilletton: Anne Jour après Jour (4)	17.00 Récré A2: dessins animés Dessins animés: Candy, les Robotics, Les poulets géants 17.30 C'est la vie: informations 17.55 Des chiffres et des lettres: jeu
	<b>18-20h</b>	18.00 Téléjournal 18.05 Vacances-Jeunesse 18.35 Strippy: dessins animés 18.45 Tour de France 8e étape: Deauville - Le Havre (Course contre la montre par équipes). Reflets filmés 18.55 Cachecam: jeu En direct de Saint-Gingolph 19.30 Un jour d'été: actualités En direct de Saint-Gingolph 19.50 Cachecam: 2e partie	18.12 Une minute pour les femmes Des conseils pour celles qui resteront ou iront à Paris cet été 18.20 Actualités régionales 18.45 Tour de France (résumé) 19.00 TF1 actualités 19.35 Série: L'Etrange Monsieur Duvallier Cosmos-Cross	18.20 Actualités régionales 18.45 Emission réservée aux grands partis politiques 19.00 Journal 19.35 Sacha Distel Show avec les Dolly Dot's et Plastic Bertrand, Michel Sardou, Amii Stewart, Luciano Angelini, Daniel Auteuil...
	<b>20-22h</b>	20.00 Téléjournal 20.20 Reportage: La Croisière des Sables 21.20 Romance: La Rose et la Mite	20.33 L'événement: actualités 21.38 Ciné-première: Didier Decoin avec des extraits de « Pour quelques dollars de plus » notamment	20.30 C'est nous: La Grèce Les traditions, la vie quotidienne, les coutumes et la musique grecques, en direct d'Athènes
<b>22-24h</b>	22.10 L'Inde: Expédition du BIT dans l'Uttar Pradesh 22.40 Téléjournal	22.05 TF 1 actualités	22.30 Journal	

**TV: A CHOIX**  
SPORTS  
TV romande: 14.50 Tour de France, course contre la montre - 18.45 Résumé filmé du Tour de France. — TF1: 15.00 Tour de France en direct - 16.10 Face au Tour - 18.45 Tour de France, reflets. — Antenne 2: 11.00 spécial Tour de France - 14.50 Tennis à Wimbledon. — Suisse alémanique: 14.00 Tennis à Wimbledon, commentaire en allemand. — Suisse italienne: 14.00 Wimbledon, commentaire en français - 14.50 Tour de France, commentaire en italien.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

- 17.30 FR3 Jeunesse
- 17.55 Tribune libre: forum  
Présentation de l'association de culture populaire « Peuple et culture » par deux de ses adeptes
- 18.00 Soir 3: informations
- 18.20 Actualités régionales
- 18.40 La télévision régionale: reportages
- 18.55 Les Aventures de Tintin: dessin animé
- 19.00 Les jeux de 20 heures
- 19.30 Film: La Femme du Prêtre de Dino Risi, avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni

21.15 Soir 3: informations

**TV et radio**  
Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du samedi.  
Tirage: 70.000 exemplaires.

**• IMPAR-TV •**

- SUISSE ALÉMANIQUE**
- 14.00 Tennis. Voir TV suisse italienne. Com. allemand: M. Meier et P. Hollenstein. (En cas de mauvais temps, transmission du Tour de France avec com. en italien)
  - 16.30 Pour les enfants
  - 17.00 Jardinage
  - 17.15 Tour de France
  - 17.30 TV scolaire
  - 18.45 Fin de journée
  - 18.55 Téléjournal
  - 19.00 Des Hommes, des Marchés, des Musiciens
  - 19.35 Point chaud
  - 20.20 Pauvres et riches à Bogota
  - 21.05 De Schützekönig
  - 22.30 Téléjournal
  - 22.45 Tennis
- SUISSE ITALIENNE**
- 14.00 Tennis: demi-finale simple dames et messieurs, en Eurovision de Wimbledon. Com. français: Eric Walter
  - 14.50 Cyclisme: Tour de France. Voir TV romande. Commentaire en italien
  - 18.10 Pour les jeunes
  - 18.15 L'Ecole des Clowns
  - 18.25 Vicki le Viking
  - 18.50 Rotatac
  - 19.05 Téléjournal
  - 19.15 Les Corsaires
  - 19.40 Le développement embryonnaire du poussin
  - 20.10 Magazine régional
  - 20.30 Téléjournal
  - 20.45 Quattro Sporchì Bastardi
  - 22.10 Une heure avec Ivan Illich
  - 23.10 Tour de France
  - 23.20 Téléjournal
- ALLEMAGNE 1**
- 16.15 Sie - Er - Es
  - 17.00 Pour les enfants
  - 17.25 La faune ibérique
  - 17.50 Téléjournal
  - 18.00 Programmes régionaux
  - 20.00 Téléjournal
  - 20.15 Point chaud
  - 21.00 Zwei Mann um einen Herd
  - 21.45 Sankt-Pauli commence au port
  - 22.30 Le fait du jour
  - 23.00 Sports
  - 24.00 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
- 16.30 Chimie
  - 17.00 Téléjournal
  - 17.10 Sindbad
  - 17.35 Plaque tournante
  - 18.20 Die Tony Randall-Show
  - 19.00 Téléjournal
  - 19.30 Le carrousel tourne toujours
  - 20.30 Notes de province
  - 21.00 Téléjournal
  - 21.20 Alarme dans le Golf du Siam
  - 22.05 Alyam - Alyam
  - 23.35 Téléjournal

**• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO**

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
- 12.05 La cavale. 12.30 Le journal de midi. 12.30 Edition principale. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Ces Chers Petits (19). 16.15 La cavale. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Journal du soir. 19.05 Couleur d'un jour. 20.05 Christine ou la Place vide (1). 20.30 Sous les pavés, la plage. 22.05 En direct du 16e Festival international de la chanson française à Spa. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
- 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads, informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A l'Opéra. Opéra-Mystère. 20.30 Concert-Sérénade. 20.50 Demandez l'programme. 21.10 Concert-Sérénade (suite). 22.00 Gazette lyrique. 22.05 Giovanni Paisiello. L'Osteria di Marechiaro. 23.00 Informations. 23.05 hymne national.
- SUISSE ALÉMANIQUE**
- Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pagés de Vivaldi, Barsanti, Telemann. 15.00 Kurt Felix au Studio 7. 16.05 Théâtre. 16.45 Intermède. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Le concert du jeudi: Les King's Singers pour la 1re fois en Suisse. 21.30 Lecture. 22.05 Jazz à la carte. 23.05 Country & Western.
- SUISSE ITALIENNE**
- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilletton. 13.30 Chants populaires italiens. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Eux et nous. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Les grands voyages dans le mythe, la littérature et l'histoire. 21.00 Concerto pour piano et orch., Haydn; Sérénade pour 2 complexes instrumentaux, Maderna; Consonance pour flûte et complexe instrumental, Castiglioni; « Sex Carmina Alcaei », Dallapiccola; « O King », Berio; « Nuovi Canti » pour flûte et orch., Kelterborn (Orch. RTSI, dir. R. Kelterborn). 21.50 Chronique musicale. 22.05 Disques à gogo. 22.30 Orch. Radiosa. 23.05 Nocturne musical.
- FRANCE INTER**
- 12.45 Le micro-magazine. 13.00 Le livre de contes. 13.20 Avec ou sans sucre? 14.30 Tout finit par être vrai. 15.00 Vous avez dit... classique? 16.00 Radioscopie. 17.00 Les mordus. 18.00 Inter-soir. 18.15 Magazine. 19.05 env. Loup-garou. 20.05 Feedback. 21.10 Comme on fait sa nuit, on se couche. 23.00 Bain de minuit.
- FRANCE MUSIQUE**
- 13.00 Musique en plume. 19.00 Informations festivals. 19.30 Hommage à Ernst Krenek. 21.30 Ouvrez la nuit.
- FRANCE CULTURE**
- 12.30 Renaissance des orgues de France. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Le Trio à cordes de Paris. 17.30 Feuilletton: Le Double Crime du Valpinson. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 19.00 Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun. 21.30 Nuits magnétiques.
- VENREDI**
- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
- Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21 h.) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.58 Minute œcuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.14 Revue de la presse romande. 8.14 Chronique routière. 8.15 Spécial vacances. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La puce à l'oreille. 12.00 Informations.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
- 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Connaissances. La pauvreté, richesse des peuples. 9.30 Monsieur Verlaine et Monsieur Laforgue (2). 10.00 Radioscopie. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-balade.

**TV: A CHOIX**  
ENFANTS ET ADOLESCENTS  
TV romande: 16.45 Chronique montagne - 18.05 Vacances jeunesse - 18.35 Strippy. — TF1: 13.00 Pour les jeunes, Acilion et sa bande - 17.25 Gulp - 17.30 L'île aux enfants. — Antenne 2: 12.25 Tom et Jerry - 17.00 Récré. — FR3: 17.30 Jeunesse - 18.55 Tintin.  
FILMS, SÉRIES ET JEUX  
TV romande: 17.15 Soleure - 18.55 Cachecam - 20.20 La croisière des sables - 21.20 Romance - 22.10 L'Inde. — TF1: 11.15 Réponse à tout - 12.50 Objectif santé - 17.55 Anne jour après jour - 19.35 L'étrange M. Duvallier - 20.30 L'événement - 21.35 Ciné-première, Didier Decoin. — Antenne 2: 12.35 Tang - 13.00 Aujourd'hui Madame - 13.55 Super Jaimie - 17.55 Des chiffres et des lettres - 20.30 La Grèce. — FR3: 19.00 Les jeux de 20 h. - 19.30 La femme du prêtre.

**A voir**  
**Vingt-cinq fois la Suisse: Soleure**  
TV romande à 17 h. 15  
Carrefour, voie de passage, lien entre deux régions linguistiques, le canton de Soleure tire son originalité de sa faculté d'adaptation à différentes cultures. Un peu à l'image de sa capitale qui aime à se définir comme la plus romande des villes suisses alémaniques avec un goût prononcé pour l'architecture italienne héritée des ambassadeurs de France. Mais si le carrefour réunit, il peut aussi séparer. Différentes forces écartèlent ce territoire. Ses puissants voisins Bâle, Berne, Zurich exercent un puissant pouvoir d'attraction offrant des postes de travail, des activités culturelles. Pas d'université, des industries qui ont durement subi la récession et qui n'ont pas su s'adapter font de Soleure un canton qui voit partir ses forces vitales. Aujourd'hui le taux de chômage y est un des plus forts de Suisse. On avait fait le choix de l'industrialisation au début du siècle, on refusa par la suite des entreprises qui auraient pu apporter de nouvelles formes d'activités et le vieillisse-

ment des structures existantes entraîna de graves problèmes...  
**La croisière des sables**  
TV romande à 20 h. 20  
Au printemps 1977, sept camions tous-terrains et deux motos « trial » prenaient le départ d'un raid qui n'est pas sans rappeler les grandes expéditions du début du siècle: baptisé « La croisière des sables », il avait pour but de relier d'ouest en est l'Atlantique à la mer Rouge, en traversant des contrées hostiles: Sahara, Mont de l'Air, Ténére, Tibesti, Rebianna, déserts de Lybie et de Nubie. Soit un territoire vaste comme quinze fois la France, et dont les pistes existantes sont toutes orientées nord-sud. Il s'agissait bien sûr d'un exploit sportif, mais aussi d'une tentative de trouver de nouvelles voies de communication à travers le continent africain. En outre, l'expérience revêtait un caractère éminemment scientifique avec la présence d'un topographe de l'Institut géographique national, d'ethnologues et d'archéologues. Ce film relate l'extraordinaire bataille contre le sable que menèrent ainsi douze personnes âgées de vingt-trois à soixante-cinq ans.

**A propos**  
**Des courses pour intités**  
Les couleurs vives, réalistes, des compétitions sportives, passent la rampe. Les retrouver, aussi vives, dans des variétés, y compris « Jeux sans frontière », c'est décidément être victime d'une certaine agression visuelle et dont déjà Molière se moquait d'un « jaune et vert? C'est l'abit des perroquets? »  
Prendre en cours d'émission un Grand Prix automobile, c'est se sentir, durant les premières minutes, un intrus dans un jeu réservé aux spécialistes. Qui est qui? Cette voiture rouge, est-elle en tête, ou derrière, avec quelques tours de retard? Pourquoi ne voit-on pas le premier? Et cette jaune, qui la conduit? Par contre, on remarque sans peine toutes les allusions publicitaires sur les voitures, autour de la piste...  
Pourtant, on commence peu à peu à mieux suivre quand la rouge et la jaune, de Villeneuve et Arnoux, se dépassent, à prendre par instants peur de la témérité des conducteurs, qui, à plus de deux cents à l'heure, dans la fumée de coups de freins donnés au dernier moment, cherchent à passer l'un devant l'autre, à revenir. Ils se touchent plusieurs fois. Un rien, et ce serait l'accident. Il se passe alors l'étrange angoisse du direct. Mais en même temps, on se demande s'il faut vraiment prendre de tels risques... (fy)

**FRANCE MUSIQUE**  
6.00 Quotidien musique. 8.02 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table.  
**FRANCE CULTURE**  
6.02 Matinales, magazine. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.50 Echec au hasard. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le texte et la marge. 10.02 Le Trio à cordes de Paris. 11.05 Agora. 11.45 Panorama.

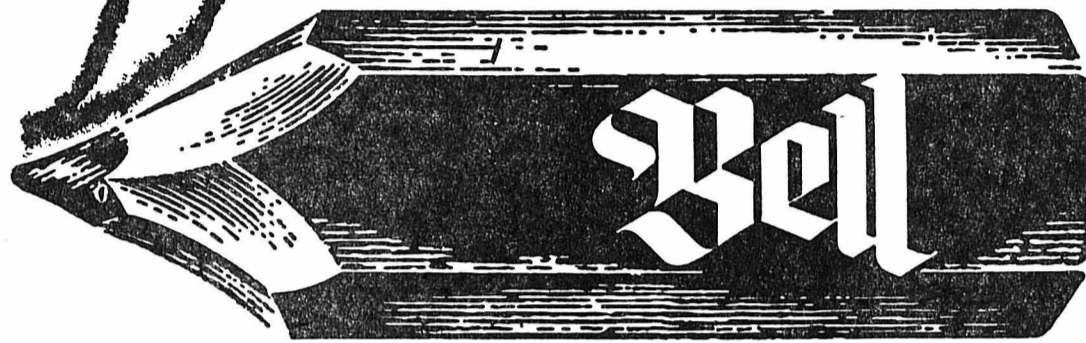


**COTELETTES DE PORC** le kilo Fr. **13.80**

**COU DE PORC** pour la broche épicé et roulé 100 gr. Fr. **1.80**

**TERRINE FRANÇAISE** au poivre vert 100 gr. Fr. **1.25**

Dans toutes nos boucheries BELL: grande promotion pour les grillades, marinées et nature; nos collaborateurs vous conseilleront volontiers.



**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Les Planchettes: joutes sportives**

Comme cela se fait depuis quelques années, les joutes sportives des collèges des environs de La Chaux-de-Fonds ont eu lieu la semaine dernière, à Cappel. Plus de 120 enfants du Jardin d'enfants à la cinquième année primaire, se sont affrontés dans les jeux de massacre, lancer du boulet, football, course de sac, gymkana et cross. Les classes du Valanvron, de Chaumont, du Crêt-du-Loche, du Bas-Monsieur, des Roulets et des Planchettes étaient présentes. Les épreuves se sont déroulées dans un esprit de bonne camaraderie et par un temps radieux. (yb)

Pierrot Singelé BM; 5. Christine Heubi CT.  
CINQUIEME ANNEE: 1. François Vuille CT; 2. Luc Béguin CH; 3. Philippe Treuthardt BM; 4. Stéphane Rappo CT; 5. Christian Tschannen VAL.

**état civil**

**MARDI 3 JUILLET**

**Décès**

Wisard Fernand René, né le 16 avril, époux de Marie-Thérèse, née Glardon. — Bobillier Gaston René, né le 15 août 1891, époux de Pia Margaritha, née Wyder, dom. Le Loche. — Langenberger Gottfried, né le 18 juillet 1895, veuf de Karolina Josepha, née Pfunder.

**MERCREDI 4 JUILLET**

**Naissances**

Studer Gaël Fabien, fils de Studer Evelyne Dominique, et de Duc Nicolas.

**Décès**

Nolde, née Anselm, Martha Anne, née le 16 décembre 1925, épouse de Nolde, Siegfried Gerhard. — Zbinden Charles Gustave, né le 21 décembre 1919, époux de Antoinette Marie, née Bourdin (domicile Couvet, NE).

**LA SAGNE**

**Naissances**

Juin 3. Chappatte, Frédéric, fils de Chappatte Francis et de Monique Simone, née Vuillemez. — 7. Perret-Gentil, Christelle, fille de Perret-Gentil Marcel Henri et de Lucette Edmée, née Borel.

**sociétés locales**

**Amicale des contemporains 1933.** — Ce soir, jeudi, dès 20 h. 15, au Minigolf.

**Club alpin suisse.** — Pas de gardiennage du 7 au 29 juillet. — Pendant les vacances horlogères, nous proposons aux personnes qui désiraient se retrouver pour faire des courses sans but fixé à l'avance de se réunir les lundis 9, 16 et 23 juillet à notre chalet du Mont-d'Amin, à partir de 18 heures.

**Club des loisirs (groupe Promenade).** — Vendredi 6 juillet, course à la Puce - La Ferrière. Rendez-vous à 13 h. 10, à la gare.

**CSFA.** — Samedi 7 juillet: départ de la semaine clubistique à Pontresina. — 8 juillet: Journée de chalet au chalet.

**Assemblée générale du Badminton-Club**

Le 14 mai 1979 a eu lieu au Restaurant « Chez Gianni » l'assemblée générale du Badminton-Club La Chaux-de-Fonds.

Le verbal 1978 est lu et adopté. Après cette mise en train, quelques questions épineuses sont soulevées par le caissier. En effet on constate une nette augmentation des frais de volants. Afin de réduire ces dépenses il est décidé une légère augmentation des cotisations.

Dans le rapport d'activité du club, on remarque que le but fixé pour l'année 1978-79 est atteint puisque notre première équipe a pu se maintenir en ligue B. En ce qui concerne les tournois on constate que Paolo De Paoli est devenu champion d'Italie. En outre il est classé premier joueur en Suisse. Chez les dames Madelaine Kraenzlin occupe le 10e rang.

Le BC La Chaux-de-Fonds a en outre organisé deux importantes manifestations: le tournoi des Espoirs

de la Métropole horlogère et les championnats suisses.

Quant aux entraînements, ils sont maintenus le mercredi soir de 20 à 22 h. et le vendredi de 20 à 22 h. pour les aînés, tandis que les plus jeunes s'entraînent le vendredi de 18 à 20 h.

Les buts à atteindre pour la saison 1979-80 sont définis. Ils comprennent: l'organisation du tournoi des Espoirs de la Métropole horlogère, l'introduction de trois équipes dans le championnat, la participation de deux équipes en ce qui concerne la Coupe suisse et l'organisation d'un tournoi interne.

**Les Cadets aux Fêtes du Rhône**

Après avoir participé au cortège de la Fête de la jeunesse samedi 30 juin, la Musique des cadets s'est rendue aux Fêtes du Rhône par le chemin des écoliers. Parti en autocar depuis le Parc des Crêtets, la joyeuse cohorte a suivi un magnifique itinéraire par La Sagne, les Ponts-de-Martel, le Val-de-Travers, la Vallée de Joux, avec un arrêt au Sentier où les cadets ont joué quelques morceaux de leur répertoire sous la direction de M. Henri Zanon. Les touristes présents ont beaucoup apprécié ce concert inattendu. Ce fut ensuite le départ pour Morges, terme de la première étape.

Après un repos bien mérité et répondant à l'invitation du comité d'organisation des Fêtes du Rhône, les Cadets ont eu le privilège d'assister dimanche matin à quelques cérémonies (offrande au Rhône, plantation de l'arbre de l'amitié rhodanienne) et cotoyé en compagnie de «Ceux de la Tchaux» des milliers de participants venant depuis Brigue à Marseille. L'après-midi était réservé au grand cortège folklorique composé de 72 groupes et de 14 corps de musique. Devant des milliers de spectateurs, la Musique des cadets a recueilli tout au long du parcours, des applaudissements mérités. (lm)

**mémento**

Salle de musique, 20 h. 30, concert par l'American Music Abroad (USA). Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. 30. Musée paysan: 14-17 h. Vivarium: 14 - 17 h. Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h. Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., exposition macrophotos F. Merçay. Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque SF, Recrètes 29, 17-19 h. ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11. Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h. Le Scotch: Bar-dancing. Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing. Dany's bar: Discothèque. Service d'aide familiale: tél. 23 88 88, (le matin). Non-réponse, 23 20 16. Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89. Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h. Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48. Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73. Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h. Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.

Accueil du Soleil: (Soleil 4) 14-18 h. Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25. SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37. La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente. Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Pillonel, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera. Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille. Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43. Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35. Planning familial: tél. 23 56 66. Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 60. Police secours: tél. No 117. Feu: tél. No 118. Pour les cinémas, voir page 24.

**communiqués**

Estiville: Dans le cadre des manifestations d'Estiville, l'ADC - Musica Théâtre présentent l'orchestre American Musci Abroad (150 musiciens et chanteurs). Ce soir à 20 h. 30 Salle de musique.

Nous engageons, pour entrée date à convenir,

**vendeurs 1re force**

capables d'assumer des responsabilités dans les rayons suivants:

**jouets-sport / confection messieurs**

Excellentes conditions d'engagement pour candidats capables ayant quelques années d'expérience.

Faire offres détaillées à la Direction des Grands Magasins COOP CITY, rue de la Serre 37-43, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE**

cherche pour entrée en fonction dès que possible

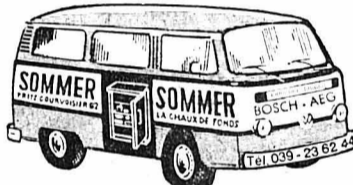
**employés de banque ou de commerce**

de langue maternelle française, aimant le contact avec la clientèle, ayant une formation complète ou quelques années de pratique pour différents services de son siège de Neuchâtel.

Nous prions les personnes intéressées d'adresser leurs offres avec les documents habituels au Service du personnel de la BCN, 2001 Neuchâtel.

SOMMER SA - F.-Courvoisier 62

**Ouvert durant les vacances horlogères**



VENTE - RÉPARATION et ENTRETIEN de vos

**frigos congélateurs**

LAVE-LINGE - LAVE-VAISSELLE SERVICE



La Chaux-de-Fonds, 039/23 62 44

Importante fabrique de terreau de Suisse cherche pour assurer son approvisionnement régulier,

**tourbe horticole**

de bonne qualité. Si désiré, contrat possible pour 5 à 10 000 m3 annuellement. Eventuellement exploitation par nos soins.

Faire offre à:

BACHMANN CHEVROUX S.A. Fabrique d'engrais et terreau 1531 CHEVROUX Tél. (037) 67 15 77

**aujourd'hui au**

**restaurant**



La Chaux-de-Fonds

Dans l'atmosphère agréable de notre restaurant, tous les jours de 11 h. à 14 h.

**buffet froid à choix**

l'assiette

**4.90**



Echos du Conseil municipal de Corgémont

**Permis de construire.** — Les permis de construire suivants ont été accordés: à Mme Marguerite Bircher pour la construction d'un réduit de 10 x 5 m. sur sa propriété à la Höhe, sur la Montagne du Droit, à Mme Mathilde Kocher Frères, pour la réfection de la terrasse et pose d'une balustrade à sa maison située à la Grand'Rue, à MM. Kocher Frères, pour la réfection de la

façade à leur bâtiment qui se trouve à l'entrée ouest de la localité.

**Chemin Les Boveresse - Le Schilt.** — Dans le but d'étudier les modalités éventuelles d'une convention avec la bourgeoisie pour l'entretien de la route conduisant aux propriétés bourgeoises des Boveresses, le Conseil municipal prendra un avis de droit afin de connaître les conditions dans lesquelles les bases d'une telle convention pourraient être établies.

**Coordination touristique.** — Les statuts de la coordination touristique d'Erguel ne donnent pas satisfaction aux autorités dans leur teneur actuelle. Lorsque la question des obligations financières découlant d'une affiliation seront mieux déterminées, le Conseil municipal étudiera à nouveau le problème pour le soumettre aux citoyens.

**Chemins forestiers.** — Le projet de contrat pour la mise à l'étude de construction de deux chemins forestiers, l'un de 500 mètres à Protchie, le second de 600 m. à la Froide-Combe, ainsi que la réfection du chemin de la Tuilerie jusqu'au début de Protchie, a été présenté aux autorités par le Bureau de l'ingénieur forestier d'arrondissement. Ces chemins sont tous situés dans la forêt de l'Envers. Le Conseil municipal a approuvé le projet.

**Numérotation des bâtiments.** — L'Assurance immobilière a informé la municipalité que la nouvelle numérotation des bâtiments découlant de la dénomination des rues, prend effet au 1er juillet. Chaque propriétaire recevra du secrétariat municipal les renseignements concernant les nouveaux numéros attribués à ses immeubles. L'administration communale renseignera les organes des PTT pour que les corrections puissent être apportées dans la nouvelle édition de l'annuaire téléphonique.

**Terrains de l'Envers.** — Les autorités ont accepté pour étude la demande de quelques propriétaires du quartier de

l'Envers d'acheter des compléments de parcelles situées entre leur propriété et la route conduisant au stand de tir.

**Entraînement de motocross.** — L'autorisation de circuler en dehors des routes avec des véhicules à moteur est accordée par la Direction cantonale de police. Elle n'est pas de la compétence des autorités municipales. Telles sont les instructions que la municipalité vient de recevoir à la suite de la mise à disposition du Motocross pour entraînement d'un terrain situé au Trou. Conformément aux directives reçues, la municipalité donnera son appui à une demande que la société devra présenter à la Direction de la police cantonale.

**Plan de zone.** — Les oppositions déposées contre le plan de zone ont été examinées par une délégation du Conseil municipal, les urbanistes qui ont établi le plan de zone et un représentant du Bureau du Plan d'aménagement et les intéressés. Seul subsiste un litige concernant les distances à la limite pour les constructions de maisons familiales. Ce cas sera traité par les organes compétents.

**Représentation.** — M. Daniel Klopfenstein représentera la municipalité à l'assemblée du Dispensaire antialcoolique qui se tiendra à Moutier.

**Classe spéciale.** — Après avoir revu une nouvelle fois le projet de la Commission d'étude pour la création d'une classe spéciale pour les élèves de Corgémont et de Sonceboz, le Conseil municipal a décidé a) de renvoyer le projet à la commission pour simplification b) de proposer l'ouverture de la classe à titre provisoire pour un an. (gl)

A Renan

Les promotions ont obtenu un beau succès

Dès 6 heures du matin la diane résonnait à travers le village. On était bien aux promotions. Par un temps plus que frisquet le traditionnel cortège s'est ébranlé à 9 h. de la place de la Gare pour conduire au temple, emmenée par la fanfare, la joyeuse cohorte des écoliers de Renan. La cérémonie au temple permit d'entendre le message pastoral, les chants de la classe enfantine, des élèves de 4e accompagnés à l'orgue et enfin des autres classes groupées pour l'occasion. M. Daniel Buhlmann, président de la Commission scolaire retraça la vie de nos classes durant l'année qui se termine. Mlle Eicher a été remplacée par Mme Bueche dans les classes d'ouvrage. L'effectif diminue toujours. Aussi est-on en train d'étudier un regroupement scolaire avec Sonvilier. Mlle Crevoisier termine ses 40 ans d'enseignement. M. Buhlmann adresse à cette fidèle enseignante les remerciements et les vœux des autorités et Mlle Crevoisier est fleurie comme il se doit en pareille circonstance. Enfin ce sont 24 élèves, soit le tiers de l'effectif total qui reçoivent le livre en récompense d'une année sans une heure d'absence. M. Barraud prend ensuite congé des élèves de 9e et leur souhaite une vie aussi bonne que

possible. Ils sont cinq garçons et quatre filles à entrer prochainement dans la vie « productive ».

Puis tout le monde se rend au préau du collège pour entendre la fanfare en prenant l'apéritif. Une collation sur place permet aux courageux de rester en attendant les jeux de l'après-midi, jeux qui remportent toujours du succès auprès du public. Vers 17 heures, les derniers clients partis, l'équipe de la Commission scolaire qui a travaillé tout ce temps peut plier bagages en étant certaine que la caisse sera une fois encore en mesure de subventionner largement les courses scolaires. (ba)

Vacances de l'infirmière visitante du Haut-Vallon

Mme Lehmann, infirmière visitante pour les communes de Villeret, Renan et La Ferrière partira elle aussi en vacances avec sa famille. Nous lui souhaitons un repos réparateur.

Elle sera absente dès le 9 juillet et sera remplacée par Mlle Christen de St-Imier qu'on pourra atteindre au tél. 41 49 27. (mb)

COURTELARY

Conseil de la FJB

Emploi et tourisme

Lors de sa dernière séance, le Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB) s'est prononcé favorablement concernant le cahier des charges préparé par la Direction cantonale bernoise des Travaux publics pour l'office de Sonceboz du IIIe arrondissement routier. Un communiqué indique qu'il s'est également occupé du problème de l'emploi et du tourisme dans la partie française du canton. Le Conseil s'est en outre penché sur le dossier du foyer protégé de Loveresse, lié au futur bâtiment de l'Ecole d'agriculture du Jura bernois. Il a constaté que des offres intéressantes ont été faites par des communes, si bien que l'affaire est en bonne voie. (ats)

DISTRICT DE MOUTIER

BÉVILARD

Décision maintenue

Par initiative déposée le 17 avril dernier, la section d'Unité jurassienne de Bévilard demandait au Conseil municipal de revenir sur sa décision du 19 mars 1979 relative à la dénomination d'une « place du 16-Mars ». L'exécutif a réexaminé le problème soulevé, mais a maintenu, à la majorité de ses membres, sa décision antérieure d'appeler la place du centre du village de la date qui a marqué l'opération plébiscitaire ayant permis le rattachement du Jura bernois à l'ancien canton, ceci sous réserve de diverses conditions qui seront fixées aux requérants. (gt)

SORNETAN

Sérénade au Centre

Les classes professionnelles du Conservatoire de Bienne passent une semaine d'études au Centre de Sornetan. L'activité des jeunes musiciens se partage entre la musique de chambre, le chant choral et l'orchestre. Thème principal: un opéra du grand compositeur anglais Henry Purcell.

De larges extraits de cette oeuvre charmante, d'après le « Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare seront présentés par les solistes, le chœur et l'orchestre du Conservatoire devant le bâtiment du Centre le vendredi 6 juillet à 20 h. 30, sous la direction de Jean-Pierre Moeckli. En cas de mauvais temps, le concert aura lieu à l'église.

mémo

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A. A. (alcool anon.): 41 12 18.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel

(032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Aide familiale: tél. 97 42 50  
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

COURTELARY

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

LES PONTS-DE-MARTEL

La famille de

Monsieur Paul ROBERT-HUGUENIN

tient à dire de tout cœur combien les témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve. Elle en exprime sa très profonde reconnaissance.

LES PONTS-DE-MARTEL, juillet 1979.

LE LOCLE

La famille de

Mademoiselle Amélie HUGUENIN

très touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

CANTON DE BERNE

CHOMAGE EN BAISSÉ

La situation de l'emploi s'est à nouveau améliorée quelque peu dans le canton de Berne durant le mois de mai. L'Office cantonal du travail a signalé, en effet, que 1208 personnes étaient sans travail à la fin du mois de mai, contre 1239 un mois auparavant, ce qui représente un recul de 2,5 pour cent. Les chômeurs restent les plus nombreux dans le groupe « bureau, administration, commerce » (281), suivi de l'industrie horlogère (164) et de l'industrie des machines et métaux (137). Les femmes sans emploi représentent 53 pour cent de l'effectif total des chômeurs. D'autre part, 2132 personnes étaient touchées par le chômage partiel au mois de mai, soit 400 (16 pour cent) de moins qu'au mois d'avril.

Le Jura bernois comptait, pour sa part, 159 chômeurs complets, dont 65 dans l'horlogerie, 25 dans l'industrie des machines et métaux et 32 dans l'administration et le commerce. Quant au chômage partiel, il touchait 1592 travailleurs dans la partie francophone du canton de Berne. (ats)

Chronique horlogère

SSIH: emprunt de 25 millions

La Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) se propose d'émettre un emprunt quatre et demi pour cent 1979-89 de 25.000.000, dont le produit est destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt quatre trois quarts 1964-79 de 18.000.000 fr. échéant le 1er août 1979 ainsi qu'au financement des activités commerciales et industrielles du groupe en Suisse et à l'étranger. Un consortium de banques, placé sous la direction de l'Union de Banques Suisses, a pris ferme l'emprunt, et l'offrira en conversion respectivement en souscription publique du 10 au 16 juillet 1979 à midi. Le prix d'émission s'élève à 100 pour cent. La durée de l'emprunt est de dix ans au maximum, avec possibilité pour la société de le rembourser à partir de 1987 au pair. (comm.)

SAINT-IMIER

Sois fidèle jusqu'à la mort, Et je te donnerai la couronne de vie.

Madame Maurice Savoye-Verdan, à Saint-Imier;  
Monsieur Frédéric Savoye, à Saint-Imier;  
Monsieur et Madame Marc-Edouard Savoye, à Barcelone;  
Monsieur et Madame Janick Gallardo-Savoye et leurs enfants Sandra et Luc, à Barcelone;  
Monsieur et Madame Jean-Maurice Paroz, à Saint-Imier;  
Monsieur et Madame François Paroz et leurs enfants Vincent et Florence, à Jongny,

ainsi que les familles de feu Baptiste Savoye et feu Frédéric Verdan-Henry, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Denise SAVOYE

leur très chère fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, décédée dans sa 58e année, à la suite d'une longue maladie, supportée avec une très grande vaillance.

SAINT-IMIER, le 4 juillet 1979.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, le vendredi 6 juillet 1979, à 14 heures.

Veillez penser à Hébron ainsi qu'à l'Hôpital du district de Courtelary, à Saint-Imier.

Les urnes funéraires seront déposées: rue du Soleil 10 et à l'entrée principale de la Collégiale.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

BOVERESSE

Je ne meurs pas, j'entre dans la vie.

Madame Jean Heimann-Jeanmaire, ses enfants et petits-enfants:  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Heimann-Jacot et leurs enfants Pierre, Alex et Laurent, à Oberwil (BL);  
Monsieur et Madame Rémy Huguenin-Heimann et leur fils Yves, à St-Gemis (France);  
Monsieur et Madame Alberto Frischknecht et leurs filles Nancy et Nadia, à Lugano;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Heimann;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adolphe Jeanmaire-Furrer,  
les familles parentes, alliées et amies, font part du décès de

Monsieur

Jean HEIMANN

leur chère époux, papa, grand-papa, parrain, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, paisiblement, après une longue maladie, à l'âge de 72 ans.

BOVERESSE, le 3 juillet 1979.

Après tous nos regards qui ont croisé le sien, accorde-lui, Seigneur de contempler ton visage.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, à Neuchâtel, le vendredi 6 juillet, à 11 heures.

Culte au Temple de Môtiers, à 9 h. 30.

Le corps repose à l'Hôpital de Fleurier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Centre professionnel des Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys, ccp 23-2793.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRES DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

POUR UNE BELLE

COUROTTE

gerbe - plantes fleuries - etc.

PIERRE-FLEURS

Tél. (039) 23 49 80 Place Neuve 8



### En France Remaniement ministériel

Mme Simone Veil, jusqu'à présent ministre français de la Santé dans le gouvernement de M. Raymond Barre, a officiellement abandonné ses fonctions hier à la suite de son élection à l'Assemblée européenne.

M. Jacques Barrot, jusqu'à présent ministre de l'Artisanat et du commerce, lui succède au ministère de la Santé, au terme d'une annonce officielle faite hier soir par les Services de la présidence de la République.

Mme Simone Veil avait participé hier pour la dernière fois à une réunion du Conseil des ministres.

M. Maurice Charretier succède à M. Barrot. M. Jean Farge a été nommé secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale. (afp)

# Nicaragua : succès sandiniste

Le gouvernement du président Anastasio Somoza a décidé d'acheminer par avion des renforts de la Garde nationale dans le sud du pays où la situation de ses forces est préoccupante. Aucune précision n'a été donnée sur l'importance des effectifs envoyés sur place. Des journalistes ont déclaré que 300 militaires avaient pris le chemin de l'aéroport de Managua mardi après-midi.

Les maquisards occupent une bande de territoire près de la frontière avec le Costa Rica et ils auraient envoyé des effectifs importants à Rivas. Le commandement méridional de la Garde nationale est situé entre ces deux positions.

Le gouvernement s'est refusé à commenter la situation à Rivas où, selon la radio des sandinistes, de violents combats se sont déroulés. Les forces gouvernementales sont retranchées dans des positions fortifiées.

### SOMOZA VEUT UNE VICTOIRE

Les sandinistes ont annoncé leur intention de mettre en place un gouvernement provisoire à Rivas. Une haute personnalité gouvernementale a déclaré que les combats devraient durer trois mois.

Cette personne qui a tenu à conserver l'anonymat, a précisé que le président Somoza ne partirait pas sans une victoire militaire. D'après les renseignements obtenus par téléphone, la garnison de la Garde nationale serait encerclée à Rivas mais cette information n'a pu être confirmée par d'autres sources.

Au Costa Rica, le ministre de la

Sécurité publique, M. Juan Jose Echeverria a déclaré que le gouvernement avait la preuve que des gardes nationaux du Nicaragua avaient essayé de pénétrer au Costa Rica pour dynamiter deux points sur la route pan-américaine.

A Matagalpa, à 88 km. au nord de Managua, des journalistes ont découvert une vingtaine de gardes nationaux cachés dans une église.

Les insurgés ont annoncé qu'ils détenaient 26 prisonniers, des gardes nationaux pour la plupart. Les rebelles ont pénétré à Matagalpa le 6 juin et ils ont occupé le siège de la Garde nationale dimanche soir.

Les sandinistes disposent actuellement d'armes automatiques, de mortiers, de mitrailleuses lourdes et de quelques véhicules blindés. A Leon, seconde ville du pays, ils se sont emparés d'un char Sherman. La plupart des armes appartenait à la Garde nationale. (ap)

### UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

#### SAVOIR DOMINER LA TECHNIQUE

Imprescriptibilité des crimes de guerre nazis.

Pour un homme sensible au droit, il peut être difficile d'admettre cette notion.

En effet, dans la société actuelle, parce qu'on estime que, après plusieurs dizaines d'années, les faits sont très difficiles à établir, on a fixé un délai de prescription pour quasi toutes les infractions au Code pénal.

Faire une exception à ce principe, c'est donc retirer quelques briques capitales à l'édifice logique du droit, c'est même, en quelque sorte, y introduire l'arbitraire, le ver dans la pomme.

On doit toujours, en effet, garder en mémoire que le droit n'est qu'un ensemble de règles fixant pour une certaine époque les idées, les conceptions, les croyances, les mœurs généralement acceptés d'une société donnée. En un mot, le droit est une technique pure, dont la morale, l'éthique et même en un certain sens la justice ne font pas partie.

C'est pourquoi, a priori, on ne devrait pas blâmer ceux qui, en Allemagne de l'Ouest et ailleurs, s'offusquent de l'atteinte à l'esprit juridique que constitue l'adoption d'une mesure d'imprescriptibilité.

Ce raisonnement juridique ne nous paraît toutefois pas suffisamment poussé.

Toute société, si elle ne veut pas se fossiliser, doit demeurer maîtresse de ses techniques, celles qu'elles soient et obligent au besoin les spécialistes qui les manient ou en ont le secret, à les changer et à en faire jouer les mécanismes.

L'homme, souverain et libre, ne saurait donc veiller trop scrupuleusement à ne pas devenir l'esclave de technocrates même si on a quelque difficulté à les reconnaître une fois qu'ils ont revêtu la robe de l'avocat ou du juge.

S'il apparaît donc à un moment donné et à une société donnée que certains crimes sont trop sévèrement punis et que d'autres sont si affreux qu'ils doivent échapper aux règles qui régissent tous les autres crimes, il nous semble logique que les juristes, ces techniciens du droit, s'inclinent sans récriminer. Exactement, comme dans l'imprimerie, on a passé de la technique du plomb à celle de la photocomposition et, comme dans l'horlogerie, on est en train de sauter de la mécanique à l'électronique.

La capacité à s'adapter à des situations nouvelles a toujours été considérée comme une vertu intellectuelle, pourquoi des juristes seraient-ils plus sujets à l'artériosclérose précoce que des manuels ?

Le Bundestag, au-delà de toute éthique, a compris cette primauté de l'homme sur la technique. Et c'est de cela qu'on doit se féliciter avant toute chose.

Willy BRANDT

### En Algérie

## Ben Bella libéré

### ► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Le communiqué officiel ne donne aucune précision, mais on peut penser que le régime de détention du premier chef de l'Etat algérien, incarcéré depuis le 19 juin 1965, date de la prise du pouvoir par le colonel Boumediène, a été transformé en régime de résidence surveillée. Cette mesure avait été envisagée depuis plusieurs mois, a-t-on appris de bonne source.

Il y a moins de quinze jours, le 19 juin dernier, Ahmed Ben Bella, premier chef d'Etat de l'Algérie indépendante, entamait sa quinzième année de détention en Algérie, dans un appartement de trois pièces des environs de Blida.

Né le 25 septembre 1916, à Marnia, en Oranie, il appartient à une famille de cultivateurs.

Ahmed Ben Bella fit une campagne brillante comme sous-officier avec les forces françaises en Italie, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après la guerre, déçu par l'attitude de la France qui refuse d'accorder l'autonomie à l'Algérie, il milite au sein du Parti populaire algérien (PPA) et fait partie de l'Organisation secrète créée en 1948. Il se lance même dans la lutte armée en attaquant la poste centrale d'Oran au début de l'année 1949, cinq ans avant le début de la guerre d'indépendance.

Condamné à la prison à vie, il s'évade en 1952 et gagne Le Caire

où il joue un rôle important dans l'Organisation clandestine des nationalistes. Responsable du FLN dans la capitale égyptienne, d'où il prépare l'insurrection du 1er novembre 1954, il retombe aux mains des Français le 22 octobre 1956, lorsque son avion est détourné entre le Maroc et la Tunisie.

Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour complicité de vol qualifié et vol qualifié.

Incarcé à la prison de la Santé, à Paris, il est désigné en 1958 comme vice-président du gouvernement algérien libre, créé par le FLN.

Enfin libéré lors de l'indépendance, il devient président de l'Algérie indépendante.

Orateur flamboyant, doté d'une condition athlétique, amateur de football, militant de la première heure durement frappé pour ses activités nationalistes, il est très populaire. Au point de croire qu'il peut rompre avec le colonel Boumediène après trois ans de pouvoir. Mais lorsque l'armée est sortie des casernes le 19 juin 1965 pour prendre le pouvoir, il n'y eut presque aucune réaction populaire dans le pays épuisé par des crises multiples.

Accusé de trahison, il est menacé d'être jugé. En fait, il n'y aura jamais de procès Ben Bella. Et cela malgré les pressions, démarches de personnalités du monde entier comme Nasser, Castro ou Tito. (afp, ap)

### Dans le pays de M. Sadate

## Le sort des femmes amélioré

De nouveaux amendements à la loi sur le droit des personnes, restreignant implicitement le divorce et la polygamie en Egypte, ont été votés par l'assemblée égyptienne. La dernière loi promulguée sur cette question datait d'un demi-siècle.

Les amendements adoptés auront des répercussions sociales incontestables, notamment sur les divorces (75.000 par an) et les cas non recensés de polygamie. Les restrictions prévues sont d'ordre matériel et juridique.

Ainsi le mari devra payer une pension alimentaire à son ex-épouse de même qu'une compensation matérielle si le divorce n'est pas dû à un

manquement de la femme. Par ailleurs, l'appartement, selon le nouvel amendement, revient à la femme ce qui, compte tenu de la crise du logement en Egypte, devrait faire réfléchir les hommes projetant de divorcer.

Le divorce « par contumace » ne peut plus avoir lieu. L'amendement impose au mari d'aviser officiellement sa femme qu'il la répudie, sous peine de prison et d'amende.

Enfin le nouvel amendement porte un coup sévère à la polygamie. La première femme qui refuse d'accepter ce statut peut exiger le divorce et obtenir une compensation. (afp)

### Pour la ratification de SALT-2

## Un plaidoyer du chancelier Schmidt

La non-ratification du traité SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques porterait un coup sévère à l'allié le plus sûr des Etats-Unis, a déclaré hier le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt.

SALT-2 constitue un pas important vers une relation plus stable des puissances nucléaires entre l'Est et l'Ouest et vers une réduction de la compétition stratégique nucléaire des grandes puissances », a dit le chancelier devant le Parlement ouest-allemand.

« Le gouvernement (ouest-allemand) espère une ratification rapide de SALT-2 à Washington et Moscou. Un échec porterait un coup aux Européens qui serait particulièrement sévère pour l'Allemagne de l'Ouest.

» Personne ne peut se sentir plus menacé par un retour à la guerre froide que nous les Allemands », a poursuivi le chancelier.

» SALT-2 jette les bases d'une poursuite des négociations pour SALT-3, a encore dit M. Schmidt en rappelant qu'au cours d'entretiens avec les dirigeants américains et soviétiques le mois dernier, il avait insisté sur le fait que SALT-3 doit

également concerner les systèmes « stratégiques continentaux, ou euro-stratégiques ». (ap)

### USA : discours annulé

Le président Jimmy Carter a annulé sans explications, hier, le discours qu'il devait prononcer sur la crise énergétique, jeudi soir.

La décision a été rendue publique par le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell. (ap)

### Aux Etats-Unis : recrudescence de violences raciales

#### ► Suite de la 1<sup>re</sup> page

qui explique les affrontements violents auxquels on a assisté ces derniers mois dans le Mississippi et dans l'Alabama. Le 9 juin trois cents membres du KKK, arborant leurs caïques, défilèrent dans une petite ville de l'Alabama en chantant : « Le pouvoir aux Blancs ». Peu après, 1800 Noirs participèrent à une contre-manifestation et les forces de l'ordre durent intervenir pour séparer les adversaires. Mais on rapporte que la police prend souvent

parti pour les Blancs et se joint à eux pour tabasser et même pour tirer à coups de feu sur les Noirs. Plusieurs Noirs ont été blessés à Birmingham (Alabama) le 26 mai au cours d'un « clash » entre Noirs et membres du KKK. Ce rebondissement de l'antagonisme racial est pour une bonne part le résultat des difficultés économiques actuelles : l'inflation galopante frappe durement les « petits Blancs » dans le Sud et les incite à chercher des bouc-émissaires, et à se réfugier dans le mythe de leur « supériorité » raciale. Ces manifestations sporadiques et rétrogrades se situent en marge de la sphère centrale où se meut la société américaine et constituent des actions d'arrière-garde qui pour être inquiétantes n'en remettent pas en cause, pour autant, les gains réalisés par les Noirs depuis 1960.

L. W.

### En bref • En bref • En bref

● **TEL AVIV** — Abraham Schifron, un Juif soviétique installé en Israël depuis plusieurs années, a annoncé son intention de publier un « Guide des camps de travail soviétiques ». Cet ouvrage sera destiné aux délégations sportives qui se rendront en URSS à l'occasion des prochains Jeux olympiques.

● **LA NOUVELLE DELHI** — Une cinquantaine de personnes ont péri noyées dans le naufrage d'un ferry-boat sur le fleuve Upputeru, dans l'Etat d'Andra Pradesh.

● **BONN** — Le chancelier Helmut Schmidt a demandé aux dirigeants de l'industrie automobile ouest-allemande de mettre au point une nouvelle voiture non polluante et économique.

● **RYAD** — Le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, est arrivé, hier soir, à Ryad, venant d'Abou Dhabi, huitième étape de sa tournée dans plusieurs capitales arabes.

● **BREME** — Le président de la Fédération chrétienne démocrate de Brême, M. Hollweg, a démissionné, en signe de protestation contre la désignation de M. Franz-Josef Strauss comme candidat de l'opposition (CDU-CSU) à la chancellerie.

● **BONN** — Le recours accru au charbon et à l'énergie nucléaire sont, pour le chancelier Schmidt, les impératifs prioritaires d'une politique énergétique à longue échéance.

● **TEHERAN** — Pour le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Yazdi, le gouvernement iranien n'a pas l'intention d'aller assassiner le chah, ou d'envoyer des agents le capturer par force.

● **ROME** — Un dompteur, Mario Vulcanelli, mécontent que son cirque n'ait pas obtenu l'autorisation de s'installer dans la banlieue, est descendu dans la rue, hier matin, à Rome, avec ses huit lions.

#### Prévisions météorologiques

Ciel clair ou peu nuageux. La température atteindra 20 à 23 degrés l'après-midi. Faible bise.

#### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,37.

### Terrorisme au Pays Basque

## Inquiétude en France

Interrompant ses vacances en Dordogne, M. Noirot-Cosson, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a visité les dégâts occasionnés après un attentat contre la sous-préfecture de Bayonne. Il a reçu les élus de la région qui lui ont exprimé leurs inquiétudes devant la montée de la violence. Le préfet leur a confirmé que les renforts de CRS qui ont été réclamés au ministre de l'Intérieur ont été accordés.

Par ailleurs, une bombe a explosé hier au premier étage d'un hôtel de Fuengirola, sur la Costa del Sol, faisant d'importants dégâts, mais pas de blessés.

Une autre bombe a éclaté près de Gérone. (ap, reuter, Imp)

### A Montpellier Bavure chirurgicale?

Mme Giovanna Bourmel, 27 ans, de Tarascon, a-t-elle été victime d'une bavure chirurgicale ou bien l'amputation de sa main gauche était-elle une nécessité inéluctable afin d'éviter de mettre sa vie en danger ?

Il y a quelques jours, on apprenait que la jeune Tarasconnaise avait été, il y a deux ans, amputée d'une main alors qu'elle se trouvait sous anesthésie dans une clinique, où elle était entrée pour accoucher.

Aujourd'hui, il semblerait que la patiente et son mari aient été informés de la gravité de son état, qui nécessitait l'amputation de la main, opération effectuée dans une clinique de Montpellier.

L'arrêt de la Cour de la Chambre d'accusation de Nîmes, qui a décidé de rouvrir le dossier de cette affaire, lequel avait fait l'objet d'un non-lieu de la part d'un juge d'instruction du Parquet d'Avignon, va permettre aux experts, qui vont être désignés, d'apprécier si l'intervention chirurgicale pratiquée sur Mme Bourmel était inévitable. (ap)

### En Autriche L'opposition se réorganise

Le week-end prochain, le parti d'opposition Populiste autrichien (démocrate-chrétien) se réunira en congrès extraordinaire. Celui-ci devra désigner un successeur au président du parti, M. Taus, qui a démissionné, mais surtout, décider de profondes réformes afin de donner un nouvel élan politique au parti qui a perdu trois sièges lors des élections législatives de mai dernier.

Le successeur de M. Taus a en fait déjà été désigné par le comité central du parti. Il s'agit d'Alois Mock qui préside actuellement le groupe populiste à la Chambre des députés. Agé de 45 ans, Alois Mock a été chef de Cabinet en 1966 dans le gouvernement du chancelier Klaus, puis ministre de l'Enseignement en 1969. Quelques années plus tard, il présidera la Fédération autrichienne des travailleurs et des employés, l'une des organisations les plus importantes du parti populiste. (ap)

#### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- Perspectives romandes et jurassiennes : un nouveau disque.
- Nouvel président au FC La Sagne.
- La Chaux-de-Fonds : le tournoi de l'ACFA.
- Création d'une bourse du travail dans le Jura.
- Canoë : nouvelle médaille pour la Suisse.
- Tour de France : Hinault accusé de « collusion ».
- Au Conseil général du Locle.
- Programmes radio et TV.